

# 'Ils ont plus de respect pour leur bétail'

## Des voix d'enfants domestiques

Jonathan Blagbrough
Anti-Slavery International 2008



# Ils ont plus de respect pour leur bétail Des voix d'enfants domestiques

ISBN 978 0 900918 68 3

Jonathan Blagbrough **Anti-Slavery International**2007

Jonathan Blagbrough Email: jblagbrough@gmail.com Tel: +44 (0)20 8533 1909



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ce sont les mots utilisés par un participant en Tanzanie pour décrire son expérience d'enfant domestique. Elle est révélatrice de ce que vivent un grand nombre de participants -mais pas tous - consultés dans de nombreux pays dans le cadre de ce travail.

### **Acknowledgements**

L'auteur tient à remercier le personnel salarié et bénévole des organisations suivantes : AGTR, Arunodhaya, CWISH, DNI Costa Rica, ESAM, Kivulini, Visayan Forum Foundation et WAO Afrique, pour l'ampleur du travail accompli en entreprenant ces consultations. Merci également à SLIMG (Sri Lanka) et aux Foyers Maurice Sixto (Haïti) pour leurs efforts.

Je dois des remerciements tout particuliers à Barnabas Solo, Blanca Figueroa, Cecilia Oebanda, Cléophas Mally, Florence Rugemalira, Iván Rodríguez Carmiol, Maimuna Kanyamala, Roland Pacis, Sofía Mauricio, Virgil D'Sami et Virginia Murillo Herrera pour leur aide et leur dévouement inlassable pour améliorer la condition des enfants vulnérables et exploités.

Cet ouvrage n'aurait pu voir le jour sans la participation des enfants domestiques ou anciens domestiques. Je tiens à exprimer ma reconnaissance la plus sincère à tous : ils ont fait preuve de beaucoup de courage et de franchise dans leurs témoignages et leurs points de vue.



L'auteur de ce rapport l'a rédigé lors d'un congé sabbatique pour recherche au Wilberforce Institute for the study of Slavery and Emancipation (WISE) (Institut Wilberforce pour l'étude de l'esclavage et l'émancipation), Université de Hull. Un grand merci au Professor Gary Craig et à tous les membres de WISE pour l'aide qu'ils m'ont apportée. Pour plus d'informations concernant WISE, se reporter à www.hull.ac.uk/WISE.





Nous remercions la Oak Foundation et Comic Relief pour leur soutien généreux au projet dont cet ouvrage et les consultations avec les enfants domestiques font partie.

### Déni de responsabilité

Les points de vue exposés dans ce rapport sont ceux des enfants domestiques et ne reflètent pas forcément les principes d'Anti-Slavery International ou des organisations partenaires qui ont participé à ce rapport.

### Résumé

#### 1. Introduction 1.1. Qui sont les enfants travailleurs domestiques? 1.2. Objet de ce rapport 1.3. Les consultations 1.4. Aspects déontologiques et dilemmes 1.5. Méthodes suivies dans les consultations 2. La situation des enfants travailleurs domestiques telle qu'ils la décrivent Quel âge ont-ils à leur début? 2.1. 2.2. Pourquoi et comment deviennent-ils travailleurs domestiques? 2.3. En quoi consiste leur travail? Heures de travail et heures de repos 2.4. 2.5. Contact avec leur famille et leurs amis 2.6. Contrats de travail et rémunération 2.7. Education 2.8. Traitement chez l'employeur 2.9. Violences verbales, physiques, sexuelles Expériences positives et négatives des enfants travailleurs domestiques 2.10. 3. Pour les enfants travailleurs domestiques, qui peut mieux les aider et de quelle façon? 3.1. Les personnes qui comptent Qui peut les aider? 3.2. De quels services ont-ils besoin? 3.3. 3.4. Qu'est-ce qu'une vie meilleure? 3.5. Qu'attendent-ils de l'avenir? 3.6. Laisseraient-ils leurs enfants devenir travailleurs domestiques? 4. Le contexte Introduction 4.1. Facteurs négatifs et positifs 4.2. 4.2.1. La pauvreté 4.2.2. Culture et traditions 4.2.3. Garçons et filles 4.3. Programmes et politiques relatifs au travail des enfants domestiques : Aperçu général 4.4. Le cadre législatif 4.5. Le travail des enfants domestiques constitue-t-il une forme d'esclavage? Le travail des enfants domestiques et la traite des enfants 4.6. 5. Méthodes de collecte des données ; enseignements tirés 5.1. Bénin et Togo 5.2. Costa Rica Inde (Chennai) 5.3. 5.4. Népal

### **Annexes:**

5.5.

5.6.

5.7.

I. Coordonnées des associations ayant coordonné les consultations

II. Bibliographie

Pérou

**Philippines** 

Tanzanie



## Note terminologique:

Par souci de clarté et de simplicité les enfants et jeunes de moins de dix-huit ans dont il est question dans ce rapport sont désignés sous le terme d' "enfants travailleurs domestiques" et leur travail est qualifié de "travail domestique des enfants" (ou parfois de "travail d'employé de maison").

Le terme "enfants travailleurs domestiques" est utilisé dans ce rapport pour désigner les personnes de moins de dix-huit ans employées dans le travail domestique (voir ci-dessous). Le terme "enfant travailleur domestique" est préféré à d'autres parce qu'il confère aux enfants concernés une plus grande dignité.

L'expression "travail domestique des enfants" est utilisée pour décrire le travail des enfants concernés. Il s'agit d'un terme général couvrant toutes les situations d'enfants travaillant chez autrui ; celles-ci vont de situations relativement peu pénibles à de l'exploitation pure et simple.

Nous faisons dans le texte la distinction entre les enfants domestiques qui habitent chez leur employeur et ceux qui se rendent chez leur employeur pour y travailler sans y habiter.

Note de la traductrice : La grammaire française exige que l'on utilise le masculin pour parler des enfants travailleurs domestiques en général ; il faut savoir cependant que la grande majorité des enfants domestiques sont de sexe féminin.

La traductrice a également pris la liberté d'utiliser le temps présent pour décrire la situation des enfants à la lumière des consultations. Cela lui semble être plus élégant en français. Il est bien entendu qu'il s'agit là d'un " présent de narration ".





### Résumé

Le travail domestique des enfants est l'une des formes de travail des enfants les plus répandues et qui représente la plus grande exploitation dans le monde aujourd'hui. C'est également l'une de celles contre lesquelles il est le plus difficile de lutter. En effet, il est difficile d'intervenir auprès des enfants domestiques, d'une part parce qu'ils travaillent derrière les portes closes du domicile de leur employeur, et d'autre part parce que la société trouve cette pratique normale, et dans le cas des filles, estime qu'elle les forme et les prépare à leur avenir.

Entre mai et octobre 2004, Anti-Slavery International et ses partenaires locaux ont conduit des consultations avec plus de 400 enfants domestiques et anciens domestiques dans plus de vingt endroits différents en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Ces consultations, entreprises sous la forme de nombreux entretiens individuels et discussions de groupe, nous ont permis de recueillir des informations extrêmement précieuses sur leur situation. Cela nous a également permis de les entendre sur l'aide et le soutien dont ils étaient le plus demandeurs et les interventions les plus susceptibles de les protéger des sévices et de l'exploitation.

Les consultations se sont déroulées au Bénin, au Costa Rica, en Inde, au Népal, au Pérou, aux Philippines, au Sri Lanka, en Tanzanie et au Togo. La majorité des enfants participants étaient des filles. Ce n'est pas étonnant étant donné que d'après les estimations, 90 pour cent des enfants domestiques dans le monde sont de sexe féminin.

Les résultats nous confirment que des enfants sont régulièrement amenés à travailler comme employés de maison dès l'âge de sept ans. Même si certains enfants deviennent travailleurs domestiques en espérant pouvoir ainsi poursuivre leur scolarité, la plupart ne peuvent le faire et beaucoup travaillent dans des situations représentant les pires formes de travail des enfants. Pour certains, ils sont tellement exploités qu'on peut considérer qu'il s'agit d'esclavage. S'il est vrai qu'on peut considérer que de nombreux enfants domestiques ont fait l'objet de traite, le terme est simplificateur ; la réalité de ce qui amène les enfants à se retrouver domestiques est bien plus complexe et le rôle joué par les recruteurs ainsi que leurs motivations, varient grandement. La majorité des enfants, surtout les plus jeunes, vivent chez leur employeur ; fréquemment les enfants domestiques ont très peu de contacts avec leur famille et n'ont pas l'occasion de se faire des amis. La conséquence en est que les enfants domestiques sont complètement sous l'emprise de leur employeur dont la préoccupation principale, souvent, n'est pas le bien de l'enfant.

Selon l'Organisation Internationale du Travail le travail le plus répandu parmi les filles de moins de 16 ans est le travail domestique. Et pourtant elles demeurent invisibles et marginalisées économiquement et socialement du fait des idées fausses entourant leur travail : Les gens pensent généralement que les enfants faisant un travail de domestique sont en sécurité dans leur travail, or de multiples sévices - physiques, verbaux, sexuels - leur y sont fréquemment infligés.

## Comment les enfants deviennent-ils travailleurs domestiques ?

Lors des consultations, les enfants ont cité les multiples facteurs qui les ont amenés à devenir travailleurs domestiques, positifs comme négatifs. Un facteur est commun à tous : la nécessité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille en raison de leur pauvreté. En Inde, certains enfants travaillent pour rembourser des emprunts. Au Pérou et aux Philippines, des enfants plus grands expliquent qu'ils ont décidé de partir chercher du travail en ville pour pouvoir continuer leurs études. En Tanzanie, un quart des participants disent avoir dû devenir domestiques à la suite du décès des membres de leur famille morts après avoir contracté le VIH ou le SIDA, et du fait qu'il n'y avait personne dans leur famille capable de s'occuper d'eux.

"J'ai commencé à travailler à l'âge de 12 ans. Je n'ai jamais revu ma famille depuis. Le pire pour moi, c'est le cafard. Ma mère n'a pu me voir que quand mon employeur a enfin accepté de lui dire dans quel quartier de Manille je travaillais. Ils voulaient que je ne voie personne parce qu'ils me tapent tout le temps. J'aurais voulu dire à mes parents à quel point ma vie était dure, mais je n'en ai jamais eu la possibilité..." (fille domestique, Philippines).

"Je me réveille à 5 heures du matin. Je m'occupe des enfants et les emmène à l'école. En rentrant, je fais les tâches ménagères. L'après-midi je vais chercher les enfants à l'école. Je vais généralement me coucher vers 9 heures du soir."

(Fille domestique, Tanzanie).



"Je suis arrivée avec maman; elle m'a laissée chez ma tante, me disant que j'allais y vivre parce que c'était mieux pour moi, car à la maison on manquait de choses."
(Fille domestique, Pérou).

Souvent le facteur décisif sont les problèmes à la maison : désintégration de la cellule familiale, sévices physiques ou sexuels subis dans leur famille, alcoolisme... En Inde, plusieurs enfants disent être partis travailler comme domestiques à cause de leur père alcoolique.

Au Bénin et au Togo un nombre important de jeunes enfants disent avoir fait l'objet de traite entre différents pays avant leur entrée comme domestiques. Au Costa Rica, beaucoup de travailleurs domestiques sont des adolescents de nationalité nicaraguayenne. Ils n'habitent généralement pas chez leur employeur mais beaucoup font état de leur exploitation et de leur discrimination du fait qu'ils sont sans papiers.

Du côté des facteurs "positifs", on peut citer les frères et soeurs ou amis déjà employés comme domestiques et le souhait des employeurs d'avoir des travailleurs plus jeunes. Au Népal, selon les enfants, il est difficile de continuer à travailler comme domestique au-delà de l'âge minimum légal du travail, à savoir 14 ans : les employeurs leur expliquent que les enfants plus grands font plus de problèmes et savent mieux négocier pour obtenir une augmentation de salaire ou faire respecter leurs droits.

## De quoi ont-ils besoin ? Les enfants domestiques s'expriment...

Les consultations font apparaître un certain nombre d'éléments qui ont un impact sur le travail des personnes, des organisations ou des institutions qui interviennent directement auprès des enfants domestiques pour les aider ou envisagent de le faire.

Ainsi, les consultations font apparaître que les interventions à l'impact le plus positif pour les enfants domestiques sont celles qui poursuivent les objectifs suivants : maintenir ou rétablir le contact entre l'enfant et sa famille proche ; intervenir directement auprès de ses employeurs sur un mode exempt d'affrontement ; constituer des groupes d'enfants domestiques et les aider ; encourager les enfants domestiques à retourner à l'école et leur permettre d'y rester en répondant à leurs besoins précis.

Les participants nous disent qu'il est nécessaire que les prestataires de services et les décideurs adultes reconnaissent la compétence et la capacité des enfants domestiques à agir en leur propre nom. Ils estiment que leurs interventions doivent être conçues de façon à développer la capacité des enfants domestiques à pouvoir agir eux-mêmes pour améliorer leur sort. C'est d'autant plus important que le nombre de services proposés aux enfants reste toujours très insuffisant au regard du nombre considérable d'enfants domestiques de par le monde.

Au-delà des différences culturelles et linguistiques, les enfants domestiques consultés disent un certain nombre de choses très claires sur les types d'interventions susceptibles de les protéger des sévices et de l'exploitation quotidienne que subissent beaucoup d'entre eux. Voici ce qu'ils demandent à ceux qui veulent leur venir en aide :

- Qu'ils leur donnent la possibilité d'aller ou l'école ou de suivre une formation pour leur permettre de ne plus être travailleurs domestiques :
- Qu'ils aident les enfants domestiques en cas d'urgence particulièrement en les sauvant et en les enlevant à des employeurs violents; qu'ils aident les enfants domestiques à obtenir réparation des employeurs coupables de violences ou d'exploitation;
- Qu'ils ne "braquent "pas les employeurs, ce qui a souvent comme conséquence d'isoler encore plus les enfants domestiques concernés. Dans certains cas les employeurs peuvent aider à améliorer les choses;
- Qu'ils proposent un plus grand nombre de services correspondant spécifiquement aux besoins des enfants domestiques qui sont souvent bien différents de ceux d'autres enfants travailleurs ;
- Qu'ils élaborent des interventions permettant de réduire l'isolement des enfants domestiques et d'améliorer le traitement qu'ils reçoivent de leur employeur. Notamment, les enfants domestiques demandent que cesse la discrimination dont ils sont victimes chez leur employeur;
- Qu'ils élaborent des interventions pour le long terme, ce qui veut dire d'éviter de mettre en place des services et de partir au bout d'un an ou deux;
- Que leurs interventions tiennent compte des problèmes qui touchent le plus les enfants domestiques : la grossesse des très jeunes filles, les effets du VIH et du SIDA, ou la traite ;
- Qu'ils fassent un effort d'information et que cette information soit donnée en même temps que sont proposés des services concrets pour les enfants domestiques;
- Qu'ils les aident dans leurs démarches auprès des services publics, par exemple pour obtenir un certificat de naissance, s'inscrire à l'école, avoir accès aux soins de santé ou retrouver leur famille et rentrer chez eux.
- L'un des messages ressortant le plus nettement des consultations est l'importance de consulter les enfants sur ce dont ils ont besoin. Le travail accompli par Anti-Slavery International et ses partenaires dans ce domaine montre que les interventions les plus efficaces sont celles qui font intervenir les enfants domestiques dans la préparation et la mise en oeuvre des projets et des programmes en question.



### 1. Introduction

### 1.1 Qui sont les enfants travailleurs domestiques?

Les enfants travailleurs domestiques sont les personnes de moins de dix-huit ans employées chez autrui à accomplir des tâches ménagères, s'occuper des enfants, faire du jardinage, des courses ou aider leurs employeurs qui ont un petit commerce. Les enfants domestiques logent parfois chez leur employeur, parfois ailleurs; certains sont payés, d'autres ne le sont pas, et certains sont rémunérés "en nature", par exemple en étant logés et nourris.

Un enfant domestique peut tout aussi bien travailler pour quelqu'un de sa famille que pour une personne extérieure. Dans le premier cas le rapport avec la famille employeuse est ambigu. En effet, en travaillant pour quelqu'un de sa famille, l'enfant travaille sans être considéré comme employé. Il habite avec la famille sans être traité comme un membre de la famille. Il ne fait aucun doute que de nombreux enfants ont à accomplir chez eux beaucoup de tâches ménagères et rencontrent des problèmes analogues aux enfants domestiques ; cependant leur situation n'est pas l'objet de ce rapport.

Le travail domestique des enfants est l'une des formes de travail des enfants les plus répandues et représentant la plus grande exploitation dans le monde aujourd'hui. C'est également l'une des formes contre lesquelles il est le plus difficile de lutter. En effet, il est difficile d'intervenir auprès des enfants domestiques, d'une part parce qu'ils travaillent derrière les portes closes du domicile de leur employeur, et d'autre part parce que la société trouve cette pratique normale et dans le cas des filles, estime qu'elle les forme et les prépare à leur avenir.

Les enfants sont régulièrement amenés à travailler comme employés de maison dès l'âge de sept ans. Les enfants domestiques ont très peu de contacts avec leur famille et n'ont pas l'occasion de se faire des amis ; ils sont complètement sous l'emprise de leur employeur dont la préoccupation principale, souvent, n'est pas le bien de l'enfant. S'il est vrai que certains enfants deviennent travailleurs domestiques en espérant pouvoir ainsi poursuivre leur scolarité, la plupart ne peuvent le faire et travaillent dans des situations représentant les pires formes de travail des enfants. Beaucoup ont été victimes de la traite ou vivent dans la servitude de par le monde.

Selon l'Organisation internationale du Travail (OIT), parmi les filles de moins de seize ans, la première profession est celle de travailleur domestique. Les statistiques récentes d'un certain nombre de pays montrent que des millions de filles dans le monde se trouvent dans cette situation . Les garçons ou adolescents de sexe masculin sont également nombreux à être employés comme domestiques dans bien des pays, mais le travail domestique reste essentiellement féminin : on estime en effet qu'environ 90 pour cent de tous les enfants domestiques sont des filles.

Or, en dépit de leur grand nombre, les enfants domestiques demeurent invisibles et marginalisés économiquement et socialement du fait des idées fausses entourant leur travail. Les gens pensent généralement que les enfants employés comme domestiques sont en sécurité dans leur travail, alors qu'ils y sont fréquemment victimes de multiples sévices - physiques, verbaux, sexuels.

Veuillez vous reporter au chapitre 4 pour de plus amples informations relatives aux enfants travailleurs domestiques en général et au contexte dans lequel s'inscrit ce phénomène.

### 1.2 Objectif de ce rapport

Le droit international énonce le principe suivant : tous les enfants (de moins de dix-huit ans) ont le droit d'exprimer librement leur point de vue relatif aux questions les concernant (Convention relative aux droits de l'enfant des Nations unies, article 12). En dépit de cela, et s'il est vrai que la situation des enfants domestiques a fait l'objet d'une bien plus grande attention au cours des quinze dernières années, le point de vue des enfants domestiques reste

"Le meilleur moment de ma vie a été quand mes employeurs ont accepté de m'envoyer à l'école." (Fille domestique, Népal).



Pete Williamson



"Je suis traitée couci-couça. Il faut que je fasse attention à rester à ma place. [...]
Pour eux je suis leur domestique; je les sers."
(Fille domestique, Cajamarca, Pérou).

souvent méconnu. C'est pour remédier à cet état de choses qu'Anti-Slavery International et ses partenaires ont entrepris des consultations avec les enfants domestiques qui s'inscrivent dans un projet plus vaste dont l'objectif est d'identifier les interventions les plus utiles pour les enfants domestiques et celles qui représentent la meilleure protection contre les sévices et l'exploitation.

Ce rapport représente un instantané de la condition d'un échantillon d'enfants travailleurs domestiques, de leurs préoccupations et de leurs revendications; il donne ainsi une idée des principaux problèmes et difficultés de l'ensemble des enfants travailleurs domestiques de par le monde.

L'objectif de ce rapport est également d'informer les décideurs politiques et les responsables de l'élaboration de programmes locaux ou internationaux sur la situation et les besoins des enfants travailleurs domestiques - tels que nous les exposent les enfants eux-mêmes - afin que les programmes et politiques destinés à ces enfants soient mieux adaptés. Il a aussi pour but d'inciter à ne pas considérer les enfants travailleurs domestiques comme de simples objets d'étude, mais comme des acteurs sociaux à part entière à même d'exprimer leurs besoins et de transformer leur vie et celle des autres. Enfin, nous espérons que ce rapport sera utile comme outil de plaidoyer - notamment en alertant l'opinion publique sur la problématique des enfants domestiques.

#### 1.3 Les consultations

En tout, plus de vingt consultations ont été organisées entre mai et octobre 2004, faisant intervenir plus de 400 enfants domestiques et anciens domestiques dans des zones urbaines ou rurales dans les pays suivants : le Bénin, le Costa Rica, l'Inde, le Népal, le Pérou, les Philippines, la Tanzanie et le Togo. Les consultations ont été menées par du personnel qualifié d'ONG spécialisées dans les services aux enfants travailleurs domestiques, sous la houlette générale d'Anti-Slavery International.

#### Notes relatives au tableau de consultations sur la page ci-contre :

- Les chiffres ci-contre de la répartition par âge et par sexe ne concernent que les participants aux consultations et ne sont pas forcément représentatifs de l'ensemble des enfants travailleurs domestiques dans les pays ou les lieux concernés;
- certains participants ne connaissaient pas leur âge et les équipes de chercheurs ont donc procédé à des estimations.

Ci-dessous: enfant travailleur domestique au Pérou.



Photo: Asociación Grupo de Trabajo Redes

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Coup de main ou vie brisée ? : Comprendre le travail domestique des enfants pour mieux intervenir (OIT, Genève, 2004).



### GRAPHIQUE: Consultations: Qui a été consulté et où

Pays	Lieu de la consultation	Nombre d'enfants domestiques et anciens domes-tiques consultés (moins de 18 ans)	Nombre d'anciens enfants domestiques consultés (18 ans et plus)	Rapport filles - garçons
BENIN	Cotonou: capitale	31	1	30 filles - 2 garçons
	<b>Dogbo:</b> village en zone rurale	26	4	25 filles - 5 garçons
COSTA RICA	San José: capitale, & trois villes moins importantes (Monteverde; Cartago; Turrialba)	35	0	31 filles - 4 garçons
INDE	<b>Chennai:</b> capitale de l'état de Tamil Nadu	26	0	Toutes des filles
NEPAL	<b>Lalitpur:</b> district de la vallée de Katmandou	30	0	17 garçons - 13 filles
PEROU	Cajamarca: zone urbaine en montagne	40	8	23 filles - 25 garçons
	Lima: capitale	40	10	25 filles - 25 garçons
	<b>Pucallpa:</b> zone urbaine dans une région de forêts	43	11	29 filles - 25 garçons
PHILIPPINES	Manille: capitale; (faisant intervenir des enfants domestiques travaillant à Manille, à Batangas, à Bacolod et à Davao)	13	7	toutes des filles
TANZANIE	<b>Dar es-Salaam:</b> capitale (canton de Sinza)	15	8	21 filles - 2 garçons
	<b>Mwanza:</b> ville dans le nord (canton de Nyakoto + Ilemela)	23	14	29 filles - 8 garçons
TOGO	Atakpame: zone rurale	20	12	toutes des filles
	Lomé: capitale	22	7	toutes des filles
TOTAL		364	82	446 (nombre total d'enfants consultés)



Un livre de coloriage réalisé par AGTR et visant à informer sur le travail des enfants domestiques au Pérou.



Les résultats de ces consultations ont été diffusés dans les pays concernés et ont permis d'y faire évoluer la théorie et la pratique de diverses manières :

Au Pérou un rapport national contenant les conclusions de la consultation et intitulé "Nous ne sommes pas invisibles" (*No somos invisibles*) a été largement diffusé auprès des responsables politiques, des décideurs, des médias et a suscité un débat national sur cette question. Cette publicité a suscité un intérêt accru vis-àvis de ce thème de la part de bénévoles au Pérou. Les consultations ont également eu comme conséquence la création de plusieurs réseaux d'entraide mutuelle à l'initiative des participants. Une version de l'ouvrage destinée aux enfants a été réalisée, *Oye*. Il s'agit d'un livre de coloriage qui s'adresse aussi bien aux enfants travailleurs domestiques qu'aux écoliers et dont le but est de faire connaître la situation des enfants travailleurs domestiques, leur point de vue, leurs droits.

Au Togo, les résultats des consultations ont été présentés à la Commission nationale relative aux droits de l'enfant; celle-ci a entrepris l'élaboration d'une nouvelle loi destinée à protéger les enfants, utilisant pour cela les témoignages et les revendications des enfants.

Aux Philippines les résultats des consultations ont servi à élaborer des stratégies pour le programme national assorti d'un calendrier relatif au travail domestique des enfants en tant que l'une des pires formes de travail des enfants. Des témoignages d'enfants ont également été reproduits dans le détail dans une publication étudiant le lien entre la traite et le travail domestique.<sup>3</sup>

Au Costa Rica les résultats des consultations furent présentés au Conseil national des enfants et des adolescents et à la Commission nationale pour l'élimination du travail des enfants et pour la protection de l'adolescent travailleur. Les conclusions en furent également diffusées auprès de tous les partis politiques au moment des élections présidentielles de 2006 et largement reprises par les médias locaux. Enfin, elles ont connu une diffusion internationale par le truchement d'un bulletin électronique lu très largement.

En Tanzanie les résultats furent communiqués à différents organismes publics et organisations non gouvernementales (ONG) locales et nationales ; une telle chose a contribué à ce que le travail domestique des enfants reste une grande priorité nationale. Cela a également permis de renforcer la coopération sur cette question entre dirigeants politiques locaux (y compris les chefs de quartier), dirigeants religieux, bénévoles de quartier, ainsi qu'entre les représentants des ONG, des établissements universitaires, des organismes de santé ou des organismes juridiques. L'ONG Kivulini basée à Mwanza a défini un certain nombre de nouvelles approches à la suite de ces consultations : elle utilise notamment les "exemples" pour prévenir la traite des enfants aux fins de leur emploi comme domestique ; elle a également créé l'Association des employeurs responsables pour protéger les enfants travailleurs domestiques de la violence (exploitation et maltraitance).

Les résultats des consultations ont également été utilisés lors d'une réunion internationale de praticiens organisée par Anti-Slavery International, où se sont retrouvées 30 personnes, personnels de terrain d'ONG et membres de six organisations et réseaux internationaux, pour échanger et débattre de la bonne pratique dans les interventions auprès des enfants domestiques.<sup>4</sup> Cette réunion donna lieu à un rapport intitulé *Enfants travailleurs domestiques : Manuel sur la bonne pratique dans les interventions*. (Anti-Slavery International, 2005). Il peut être téléchargé sur le site d'Anti-Slavery International : www.antislavery.org

### 1.4 Aspects déontologiques et dilemmes

Conformément à la bonne pratique développée par Anti-Slavery International et les ONG partenaires, on a choisi les lieux des consultations essentiellement en fonction de la présence de services de qualité accessibles aux enfants travailleurs domestiques. On s'est notamment assuré qu'on disposait de personnes qualifiées sachant écouter les participants avec tact et les aider à revivre des expériences très dures.

Les participants aux consultations représentent deux catégories de population différentes: les enfants qui utilisaient déjà les services, et qui étaient donc connus des équipes chargées des consultations, et les autres. Dans bien des cas les membres de l'équipe ont eu à contacter les employeurs ou les tuteurs des enfants, leur expliquer l'objectif de la recherche et obtenir leur consentement à ce que les enfants participent à ce travail. Cela a également permis de rencontrer un certain nombre d'enfants qui ont pu par la suite utiliser les services proposés par les ONG. Plusieurs participants ont dit qu'ils étaient maltraités par leur employeur actuel; les ONG ont pu alors intervenir immédiatement en consultation avec les enfants en question.

 $<sup>^3</sup>$  Looking from within: A Primer on Trafficking in persons in the Philippines, Fondation Visayan Forum, Manille, 2005.

<sup>4</sup> Atelier international destiné aux praticiens intervenant sur le travail des enfants domestiques : favoriser la bonne pratique dans les interventions, Anti-Slavery International, 22-24 novembre 2004. Bangkok, Thaïlande.



Les consultations s'adressaient à des enfants travailleurs domestiques et anciens travailleurs domestiques. Cela signifie que certains participants avaient plus de dix-huit ans et n'étaient plus forcément employés comme travailleurs domestiques au moment des consultations (se reporter au tableau, paragraphe 1.3) Mis à part le fait évident que la vérification de l'âge est toujours difficile, la décision d'inclure des enfants qui ne travaillaient plus comme domestiques a été prise parce qu'il s'agissait de personnes à même de replacer leur expérience d'enfant travailleur domestique dans un contexte plus large. On a notamment considéré que ces jeunes étaient particulièrement bien placés pour nous dire quelles interventions leur avaient été le plus utiles et lesquelles les avaient le mieux protégés de la maltraitance et de l'exploitation.

Tous les participants furent informés à l'avance de l'objectif des consultations et de l'usage que nous comptions en faire. Ils n'étaient pas obligés de participer à toutes les discussions et pouvaient demander que leurs interventions ne soient pas enregistrées au procès-verbal (ce qui s'est produit plusieurs fois).

Tous les enfants travailleurs domestiques ou anciens travailleurs domestiques furent consultés avant d'utiliser les illustrations reproduites dans ce rapport ou leurs propres dessins.

Le lecteur désirant plus de renseignements concernant ces aspects déontologiques est invité à contacter les équipes de recherche des différents pays (se reporter à l'annexe I pour leurs coordonnées).

### 1.5 Méthodes suivies dans les consultations

Tous les participants étaient enfants travailleurs domestiques ou anciens enfants travailleurs domestiques, ce qui signifie qu'ils avaient tous une expérience d'enfant domestique. Nous les avons choisis de façon à refléter les expériences diverses de l'ensemble des enfants travailleurs domestiques ; nous les avons choisis notamment en fonction de leur âge, de leur sexe, de leur religion, de leur catégorie socio-économique et ethnique, de leur lieu d'origine, de leur niveau d'études et de rémunération (y compris lorsque celle-ci était inexistante).

Dans l'intérêt des enfants concernés, la majorité des enfants travailleurs domestiques ou anciens travailleurs domestiques consultés étaient déjà en contact avec un organisme de services, ce qui leur a permis le cas échéant de se faire aider par rapport à un problème abordé dans les consultations. Dans les cas où les enfants n'étaient pas en contact avec un tel organisme, on leur a indiqué où s'adresser pour obtenir de l'aide.

Différentes méthodes ont été utilisées pour déterminer la situation des enfants travailleurs domestiques et anciens travailleurs domestiques et pour recueillir leur point de vue.

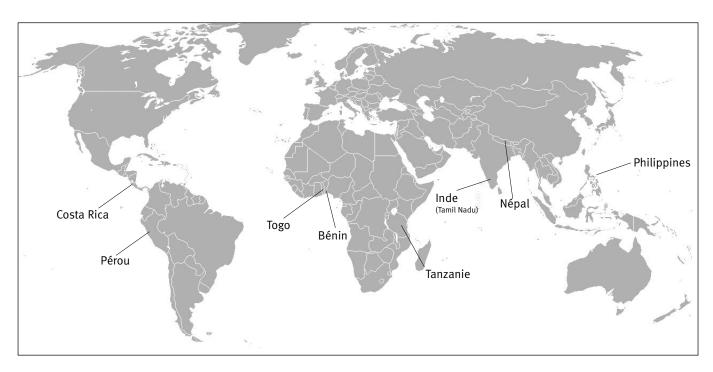
Les principales méthodes de collecte d'informations ont été les entretiens individuels structurés et semistructurés ainsi que les discussions de groupe. Dans bien des cas les enfants travailleurs domestiques concernés (en particulier les plus jeunes) se sont exprimés par des dessins, dont des exemples figurent dans ce rapport.

Des discussions ont par ailleurs été conduites avec d'autres personnes importantes dans la vie des enfants travailleurs domestiques ou anciens travailleurs domestiques : les employeurs, les tuteurs, les chefs de quartier etc. Ainsi à Mwanza (Tanzanie) des chefs de quartier ont été informés de ce travail pour qu'ils le soutiennent et qu'ils nous aident à identifier les ménages employant des enfants travailleurs domestiques. Par contre, à Dar-es-Salaam, il a été beaucoup plus efficace de passer par des femmes occupant des positions d'importance pour établir où se trouvaient les enfants travailleurs domestiques. Ce qui est certain, c'est que dans les deux cas les employeurs ont moins hésité à libérer leurs jeunes employés pour leur permettre de participer à cette étude que s'ils n'avaient pas été contactés par des notables locaux.

Le chapitre 5 donne de plus amples détails concernant les méthodes de collecte des données et les enseignements tirés des consultations.



## 2. La situation des enfants travailleurs domestiques telle qu'ils la décrivent



### 2.1 Quel âge ont-ils à leur début ?

Parmi les plus de 400 enfants consultés, travailleurs domestiques ou anciens travailleurs domestiques, la plupart avaient commencé à travailler avant douze ans ; dans certains pays de nombreux enfants avaient commencé bien plus jeunes. On voit apparaître au Pérou et aux Philippines un mouvement de migration en plusieurs étapes : les enfants travaillent d'abord en dehors de la capitale (donc moins loin de chez eux), et passent progressivement à des villes plus grandes arriver à la capitale en grandissant.

### âge auquel les enfants deviennent domestiques

Pays	Age le plus jeune de début d'activité de domestique	Age moyen de début d'activité comme domestique	
Bénin	7 ans	9 ans	
Costa Rica	10 ans	12-13 ans	
Inde (Tamil Nadu)	7 ans	10 ans	
Népal	8 ans	9 ans	
Pérou	8 ans	11 ans	
Philippines	7 ans	13-14 ans	
Tanzanie	7 ans	14 ans	
Togo	7 ans	9 ans	



## 2.2 Comment et pourquoi deviennent-ils travailleurs domestiques ?

Les principales raisons pour lesquelles les enfants deviennent domestiques sont la nécessité de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille du fait de leur pauvreté, les problèmes familiaux (séparation des parents, décès d'un parent, violence ou maltraitance chez eux), même si les causes de la pauvreté ou le type de problème familial diffèrent selon le pays concerné. Dans certains pays (le Pérou et les Philippines notamment) un nombre important d'enfants plus grands disent avoir décidé eux-mêmes de quitter leur foyer pour chercher du travail, espérant pouvoir ainsi poursuivre leur scolarité. En Inde, un certain nombre d'enfants travaillent pour rembourser des emprunts contractés par la famille ; plusieurs donnent comme raison de leur départ le désir de fuir un père alcoolique. En Tanzanie, un quart des participants déclarent avoir été forcés de commencer à travailler comme domestiques à la suite du décès par le VIH ou le SIDA de membres de leur famille et du fait qu'il n'y avait personne de confiance dans la famille pour les prendre en charge. Au Népal, les conflits internes sont un facteur qui incite les enfants à devenir domestiques. Au Costa Rica beaucoup d'enfants commencent à travailler comme travailleurs domestiques pour augmenter les revenus de leur famille.

Pour ce qui est des facteurs "positifs "on peut citer les frères et soeurs ou amis déjà employés comme travailleurs domestiques et le souhait des employeurs d'avoir des travailleurs plus jeunes. Ainsi au Népal, selon les enfants, il est difficile de continuer à travailler comme domestique au-delà de l'âge minimum légal du travail, 14 ans : les employeurs leur expliquent que les enfants plus grands font plus de problèmes et savent mieux négocier pour obtenir une augmentation de salaire ou faire respecter leurs droits.



Pete Williamson

"J'ai commencé à travailler parce que je ne voulais pas rester à la maison où mon père me traitait mal...non, ce n'est pas qu'ils me traitaient mal, c'est que je ne voulais pas rester à la maison parce qu'il me bat, il me gronde, je ne peux même pas me reposer. Il est menuisier et il nous demande de faire plein de choses, je dois l'aider à poncer...je n'ai même pas le temps de faire mes devoirs." (Fille domestique, 14 ans, Pucallpa, Pérou).

"Mon père est mort quand j'avais trois ans ; quelques mois plus tard ma mère a perdu la raison. Elle a perdu la tête donc elle ne pouvait plus s'occuper de moi, on m'a envoyée travailler comme domestique."

(Fille domestique, Cotonou, Bénin)

"Ma tante...Un jour je n'ai pas pu m'inscrire à l'école mais elle est venue me dire" aide-moi à la maison et je te donnerai l'argent qu'il te faut. "Mais elle ne me donne pas grand-chose. Je me débrouille et j'arrive à acheter mes manuels." (Fille domestique, 12 ans, Lima, Pérou).

"Je voulais faire des études mais je n'avais pas l'argent pour acheter les fournitures scolaires. Nous sommes douze frères et soeurs. Je suis la troisième. Nos parents ne pouvaient pas s'occuper de nous. Ma famille ne pouvait pas m'aider à acheter ce dont j'avais besoin pour les projets à l'école." (Fille domestique, 16 ans, Davao, Philippines).

"Mon premier travail a été d'accompagner ma mère qui allait vendre des pâtisseries. C'était très dur car on travaillait dès tôt le matin ; il fallait faire les gâteaux, les faire cuire, puis on était dans la rue toute la journée ; plus tard j'ai trouvé un travail chez une dame chez qui je travaillais toute la journée comme domestique." (enfant travailleur domestique, 15 ans, Carpio, Costa Rica).

"Comme je ne suis pas allée à l'école c'est le seul travail que je puisse faire." (Fille domestique, Tanzanie).

"Comme tout le monde dans ma famille est mort sauf ma grand-mère, il a fallu que je gagne notre vie à toutes les deux." (Fille domestique, Népal).



"Ma soeur aînée a été la première à y aller. Une fois arrivée, je suis arrivée à lui parler pour qu'elle m'aide à trouver un logement. Elle m'a dit de venir et que je pourrais habiter avec elle en attendant de trouver. J'ai passé trois semaines avec elle et ses enfants jusqu'à ce que je trouve une maison où je travaille à l'heure dans le quartier de Tibas." (Fille domestique, 17 ans, La Carpio, Costa Rica).

"Je suis arrivée avec maman; elle m'a laissée chez ma tante en me disant que c'était mieux pour moi car à la maison on manquait de choses." (Fille domestique 14 ans, Pérou).

"Ma mère m'a confiée à un employeur. Elle devait partir à l'étranger y travailler comme domestique. Depuis je ne l'ai vue qu'une fois quand elle est rentrée en vacances. Elle n'est restée qu'une semaine, puis elle est repartie." (Ancienne enfant domestique, Mindoro, Philippines (a commencé à travailler comme domestique à l'âge de 12 ans)).

"Quand j'avais 16 ans une amie que je connaissais par l'église m'a dit qu'une fille cherchait quelqu'un pour s'occuper de son bébé; comme je n'allais pas à l'école et que ne travaillais pas, je suis allée voir."

(Ancienne domestique, 19 ans, Lima, Pérou).

"Mon frère et moi, on est partis ensemble chercher du travail, il fait le ménage chez les gens et je garde un enfant... J'ai vu dans une annonce qu'ils cherchaient une nounou et j'ai dit à la dame que je pouvais m'occuper de son petit garçon de trois ans." (Fille domestique, 10 ans, Cajamarca, Pérou).

"Mon professeur m'a embauchée comme plongeuse pour le mariage de sa fille. Ils m'ont demandé de rester un peu plus longtemps. Je suis restée dans leur villa en province pendant un mois ; Puis son beau-frère a eu besoin d'un travailleur domestique à Manille, donc ils m'y ont emmenée." (Fille domestique, 15 ans, Samar, Philippines).

Le rôle des intermédiaires Le futur employeur entre parfois directement en contact avec l'enfant ou sa famille, mais il fait plus souvent appel à un intermédiaire pour trouver un travailleur domestique.

Un certain nombre de participants déclarent être devenus travailleurs domestiques après avoir été victimes de traite entre différents pays. Ainsi au Bénin et au Togo une proportion importante des enfants disent avoir été transportés entre la Côte d'Ivoire et le Bénin, entre le Bénin et le Togo ou la Côte d'Ivoire, entre le Ghana et le Bénin ou le Togo pour être employéAu Népal d'autres membres de la famille, frères et soeurs aînés par exemple, travaillant déjà, encouragent également les plus jeunes à s'engager comme domestiques en leur parlant des débouchés professionnels ou en les aidant à trouver du travail.

Ce qui ressort également de ces consultations est que dans certains pays, ce sont les enfants euxmêmes qui cherchent un emploi comme travailleur domestique chez autrui, espérant pouvoir ainsi poursuivre leur scolarité qu'ils devraient arrêter s'ils restaient à la maison. C'est particulièrement le cas au Pérou, au Népal ou aux Philippines. Un certain nombre d'enfants interrogés disent également avoir cherché un emploi de travailleur domestique pour quitter leur famille ou tout simplement pour gagner de l'argent.

Dans les régions défavorisées des Philippines, certains enfants nous disent que leur professeur leur propose de travailler pour payer leur scolarité. On sait que certains professeurs ont fait cette offre à un enfant quand ils voyaient qu'il avait du mal à suivre à l'école ou qu'il n'était pas vraiment soutenu par sa famille.

s comme enfants travailleurs domestiques. Dans tous ces cas un intermédiaire ou une "tatan" (qui fait parfois partie de la famille, mais pas toujours) amène l'enfant chez son futur employeur.

La façon habituelle pour les enfants de devenir domestiques peut être assimilée à de la traite même si ce terme a été rarement utilisé lors des consultations pour décrire les déplacements au sein du territoire national. Les participants mentionnent fréquemment des recruteurs ou autres intermédiaires qui facilitent leur début dans la condition de travailleur domestique. Beaucoup évoquent les fausses promesses qui leur ont été faites ainsi qu'à leurs parents concernant leurs conditions de travail et de vie futures. Aux Philippines, les recruteurs se servent du travail domestique pour attirer les enfants et leur faire faire d'autres formes de travail moins acceptables. On fait par exemple croire à l'enfant et à ses parents que l'enfant travaillerait comme domestique, alors qu'en fait l'intention est de le faire se prostituer.

Au Costa Rica beaucoup d'adolescents de nationalité nicaraguayenne travaillent comme travailleurs domestiques. Leur migration est facilitée par des membres de leur famille et des groupes de Nicaraguayens vivant déjà au Costa



Rica: ceux-ci les aident en leur fournissant un logement et en les aidant à trouver du travail.

Au Pérou comme dans bien d'autres pays le premier emploi d'un enfant est généralement chez quelqu'un de sa famille. Beaucoup de filles déclarent ainsi que c'est essentiellement du fait de leur mère qu'elles sont devenues travailleuses domestiques. Aux Philippines certaines mères travaillent elles-mêmes comme domestiques à l'étranger et doivent donc quitter leur famille. Ce qu'elles font parfois est de confier leurs enfants à des gens qu'elles connaissent, des parents ou des voisins.

"Je me réveille à six heures du matin. Je prépare le petit déjeuner des parents et des enfants, puis je fais la vaisselle, je balaie, je passe la serpillière, je fais la lessive, donne à manger aux chiens, et je finis de faire le ménage dans le reste de la maison. Quand les enfants rentrent de l'école je leur prépare le déjeuner ou leur donne un casse-croûte." (Garçon domestique, 10 ans, Lima, Pérou).

### 2.3 En quoi consiste leur travail?

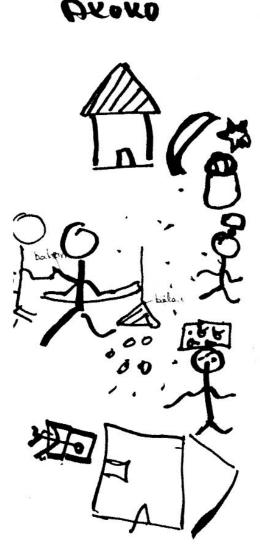
### Quelles sont nos tâches?



- balayer (la maison et la cour)
- faire la vaisselle
- laver par terre
- repasser
- faire la cuisine
- aller chercher de l'eau

- faire les courses et le marché
- aider leur
   employeur dans
   son travail
- s'occuper des jeunes enfants
- s'occuper des personnes
   âgées

- emmener les enfants de l'employeur à l'école
- les aider à faire leurs devoirs
- s'occuper du jardin
- laver la voiture
- s'occuper des animaux



En haut: Akoko décrit la vit d'un enfant travailleur domestique (Lomé).



"Je travaille à l'heure. Je dois arriver à six heures et demie du matin et il faut que je sois à l'heure. Je balaie par terre, fais la poussière, nettoie les toilettes, fais la vaisselle, le repassage de tous les vêtements, prépare le déjeuner. Je dois m'occuper des enfants quand ils rentrent de l'école, leur donne à manger, fais la vaisselle et prépare le dîner. La dame rentre vers cinq heures. Alors je peux rentrer chez moi, mais il faut que je prenne deux bus." (Fille domestique, 15 ans, Manuel de Jesus, Cartago, Costa Rica).

"Je fais le ménage, prépare le petit déjeuner, m'occupe des enfants et les emmnène à l'école, ensuite je fais le marché, la cuisine, vais chercher de l'eau ..." (Fille domestique, 18 ans, Dar es-Salaam, Tanzanie).

Ci-dessous: Rosalie se dessine travaillant comme portefaix au marché (Atakpame, Togo). « Je veux la paix », dit-elle.

je vent le Paix



"Je lave par terre plusieurs fois par jour. Quand ce n'est pas bien fait, mon employeur me jette l'eau sale à la figure."
(Fille domestique, Lomé, Togo).

Ci-dessous: Abadji lave des vêtements sous la menace de son employeuse qui brandit un bâton (Atakpame,Togo). S'il est vrai que les tâches confiées aux enfants travailleurs domestiques et la façon dont elles sont réalisées peuvent présenter des différences d'un pays à l'autre, voire au sein d'un même pays, leurs responsabilités quotidiennes restent fondamentalement les mêmes.

On note cependant que les tâches accomplies par les enfants travailleurs domestiques suivent souvent la répartition traditionnelle des rôles entre hommes et femmes, quel que soit le pays ou la région concernée. Ainsi on demande généralement aux filles d'accomplir des tâches "d'intérieur", à savoir faire la cuisine, le ménage, le lavage, et de s'occuper des jeunes enfants ou des personnes âgées. Certes, il arrive aussi que les garçons (surtout les plus jeunes) fassent ce genre de travaux, mais ils travaillent généralement à l'extérieur où ils s'occupent du jardin, du bétail ou des véhicules.

Notons qu'en jouant leur rôle " à l'intérieur ", les filles domestiques passent souvent une partie de la journée à l'extérieur, lorsqu'elles vont chercher de l'eau, qu'elles font le marché ou qu'elles aident leur employeur dans son travail. C'est moins le cas pour les plus jeunes à qui on hésite à confier ces tâches, du fait qu'elles seraient appelées à négocier, à avoir de l'argent sur elles et à porter des objets lourds - et également par souci de sécurité de ces fillettes de la part de l'employeur.

Aux Philippines, les garçons et filles travailleurs domestiques font des corvées différentes. Les garçons ont généralement à porter des objets lourds ou dangereux, faire du gardiennage ou de la mécanique; les filles doivent faire le lavage et le repassage, le ménage, la cuisine, et s'occuper des enfants de l'employeur. On ne demandera pas aux garçons d'accomplir des tâches considérées comme féminines, par contre les filles peuvent avoir à accomplir des tâches considérées comme masculines, comme porter des objets lourds. De plus dans certains cas les filles ont à faire un massage à leur employeur; on considère que c'est normal dans la mesure où elles sont censées représenter un agrément pour l'employeur.

En plus de leurs tâches ménagères, les enfants travailleurs domestiques au Bénin et au Togo vendent toute une quantité de produits au marché et dans la rue, du gari (farine de manioc), du pain,





des condiments, de l'huile, du pétrole, du poisson, du savon, des vieux vêtements, des fruits, du riz cuit, des piments, de l'akpan (pâte à base de maïs), du gao (galette de fèves) et de l'eau. Dans la plupart des cas les enfants sont aussi censés préparer les produits qu'ils vendront, par exemple en versant de l'eau dans des sachets individuels qu'ils mettent au réfrigérateur. D'autres doivent passer la pâte de maïs à la vapeur ou faire frire les galettes de fèves ou le poisson, le matin, avant d'aller au marché puis porter les produits sur la tête toute la journée en parcourant le marché pour les vendre.

Les participants aux consultations au Bénin et au Togo signalent également qu'un grand nombre des enfants qu'on voit sur les marchés travailler comme porteurs et vendant des produits sont des travailleurs domestiques travaillant aux côtés de leur employeur. A Atakpame (Togo) et dans d'autres endroits, certains des enfants consultés ne se considèrent pas comme des enfants travailleurs domestiques - ils estiment qu'ils vivent simplement chez quelqu'un de leur famille. Mais beaucoup d'entre eux disent qu'ils font plus de corvées que les enfants de la famille et qu'ils sont souvent maltraités - ce qui amène chez eux la prise de conscience qu'ils sont des enfants travailleurs domestiques.

## 2.4 Heures de travail et heures de repos

L'un des aspects les plus frappants révélé par différentes études relatives à la situation des enfants travailleurs domestiques au fil des ans est le fait qu'ils peuvent être appelés à travailler 24 heures sur 24 et que leur journée de travail est extrêmement longue.

Les consultations le confirment. Dans toute l'Afrique et l'Asie, les enfants domestiques habitant chez leur employeur disent qu'ils travaillent en moyenne 15 heures par jour. Au Pérou, il semble que les journées soient plus courtes, 9 à 10 heures en moyenne, à l'exception des filles à Lima qui travaillent généralement une douzaine d'heures par jour. Même au Costa Rica où la majorité des enfants travailleurs domestiques ne vivent pas avec leur employeur, ceux à plein temps travaillent en moyenne dix heures par jour, quelquefois beaucoup plus dans la mesure où ils sont censés être disponibles quand leur employeur a besoin d'eux. Aussi bien pour les enfants domestiques habitant chez l'employeur que pour les autres il y a généralement une heure fixe marquant le début de la journée de travail, mais pas la fin. Le nombre d'heures travaillées dépend des besoins et de l'humeur de l'employeur. Même dans les cas où il y a une heure théorique de début et de fin de la journée de travail, nombreux sont les témoignages d'enfants travailleurs domestiques montrant qu'ils sont toujours " de garde ".



En haut: Anthony se représente portant avec peine de gros seaux d'eau (Mwanza, Tanzanie).

"Je travaille de sept heures du matin à cinq heures du soir sans faire de pause, ils me donnent à manger mais je ne peux pas m'asseoir trop longtemps. **Ensuite quand je** rentre je dois partager l'argent que j'ai gagné et je dois aussi aider à faire le ménage et à préparer à manger pour mes frères et soeurs plus jeunes." (Enfant domestiques, 12 ans, Terjarcillos, Costa Rica).

"Je me réveille à 3 heures du matin; j'arrose les plantes, fais le ménage, vais au marché, fais la cuisine, la vaisselle, la lessive, le repassage. Je retourne trois fois au marché dans la journée. J'ai le droit de suivre des cours entre cinq heures et neuf heures du soir. Quand je reviens j'ai la vaisselle à faire, puis je masse mes employeurs, l'homme et la femme, jusqu'à une heure du matin. Je n'ai que deux heures de sommeil." Ancienne fille domestique, 29 ans, originaire de Buikidnon, Philippines (devenue enfant domestique à l'âge de neuf ans).

"Je me réveille à cinq heures du matin, je m'occupe des enfants et les accompagne à l'école. Quand je rentre je fais des tâches ménagères. Ensuite je vais chercher les enfants à l'école. Je vais généralement me coucher à 9 heures du soir." (Fille domestique, Dar es-Salaam, Tanzanie).

"Ma journée commence toujours par un sermon de mon employeur. Je travaille tant qu'ils ont besoin de moi.. Je travaille tant qu'ils me voient dans les parages." (Ancienne fille domestique, 23 ans, Mindoro, Philippines (a commencé comme domestique à l'âge de 12 ans).



"Je travaille normalement six à sept heures par jour, le matin et l'après-midi, car le soir mes employeurs m'autorisent à aller à l'école. Mais le soir en rentrant à la maison j'avais encore du repassage à faire." (Fille domestique, 15 ans, originaire de Leyte et travaillant maintenant à Batangas, Philippines).

(Quand es-tu allé voir tes parents pour la dernière fois?) "Pas depuis que je suis arrivé ici il v a trois ans. Ils habitent très loin et je ne peux pas y aller tout seul, ; ils n'ont pas l'argent pour venir ici." (Tu as des contacts avec eux?) "Quelquefois quand ils vont au village ils m'appellent [...] pas souvent." (Garçon domestique, 16 ans, Lima, Pérou).

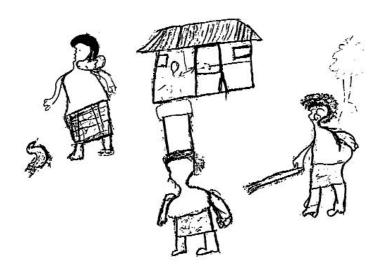
"Je suis libre le dimanche après-midi. Je vais me balader sur la Place des Armes avec mes copines. C'est super! Quelquefois les garçons nous embêtent, mais on ne s'occupe pas d'eux, on se moque d'eux." (Fille domestique, 17 ans, Cajamarca, Pérou).

"Maman vient voir de temps en temps si je vais bien, elle demande à la dame si je travaille bien, mais elle ne vient pas très souvent, elle dit que ça va énerver la dame." (Garçon domestique, 10 ans, Cajamarca, Pérou)

"Je ne les ai pas vus [ma famille] mais je les ai appelés le 20 octobre parce que c'était mon anniversaire. La dernière fois que je les ai vus, c'était le 18 mai, le jour où je suis arrivée ici." (Fille domestique, 13 ans, Lima, Pérou)

Mon employeur m'a dit de ne pas quitter la maison tant que son bébé ne marche pas ; il a deux semaines. (Fille domestique, 14 ans, Mwanza, Tanzanie).

Dessin et citation au-dessus: Quand on a demandé à (Veronica) de faire un dessin illustrant son travail, elle s'est représentée en train de vaquer à différentes tâches en portant un bébé sur le dos.



Dans l'ensemble des consultations les enfants travailleurs domestiques habitant chez l'employeur déclarent que leurs heures de repos sont très rares, voire inexistantes. En Tanzanie, près de la moitié des enfants consultés disent n'avoir aucune période de repos pendant la semaine et ne pas avoir de congé annuel. Pour d'autres le seul repos hebdomadaire consiste en quelques heures le dimanche ou pour les prières du vendredi. Un certain nombre d'enfants travailleurs domestiques à Lomé (Togo) se plaignent de devoir aller à l'église avec leur employeur pendant ce qui est théoriquement leur temps libre le dimanche.

En Tanzanie seuls quelques participants déclarent bénéficier de congés annuels. Au Népal, pour les enfants, ne pas pouvoir rentrer chez eux signifie manquer leurs principales fêtes religieuses; cela les frustre et les attriste, leur donnant le sentiment de perdre leur identité.

Aux Philippines les travailleurs domestiques considèrent que le temps passé à l'école est du repos. Mais l'employeur leur demande encore de travailler quand ils rentrent le soir, ne tenant pas compte du fait qu'ils disposent de moins de temps. Comme ils vont à l'école ils n'ont généralement pas droit à des jours de congé.

## 2.5 Contacts avec la famille et les amis

Si les enfants travailleurs domestiques n'habitant pas chez leur employeur vivent généralement chez eux ou voient fréquemment leur famille, il n'en va pas de même pour les enfants habitant chez leur employeur. Au Pérou, la fréquence des contacts des enfants travailleurs domestiques avec leur famille et leurs amis varie énormément. Certains enfants travailleurs domestiques ont le droit de recevoir des gens mais les employeurs découragent généralement les visites. Ainsi à Lima, un certain nombre d'enfants travailleurs domestiques habitant chez leur employeur racontent que leur employeur tente de les contrôler et de les isoler de leur famille en limitant les possibilités de contacts et de visites.

En Tanzanie, un tiers des enfants travailleurs domestiques dit ne pas pouvoir recevoir de visites ou aller voir leurs parents ou leur famille; ce chiffre

"A moins que maman ne le demande à mon employeur je n'en ai pas [de jour de congé]." (Garçon domestique, 14 ans, Lima, Pérou).



est plus élevé parmi les enfants travailleurs domestiques employés dans la capitale, Dar es-Salaam. Leurs témoignages indiquent un plus grand isolement social que les enfants travailleurs domestiques employés plus près de chez eux.

La fréquence des contacts des enfants travailleurs domestiques avec leur famille et leurs amis dépend de différents facteurs, dont la distance géographique et l'argent dont ils disposent pour entreprendre le déplacement. Mais le facteur décisif dans le fait que l'enfant garde ou non le contact avec sa famille et ses amis est l'employeur, selon qu'il est disposé ou non à permettre ce contact. L'employeur, consciemment ou inconsciemment, décide de la capacité de l'enfant travailleur domestique à rester en contact avec sa famille et ses amis ; dans bien des cas il l'isole en réduisant les possibilités de contact et en décourageant la communication.

## 2.6 Contrats de travail et rémunération

En règle générale dans tous les pays concernés le travail des enfants domestiques est régi par un accord oral et non un contrat écrit. Pour les adolescents travailleurs domestiques, l'accord relatif à la rémunération et aux conditions de travail est souvent négocié directement avec l'employeur. Il en va autrement pour les enfants plus jeunes qui ont souvent à peine connaissance de l'accord conclu entre leur employeur et leurs parents. Ainsi à Lomé certains des enfants dont le "placement " avait été organisé par leurs parents disent ignorer même s'ils sont censés être payés ou non puisque l'accord a été conclu entre leurs parents et leur employeur.

Le fait que la plupart des accords soient conclus par oral rend les réparations difficiles à obtenir en cas de maltraitance des enfants. Ainsi aux Philippines plusieurs participants racontent leurs difficultés dans ce genre de situation, notamment lorsqu'ils veulent quitter leur employeur.

Dans tous les pays, la rémunération est faible ou inexistante. Les jeunes enfants font le même travail que leurs congénères adolescents mais sont généralement moins bien payés que ceux-ci; bien souvent le paiement n'est qu'en nature. Au Bénin, en Tanzanie et au Togo notamment, les participants disent que la paie est irrégulière. Ainsi à Lomé, sur les 30 enfants travailleurs domestiques consultés, quatre seulement déclarent être payés régulièrement. Dans bien des endroits les enfants nous disent que les employeurs déduisent fréquemment des sommes de leurs salaires si des objets ont été cassés ou perdus.

Une fillette travailleuse domestique à Atakpame (Togo) est payée 2.500 francs CFA (environ USD\$4,50) par mois pour son travail qui consiste à s'occuper de deux enfants et à accomplir les tâches ménagères. D'autres déclarent être payés entre 5.000 et 10.000 francs CFA (entre USD\$9 et \$18)

"J'ai commencé à travailler à l'âge de douze ans. Je n'ai jamais revu ma famille depuis. Le pire pour moi c'est le cafard. Ma mère n'a pu me voir que quand mon employeur a enfin accepté de lui dire dans quel quartier de Manille je travaillais.. Ils ne voulaient que je voie personne parce qu'ils me tapent tout le temps. J'aurais voulu dire à mes parents à quel point ma vie était dure mais je n'en ai jamais eu la possibilité jusqu'à ce que je sois sauvée par l' ONG." (Fille domestique, 17 ans, originaire de Leyte et travaillant à Manille, Philippines).

(Tu es payée ?) "Oui, 20 soles (US\$ 5,50) toutes les deux semaines. J'allais chez eux, leur fille était une copine, quelquefois j'allais les aider, et la dame a dit 'viens tous les jours, je te paierai 20 soles'." (Fille travailleuse domestique, 13 ans, Pucallpa, Pérou).

"Je n'ai pas de contrat avec la dame, elle a dit à maman qu'elle me prenait chez elle, alors j'y suis allée et maman ne m'a pas parlé de paiement." (Fille domestique, 13 ans, Pucallpa, Pérou).

"Comme ils me maltraitaient et que j'étais trop épuisée pour travailler, j'ai demandé à partir. Je leur ai dit qu'ils me maltraitaient, et qu'en plus ils ne me payaient pas. Ils m'ont répondu que je ne pouvais pas partir car il n'y avait personne pour me remplacer et c'était à moi de trouver quelqu'un. J'ai répondu que je ne pouvais plus supporter les coups et qu'ils ne voulaient même pas me payer. Ils m'ont accusée d'avoir volé un lecteur de CD, m'ont menacée de prison, alors je me suis sauvée." (Ancienne fille domestique, 20 ans, originaire de Leyte, Philippines, qui s'est sauvée de chez ses employeurs à l'âge de 17 ans).

"Je n'ai pas de contrat, car la dame dit qu'elle m'aide, je n'ai pas de vacances non plus..." (Enfant domestique, 16 ans, Cartago, Costa Rica).

"Je faisais des tâches ménagères très tôt le matin, dès 4 heures. Après ça, je faisais des gâteaux que j'allais vendre toute la journée au marché. Je rentrais à la maison vers 9 heures du soir. Avec une autre fille domestique, à nous deux, on rapportait 20.000 francs CFA (environ US\$36) par jour à notre employeur. L'employeur nous promettait de nous donner de l'argent pour qu'on se mette à notre compte, mais il ne nous a jamais payées." (Fille domestique, 12 ans, Dogbo, Bénin).



"Si je casse quelque chose ils le déduisent de mon salaire. Et la même chose si quelque chose est perdu." (Garçon domestique, 17 ans, Pucallpa, Pérou).

"Quand je reçois mon salaire, j'en envoie la moitié à ma grand-mère. Elle est très âgée et doit s'occuper d'une famille très nombreuse. Le reste, je le donne à ma mère qui habite loin de moi, pour que ça me permette plus tard de construire une maison .Ma grand-mère m'a donné un ultimatum : elle m'a dit que j'étais assez grand pour me débrouiller tout seul." (Garçon travailleur domestique, 14 ans Mwanza, Tanzanie).

"Comme mon salaire ne suffisait pas j'avais toujours besoin de demander une avance à mon employeur. Au fil des ans j'ai accumulé une dette énorme qu'il m'était impossible de rembourser. Alors j'ai travaillé et travaillé encore pour avoir plus d'avances, et mes dettes n'ont fait que s'accumuler de plus en plus."

(Ancienne fille domestique, 29 ans, Philippines, devenue domestique à l'âge de neuf ans).

"Je suis payé 50.000 colones par mois (USD\$95) et je travaille dix heures par jour. Je ne sais pas si c'est bien ou pas, mais je donne l'argent à maman et avec le reste je m'achète des choses." (Enfant travailleur domestique, 15 ans, Coronado, Costa Rica).

"Je touche mon salaire et le donne à maman. Je lui donne tout, elle en a plus besoin que moi." (Fille domestique, 11 ans, Pucallpa, Pérou).

"Je vais à l'école. Maman a travaillé dur pour qu'on puisse faire des études. Elle nous a toujours dit de faire nos devoirs et qu'on arriverait à quelque chose si on apprenait à lire. Je veux continuer à aller à l'école." (Garçon travailleur domestique, 8 ans, Cajamarca, Pérou).

"Je travaille comme domestique mais avant j'allais à l'école. Tous les matins avant d'aller à l'école je devais emmener une grande marmite de riz cuit au bord de la route. Un jour, la casserole est tombée et le riz était perdu. Mon employeuse s'est fâchée et a décidé de ne plus payer mes frais d'inscription à l'école. J'ai donc arrêté d'aller à l'école mais j'ai continué à travailler pour elle pendant longtemps." (Fille domestique, Atakpame, Togo).

par mois. Certaines fillettes disent s'être prostituées pour avoir de quoi s'acheter à manger quand leur employeur les envoie vendre des produits au marché.

Aux Philippines les enfants employés à Manille sont payés entre 500 et 1500 Pesos des Philippines (entre USD\$10 et \$30) par mois. Mais les témoignages font apparaître qu'il existe encore des cas en province où l'employeur fournit une petite somme supplémentaire pour payer le trajet de l'enfant jusqu'à l'école. D'autres employeurs refusent de payer ou font des déductions de salaire pour punir l'enfant.

Dans bien des cas le paiement rémunérant le travail de l'enfant est versé directement à ses parents. Selon les employeurs, c'est une garantie que l'argent arrive à bon port, mais la réalité est que cela rend l'enfant plus dépendant de ses employeur pour ses besoins matériels et rend son départ de chez l'employeur plus difficile.

### 2.7 Education

La plupart des enfants travailleurs domestiques attachent une grande importance à l'éducation et beaucoup d'enfants à qui nous avons parlé pensaient que devenir travailleur domestique leur permettrait de continuer leurs études ; en fait leur situation représente plus souvent un véritable obstacle à la poursuite de leurs études. Dans bien des cas c'est tout simplement parce que leur employeur ne leur permet pas d'aller à l'école, ou revient sur la promesse qu'il avait donnée au départ de leur permettre d'y aller. Cependant même quand les enfants travailleurs domestiques ont la permission d'aller à l'école, cela leur est souvent impossible du fait de leurs tâches et de leurs heures de travail. A Lima certains enfants travailleurs domestiques persévèrent et continuent à suivre des cours du soir (de 6 à 10 heures du soir) mais selon leur témoignage, ils n'ont pas beaucoup de temps pour faire leurs devoirs et sont souvent fatigués à l'école, et leurs résultats scolaires s'en ressentent. Les témoignages des enfants dans d'autres pays vont dans le même sens. Au Népal, pour certains enfants, aller à l'école est le moyen de se reposer de leurs travaux ménagers.

La rigidité du système éducatif formel est également considérée comme un obstacle à la poursuite des études. Les enfants citent aussi la mauvaise qualité de l'enseignement dans certaines écoles et la difficulté d'acheter manuels, fournitures scolaires, uniformes et de payer les frais d'inscription - c'est notamment le cas au Costa Rica et au Népal. Les enfants travailleurs domestiques aux Philippines interrompent généralement leurs études en milieu d'année scolaire pour ces raisons. La plupart de ces enfants sont découragés et n'ont pas envie de réintégrer le système éducatif même si leur employeur les y autorise.

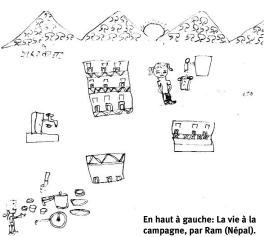


### 2.8 Treatment in the household

Beaucoup des enfants travailleurs domestiques habitant chez leur employeur disent être satisfaits de leur logement. Ainsi en Tanzanie la plupart des enfants travailleurs domestiques déclarent dormir dans les mêmes conditions que les enfants de leur employeur: ils ont un lit avec un matelas, un drap, une moustiquaire. Au Pérou la majorité des enfants habitant chez leur employeur ont leur lit et leur chambre à eux, mais certains disent devoir dormir dans la chambre de leur employeur, dans un placard ou sur un matelas dans la cuisine. Par contre au Bénin et au Togo la majorité des enfants déclarent que leurs conditions de logement ne sont pas satisfaisantes - ils dorment souvent à même le sol, sur un vieux tapis, dans la cuisine ou sur une chaise dans la véranda. Aux Philippines, certains enfants travailleurs domestiques disent disposer d'un peu plus de confort - ventilateurs électriques ou matelas en mousse - que ce n'était le cas chez eux. Mais ils disent aussi être entassés avec d'autres domestiques dans les pièces réservées aux domestiques ou privés de telle ou telle chose en guise de punition.

Si les enfants travailleurs domestiques à Dogbo (Bénin) se plaignent de la qualité et de la quantité insuffisantes de la nourriture, la plupart des





En bas à gauche: Janaki a représenté ses tâches quotidiennes, comme laver, faire la corvée d'eau, faire la cuisine. (Népal). "Je devais étudier cette année mais mon employeur a dit que ce n'était pas possible, qu'on ne pouvait pas laisser les enfants tout seuls. Il travaille et sa femme aussi." (Garçon travailleur domestique, 16 ans, Lima, Pérou).

"J'ai dû arrêter l'école parce que ma mère ne pouvait pas payer mes fournitures scolaires et mon uniforme; ils m'ont envoyé travailler pour que je ne reste pas à la maison à ne rien faire." (Enfant travailleur domestique, 12 ans, Cartago, Costa Rica).

"Bien que mon employeur m'ait encourageé à aller à l'école j'ai décidé de ne pas m'inscrire pour pouvoir économiser et envoyer l'argent à ma famille." (Fille travailleuse domestique, 16 ans, originaire de Mindanao, Philippines).

"Je dors par terre dans le salon." (Fille domestique, 15 ans Dar es-Salaam, Tanzanie).

"J'ai ma chambre à moi, elle est jolie, je m'y sens en sécurité et personne ne vient m'y embêter."
(Fille domestique, 17 ans, Cajamarca, Pérou).

"Quand j'étais bien plus jeune, je travaillais pour cette femme comme domestique, elle me faisait dormir par terre dans la cuisine tous les soirs. Je détestais dormir à la cuisine." (Fille domestique, Lomé, Togo).

"On dort par terre à côté des commodités, alors quand mon employeur rentre et qu'il est soûl, il me pisse même dessus avant d'arriver aux toilettes." (Fille domestique, 17 ans, originaire de Mindanao, Philippines).

"J'ai eu un employeur qui me forçait à dormir à l'extérieur dans une boîte en carton sans couvertures, et qui me donnait à manger les restes."

(Ancienne domestique, 22 ans, originaire de Bacolod, Philippines, qui avait commencé à l'âge de neuf ans).

"J'ai eu un employeur qui me forçait à dormir à l'extérieur dans une boîte en carton sans couvertures, et qui me donnait à manger les restes." (Ancienne domestique, 22 ans, originaire de Bacolod, Philippines, qui avait commencé à l'âge de neuf ans).

"On mangeait tous ensemble autour de la table [...] la même chose; on nous servait la même chose. Le petit déjeuner c'était comme le repas de midi, dans de grandes assiettes, j'avais de grosses rations, je ne pouvais pas toujours finir." (Fille domestique, 13 ans Pucallpa, Pérou).



"Certains jours on ne me donnait rien à manger. Je ne pouvais pas m'asseoir à table avec la famille ou toucher quoi que ce soit. Je mangeais dans la cuisine." (Fille domestique, 17 ans, Dar es- Salaam, Tanzanie.)

"Certains jours la dame me voit assise dans mon coin et dit 'viens donc t'asseoir à table avec moi'. Ca m'intimide." (Fille domestique 14 ans, Pucallpa, Pérou).

"Mon employeur me fait soigner à l'hôpital sans rien me déduire de mon salaire." (Fille domestique, 15 ans, Mwanza, Tanzanie).

"Je n'aime pas dire que je suis malade; Quelquefois je dis à maman 'viens me voir, maman' et elle s'occupe de moi ; elle s'est occupée de moi quand j'étais malade [...] et une autre fois elle m'a donné des comprimés."

(Fille domestique, 13 ans, Pucallpa, Pérou).

"Mon employeur ne s'occupait pas de ma santé; si je suis malade il ne fait rien. Je dois me soigner chez moi; généralement je prends des médicaments que me donne maman." (Ancien garçon domestique, 21ans, Cajamarca, Pérou).

"Quand m'on employeur m'a chassée car il savait que j'avais la tuberculose glandulaire, ça a été le pire moment de ma vie." (Fille domestique, Népal).

"La dame m'a dit une fois que je ne pouvais pas rester dans le salon quand il y avait des visiteurs, que je ne faisais pas partie de la famille. (Que s'est-il passé ensuite?) Je me suis mise à pleurer. C'était l'anniversaire de sa fille ; la dame m'a regardée, comme ça, sans rien dire." (Fille domestique, 12 ans, Lima, Pérou).

"On me traite comme ci, comme ça. Il faut que je fasse attention à rester à ma place. [...] Pour eux, je suis travailleuse domestique, je suis à leur service."

(Fille domestique, 17 ans, Cajamarca, Pérou).

"On ne nous traite pas bien. On est victimes de discrimination du fait de notre race ou de notre culture. C'est comme ça que me traite la fille aînée, en inférieure." (Fille domestique, 16 ans, Cajamarca, Pérou).

"On n'est pas bien, parce que les adultes pour qui on travaille nous crient dessus et qu'on est victimes de discrimination. (Fille domestique, 16 ans, Tejarcillos, Costa Rica).

enfants domestiques auxquels nous avons parlé s'estiment à peu près satisfaits de ce qu'on leur donne à manger. Plutôt que la nourriture ellemême, c'est plutôt le moment et l'endroit des repas. A Lima, la plupart des filles domestiques doivent manger dans un endroit ou à un moment différent. En Inde, environ la moitié des enfants travailleurs domestiques déclarent manger seuls, sur le balcon ou près de la cuisine - dans certaines maisons on leur demande de laver à grande eau l'endroit où ils se sont assis et où ils ont mangé, ce qui revient à les traiter en intouchables. Aux Philippines les travailleurs domestiques ne sont censés manger qu'une fois que leur employeur a fini son repas. Certains sont punis en étant forcés de manger de la nourriture avariée. Par contre en Tanzanie, la plupart des enfants travailleurs domestiques disent manger généralement avec les enfants ou la famille

Dans la majorité des cas les employeurs font un effort pour aider les enfants travailleurs domestiques quand ceux-ci sont malades : ils leur donnent des médicaments, leur accordent des pauses et paient dans certains cas leurs dépenses médicales. Quelquefois ils déduisent le coût des médicaments ou de la visite chez le médecin du salaire de l'enfant. Mais une minorité notable d'enfants dans tous les pays étudiés disent ne recevoir aucune aide s'ils tombent malades ou se blessent en travaillant. C'est à eux de se débrouiller tout seuls. Certains participants disent qu'ils ont demandé de pouvoir partir ou pouvoir rentrer chez eux quand ils sont tombés gravement malades plutôt que d'être à charge de leur employeur.

Lors de travaux précédents sur ce même sujet les enfants travailleurs domestiques ont parlé de la discrimination et de l'isolement subis quotidiennement chez leur employeur - du fait de leur travail, de leur origine ethnique ou de leur pauvreté - il s'agit là pour eux de la chose la plus difficile à vivre. Même s'ils ont de bonnes relations avec les membres de la famille de leur employeur, on ne peut parler de relations d'égalité.

Dans cette étude une majorité écrasante des enfants travailleurs domestiques au Bénin et au Togo disent ne pas avoir les mêmes droits que les enfants de leur employeur. Ils ne peuvent pas, par exemple, jouer ou regarder la télévision avec eux. Une fille domestique raconte qu'elle doit aller dehors et regarder la télévision par la fenêtre.



### Différences entre la façon dont les employeurs traitent les enfants travailleurs domestiques selon qu'ils sont hommes, femmes ou enfants

Comme la responsabilité des enfants travailleurs domestiques incombe essentiellement aux femmes, il n'est pas étonnant que les enfants domestiques disent pour la plupart être insultés et maltraités physiquement par leur employeuse.

Les témoignages au Pérou varient beaucoup d'un lieu à l'autre : chaque endroit semble présenter des caractéristiques qui lui sont propres, et qui sont sans doute également fonction de l'âge, du sexe et de l'expérience des enfants qui y travaillent. Ainsi la plupart des anciens enfants travailleurs domestiques à Pucallpa s'accordent à dire que les employeurs hommes sont plus gentils, même s'ils précisent aussi que la gentillesse de la part de l'employeur peut parfois dissimuler des intentions de nature sexuelle: "Ils me traitaient différemment. La dame était très brutale, lui par contre était gentil avec moi, mais je me disais 's'il est gentil comme ça, ça cache quelque chose', c'est ce que je me disais : 'il s'intéresse à moi'. Il me disait souvent 'tiens, voilà 10 soles pour toi', je prenais l'argent, et je le remerciais bien sûr, je n'étais qu'une enfant. Et ça s'est effectivement passé à la fin, il en a profité, il m'a touchée, c'est tout, il n'a pas essayé de me violer." (Jeune fille, 19 ans, Pucallpa, Pérou).

Dans un certain nombre de cas les enfants domestiques se trouvent pris en tenaille dans les tensions entre l'employeur et l'employeuse: "Ce que je n'aime pas c'est quand il y a des problèmes. Il y a toujours des problèmes dans une maison, au sein d'un couple, non ? (et quand ils se disputent, cela a des conséquences sur leurs relations avec toi ?) Eh bien, quand ils se disputent, l'homme qui a mauvais caractère, se met en colère contre nous tous, même contre les bébés." (Jeune fille, 17 ans, Pucallpa, Pérou).

Au Togo certains des enfants domestiques plus grands racontent avoir reçu un cadeau du père de famille; sa femme était devenue jalouse et s'était mise à les battre. Une fillette qui avait fait cette expérience estime qu'il vaut mieux que les employeurs hommes évitent de leur faire des cadeaux personnels étant donné les problèmes que cela peut causer.

En Tanzanie la majorité des enfants travailleurs domestiques disent préférer les femmes qui les aident à résoudre leurs problèmes et leur donnent quelquefois un coup de main dans leur travail: "Avant j'habitais chez ma belle-mère qui me jetait de l'eau bouillante dessus. Maintenant mon employeur, c'est ma tante; elle m'achète mes uniformes et paie mes frais d'inscription à l'école." (Fille, 14 ans, Mwanza, Tanzanie).

**"Mère** (l'employeuse) **m'écoute."** (Fille, 15 ans, Mwanza, Tanzanie).

Les filles travailleuses domestiques passent l'essentiel de leur temps avec leur employeuse. Près d'un quart préfèrent les employeurs qui leur achètent vêtements, cadeaux et leur donnent de l'argent: "J'aime bien père (l'employeur) parce que quand il rentre à la maison il amène de petits cadeaux, des bonbons, ou il me donne de l'argent." (Garçon, 15 ans, Mwanza, Tanzanie).

"Des choses comme ça me sont arrivées mais je suis reconnaissante au père qui prenait mon parti. Je me souviens un jour, père (l'employeur) a dit à mère (l'employeuse): 'ne la traite pas comme un animal, arrête'. C'est pour ça qu'un homme est plus gentil qu'une femme." (Fille, Tanzanie).

En Tanzanie et au Togo certains participants disent préférer les enfants car ils les aident. "J'aime bien les enfants de mes employeurs car ils me défendent contre leur mère." (Jeune fille, 17ans, Mwanza, Tanzanie).

Au Népal beaucoup d'enfants domestiques aiment bien leur employeur ou leur employeuse; par contre, la majorité n'aime pas du tout leurs enfants. Beaucoup évoquent les raisons suivantes données dans un témoignage: "ils n'apprécient jamais le travail que j'ai fait, ils viennent me déranger pendant mes heures de repos ou quand je fais mes devoirs, ils me font des problèmes..."

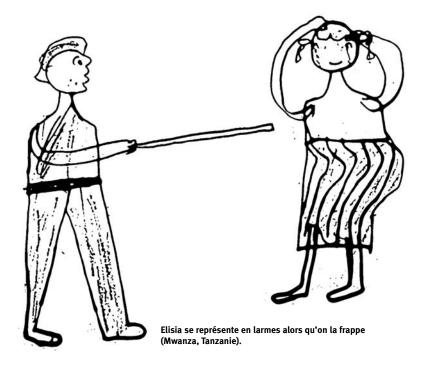
Aux Philippines la plupart des enfants travailleurs domestiques se prennent d'affection pour les enfants dont ils s'occupent. La conséquence en est qu'ils ont du mal à partir même dans le cas où l'employeur les maltraite: "Quand il bat sa femme, mon employeur me bat aussi. Mais leur fille me demande d'être patiente quand ses parents s'énervent contre moi." (Fille, 16 ans, originaire de Mindanao, Philippines).

Nombreux sont les exemples où l'employeuse en colère se 'défoule' sur le travailleur domestique. "La femme est devenue jalouse et m'a accusée d'être 'l'autre femme'." (Jeune femme, 23 ans, Manille, Philippines).

"En rentrant du marché avec mon employeuse on a décidé de prendre un taxi. Mais le taxi était plein et il aurait fallu qu'on s'asseve ensemble à l'avant. Elle a refusé en disant qu'elle ne pouvait pas s'asseoir avec sa domestique, elle a dit ça devant tout le monde. J'ai dû prendre un autre taxi. Cela m'a secouée." (Fille domestique, Lomé, Togo).

"Non, ce n'est pas trop dur parce que c'est la même chose pour tout le monde. **Quand ils vous** voient, ils vous considèrent comme une paysanne, même s'ils sourient ils se disent 'c'est mon employée'. Peut-être qu'ils vous disent 'tu es ma filleule. tu fais partie de la famille', n'importe quoi, mais finalement pour eux vous n'êtes qu'une fille de la campagne. rien d'autre." (Ancienne fille domestique, 24 ans, Lima, Pérou).





"Je détestais mon employeur .Il était avocat. Chaque fois que leur enfant fait une chute à la suite d'une crise d'épilepsie, ils m'injurient.. Ils ne m'ont pas aidée, au contraire, ma situation s'est empirée à cause d'eux." (Fille domestique, Manille, Philippines).

"Un jour je suis allée chercher de l'eau. Quand je suis revenue mon employeur m'a tapée dans le dos et m'a jetée par terre parce que je n'avais pas rempli le seau jusqu'en haut. Même une fois que j'étais par terre elle a continué à me gifler." (Fille domestique, Lomé, Togo).

"Ils me font mal, ils me fouettent, ils me jettent des choses dessus, ils utilisent des mots blessants - peut-être juste pour m'humilier devant d'autres gens."
(Fille domestique, 17 ans, Manille, Philippines).

"J'étais en train de moudre le poivre, il s'est mis à pleuvoir et le poivre a été mouillé. Mon employeur s'est fâché et m'a jeté du poivre à la figure." (Fille domestique, Lomé, Togo).

"Ma punition, c'était de ne pas avoir le droit de voir ma famille, ils savaient que c'était mon point faible."
(Ancien garçon domestique, 20 ans, Pucallpa, Pérou).

"Quand je n'écoute pas bien ou que je ne fais pas mon travail ils me donnent des coups de ceinture, mais pas sans raison, seulement quand je n'écoute pas." (Fille domestique, 13 ans, Lima, Pérou).

"J'ai reçu des coups de bâton après avoir perdu de l'argent. Ils me donnent des coups de bâton pour me punir." (Garçon domestique, Tanzanie).

## 2.9 Violences verbales, physiques ou sexuelles

Toutes les consultations font apparaître une violence qui se manifeste de façons (prend de formes) très différentes. Parfois les enfants en ont parlé facilement, pour d'autres elle a été révélée de façon détournée - dans la façon dont les participants ont répondu à certaines questions ou par leurs dessins.

Au Bénin, les enfants travailleurs domestiques disent être battus fréquemment en guise de punition; d'ailleurs presque tous les enfants consultés au Bénin et au Togo disent être frappés avec un bâton ou à la main s'ils font une bêtise dans leur travail. Se faire tirer les oreilles, jeter de l'eau sale dessus ou être giflé jusqu'à en tomber par terre sont des châtiments cités par certains. Beaucoup d'enfants chargés de vendre des produits au marché disent qu'ils se font souvent gronder ou battre s'ils ne sont pas arrivés à tout vendre dans la journée.

Aux Philippines les participants disent qu'il est fréquent d'avoir recours à la violence physique pour punir les jeunes travailleurs domestiques. Les employeurs crient souvent quand leurs ordres ne sont pas suivis. Certains employeurs ne les autorisent à dormir qu'une fois qu'ils ont complètement terminé leur travail. Certains doivent manger les restes ou sont quelquefois complètement privés de nourriture. Certains enfants travailleurs domestiques disent avoir le sentiment d'être traités comme des animaux, pas comme des êtres humains, car leurs employeurs leur font mal pour les faire travailler encore plus dur.

Au Pérou, dans les trois différents endroits où ont eu lieu les consultations, la plupart des participants disent qu'ils ne sont pas punis, que quand ils font des bêtises on les leur signale simplement. Mais la violence existe quand même, se manifestant sous la forme de cris, de gronderies, d'insultes ou de violence physique.

En Tanzanie, près de la moitié des participants disent qu'on les punit en les frappant<sup>5</sup>, en les insultant, en les privant de nourriture ou en les forçant à rester dehors. Il n'est pas rare en Tanzanie, comme dans beaucoup d'autres pays, de frapper un enfant pour le punir; mais dans le cas des enfants travailleurs domestiques, la souffrance physique et morale est exacerbée par l'humiliation d'être frappé par des personnes extérieures à leur famille.

Plusieurs enfants travailleurs domestiques en Tanzanie disent avoir fait l'objet de harcèlement ou de sévices sexuels . Deux participantes adolescentes travaillant à Dar es- Salaam témoignent d'agressions sexuelles de la part de leur employeur. D'autres racontent avoir été

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Voir par exemple le dessin d'Elsia (Tanzanie, numéro 14) où on la voit frappée et pleurant.



faussement accusés par leur employeuse d'avoir eu des relations sexuelles avec l'employeur homme.

Au Costa Rica les enfants travailleurs domestiques sont conscients d'être vulnérables aux sévices sexuels de la part de leur employeur, de ses enfants, voisins, amis ou autres membres de la famille. Au Népal, la moitié des participants ne pouvant aller à l'école disent avoir fait l'objet de sévices sexuels.

Aux Philippines un certain nombre de participants disent avoir été victimes de sévices sexuels. Pour l'une d'entre elles, cela s'est passé alors qu'elle avait onze ans ; une autre raconte qu'on lui a touché les seins et la taille quand elle avait quatorze ans. Selon certains témoignages, il arrive que des employeurs propriétaires par ailleurs de bars ou de bordels forcent leurs travailleurs domestiques à y travailler comme prostitués.

Certaines des filles au Bénin et au Togo, surtout au Bénin, disent avoir été régulièrement victimes de sévices sexuels de la part de bandes quand elles vendent des produits dans la rue. Les bandes leur volent leur marchandise et pour les récupérer, les filles sont obligées de se soumettre à leur bon désir. Certaines filles racontent qu'elles ont été violées alors qu'elles vendaient leurs produits sur le marché.

### 2.10 Expériences positives et négatives des enfants travailleurs domestiques

De nombreux participants au Pérou évoquent des situations où leurs employeurs expriment leur affection ou leur reconnaissance à leur égard, ou des occasions où ils ont pu acquérir de nouvelles compétences. Certains participants ont narré des épisodes où ils avaient été traités de façon "juste", même si ce terme recouvre des significations différentes selon les personnes : pour certains, cela veut dire que l'employeur est gentil, ou qu'il y a un climat de confiance et une bonne relation entre l'employeur et l'enfant. Pour d'autres, cela veut dire que leur employeur se montre patient à leur égard, ou qu'ils peuvent aller à l'école, recevoir des visites de leur famille, ou qu'on ne leur crie pas dessus. Parmi les garçons, toujours au Pérou, avoir assez à manger et être payé en argent sont considérés comme des éléments positifs dans la mesure où c'est ce que les garçons peuvent espérer de mieux.

Au Costa Rica, de nombreux enfants travailleurs domestiques insistent sur l'importance d'acquérir une expérience professionnelle et sur le fait que leur salaire constitue un revenu supplémentaire appréciable pour leur famille. En même temps ils sont conscients des limites que ce travail représente.

En Tanzanie, certains participants disent que leurs employeurs les traitent comme leurs propres enfants : ils leur donnent la même chose à manger, les mêmes vêtements, les font dormir dans les

- "...les enfants ils m'insultent, ils insultent le nom de ma mère, tous les jours. C'est leur façon de me gronder si j'ai fait une bêtise, si par exemple mon lit est mal fait. Ils sont arrogants et ils sont costauds. Un jour ils ont essayé de me frapper parce que je n'avais pas fait le travail pour eux." (Fille domestique, 12 ans, Pucallpa, Pérou).
- "...c'est très risqué. Beaucoup de mes amies qui font le même travail que moi me racontent ce qui leur arrive [...]; quelquefois l'homme essaye d'aller trop loin, quelquefois il le fait, et comme elles ont peur elles ne veulent pas en parler." (Fille domestique, 17 ans, Pucallpa, Pérou).
- "J'avais été beaucoup insultée, et pourtant le mari voulait avoir des rapports avec moi." (Fille domestique, 16 ans, Dar es Salaam, Tanzanie).
- "L'aîné des enfants (de l'employeur) m'a mise enceinte ; ils m'ont chassée." (Ancienne fille domestique, 23 ans, Dar es Salaam, Tanzanie).
- "Mon employeuse m'a forcée à me déshabiller en ne gardant que mon soutien-gorge et ma culotte. Elle m'a frappée avec une bouteille, une chaise, tout ce qui lui tombait sous la main." (Fille domestique, 17 ans, Manille, Philippines).
- "Quand elle (l'employeuse) était gentille, quand elle était contente, elle m'appelait sa fille." (Fille domestique, 11 ans, Cajamarca, Pérou).
- "Avoir ma chambre à moi. Je n'avais pas ça à la maison." (Garçon travailleur domestique, 13 ans, Lima, Pérou).
- "Mon expérience, c'est que maintenant je sais travailler, je sais faire beaucoup de choses et je peux subvenir à mes besoins sans dépendre des autres." (Ancien garçon domestique, 18 ans, Pucallpa, Pérou).
- "En travaillant on apprend à apprécier les choses et on acquiert de l'expérience, mais il faut sacrifier beaucoup de choses."
- "D'un côté ça fait plaisir d'aider mais de l'autre ça fait moins plaisir d'avoir à travailler.
- "On aime travailler parce que des fois on nous donne de l'argent ou quelque chose. Comme ça, je peux aider ma famille." (Enfants travailleurs domestiques, Costa Rica).





Droite: Abdalah Buhoro)
- qui montre une relation
très amicale avec son
employeur ainsi que le
dessin.

"Le meilleur moment de ma vie, c'est quand mes employeurs ont accepté de m'envoyer à l'école." (Garçon domestique, Népal).

"C'est ma soeur (fille de l'employeur) que j'aime le mieux. Elle m'aide dans mon travail, m'amène mes vêtements, fait très bien la cuisine, et elle travaille aussi - c'est pour ça que je l'aime bien..." (Fille domestique, Népal).

"Pour une fillette, le meilleur moment a été quand je suis arrivée à persuader mes employeurs de m'envoyer à l'école." (Fille domestique, Népal).

"J'aimais bien m'occuper du petit, des malades et des vieilles personnes. Ils ne me font pas mal et ne me maltraitent pas. Les servir, ça veut dire aider les autres." (Ancienne fille domestique, 19 ans, Manille, Philippines).

"Oui, l'homme a essayé de profiter de la situation. J'habitais chez eux, j'avais ma chambre ; il devait savoir que j'étais toute seule. La dame était sortie, il est arrivé comme ça dans ma chambre. J'étais en train de dormir, je portais une robe de chambre et il y avait un drap, mais je n'avais rien sur la poitrine ; j'ai senti que quelqu'un me touchait. Je me suis levée et à ce moment-là, sa belle-mère est entrée et s'est mise à lui donner des coups de balai...après ça je suis partie, j'avais peur, c'est pour ça que je suis partie." (Fille domestique, 19 ans, Pucallpa, Pérou).

"J'ai passé tellement de mauvais moments car mon employeur essaie toujours de m'empêcher de participer au programme de CWISH." (Garçon domestique, Népal). mêmes conditions, et ils les aident aussi à faire leur travail.

Certains expliquent que leurs employeurs les aident à s'instruire, leur apprennent à faire la cuisine ou leur montrent une 'meilleure façon de vivre'.

Au Népal, plusieurs enfants disent que l'un de leurs meilleurs souvenirs est le jour où leur employeur a accepté de les envoyer à l'école. Pour d'autres il s'agit du moment où les sévices se sont arrêtés; pour un enfant c'est le jour où "le fils de mes employeurs, qui me traitait comme un animal, a quitté la maison".'

Aux Philippines les enfants qui peuvent aller à l'école sont considérés comme chanceux. De ce fait ils ont le sentiment d'avoir une dette à l'égard de leurs employeurs et acceptent souvent conditions difficiles et sévices. Pour eux, passer par de telles épreuves fait partie du travail, c'est tout, et c'est riche d'enseignements pour plus tard. Certains tirent satisfaction de leur travail dans la mesure où ils servent des personnes qui leur manifestent de la gentillesse.

Pour beaucoup d'enfants travailleurs domestiques, l'élément le plus positif dans leur vie est la gentillesse manifestée constamment par une personne de la famille de l'employeur. Au Népal il s'agit généralement d'un adulte au sein de la famille des employeurs : il peut s'agir de la " grandmère ", de la " tatan ", ou du chef de famille, homme ou femme.

Les enfants interrogés considèrent au contraire que les mauvais moments sont ceux où ils sont traités injustement, où ils sont punis trop sévèrement; mais beaucoup de témoignages individuels font état d'autres mauvaises expériences comme le harcèlement sexuel.

Au Népal, les enfants des employeurs - les garçons comme les filles - sont particulièrement critiqués par les enfants domestiques. " Elle me prend mes crayons et toutes mes affaires", "Il me gronde, ne me laisse pas m'asseoir un seul instant, il me gronde même quand je mange ". Au Pérou, les pires expériences pour les plus jeunes parmi les enfants travailleurs domestiques, c'est-à-dire ceux de moins de quatorze ans, se rapportent à des violences physiques, verbales, ou à des embêtements de la part des enfants des employeurs. Certaines des expériences négatives faites par les enfants domestiques aux Philippines ont déjà été citées dans cet ouvrage; mais généralement le pire pour les enfants est la violence à leur encontre sans raison apparente ainsi que les cas où ils sont faussement accusés de vol.

En Tanzanie un certain nombre d'enfants participants racontent que le travail à faire dépasse leurs forces ; si la femme (l'employeuse) les prend en train de se reposer elle les gronde. D'autres disent que les employeuses racontent des mensonges à leur mari sur le compte des enfants domestiques. A ce moment-là, si l'homme prend le parti de l'enfant domestique, sa femme interprète



cela comme le signe de relations sexuelles entre eux et la chasse. Dans de telles situations la seule chose à faire est de se taire. De façon générale, les enfants s'accordent à dire que la situation est pire pour les filles employées de maison que pour les garçons : elles travaillent en effet sous le contrôle quasi-constant de leur employeuse. Les employeurs hommes, eux, sont plus distants et se préoccupent moins des enfants domestiques employés chez eux.

Pour certains enfants domestiques l'expérience la plus négative est d'être privé des activités qu'ils aiment. Pour d'autres, le pire est la longueur des journées de travail, souvent due à la garde des enfants qu'on leur confie. Pour ceux qui désirent poursuivre leurs études, ils souffrent de ne pas pouvoir commencer l'école ou d'avoir à suivre des cours conçus pour des adultes. D'autres expériences pénibles pour les enfants sont de ne pas avoir leur famille près d'eux, de ne pas être payé comme convenu, d'être injustement accusé de comportement grossier ou de vol, de subir des accidents au travail, de devoir assister à des disputes ou à des scènes violentes au sein de la famille de l'employeur, de ne pas être traité comme un membre de la famille.

"Les filles [de l'employeur] s'énervent pour rien, elles disent que je ne fais pas les choses comme il faut, mais je fais tout pour elles. Une fois l'une d'entre elles m'a giflée parce qu'elle était fâchée." (Fille domestique, 11 ans, Pucallpa, Pérou).

"Mon employeuse me donne des coups de pied, elle me met la figure dans le réfrigérateur. Elle me jette tout ce qu'elle trouve à la figure sans aucune raison. Elle m'oblige à dormir sous le poêle, sans oreiller ni couverture. Une fois que je ne l'entendais pas, elle m'a jeté des choses sur le dos pour me réveiller. Une autre fois, elle ne m'a rien donné à manger pendant deux jours. Un jour où je n'ai pas bien compris comment elle me disait de couper le calamansi (agrume), elle m'a passé le fer à repasser sur le bras gauche. Je me suis évanouie de terreur." (Ancienne fille domestique, 19 ans, victime de sévices à l'âge de 16 ans, Manille, Philippines).

"Le pire moment de ma vie, c'est quand j'ai dû quitter la première maison où j'étais employée et vivre dans la rue." (Fille domestique, Népal).

"Ma pire expérience, c'est quand mon employeur ne m'a pas laissé sortir, même pas pour aller faire un peu de sport, rien du tout." (Garçon domestique, 14 ans, Lima, Pérou).

"Un jour une montre a été égarée, ils m'ont accusé, ils ont parlé à ma mère. (Et que s'est-il passé?) Rien, la montre était avec les affaires de la dame, elle n'avait pas bien cherché, c'est tout, et elle m'a accusée! Je n'y suis pas retourné. Je suis parti." (Ancien garçon domestique, 24 ans, Lima, Pérou).



## 3. 3 Pour les enfants travailleurs domestiques, qui peut le mieux les aider et de quelle façon

"Cela fait longtemps qu'on ne fait que parler. Maintenant le moment est venu d'agir." (Fille domestique, Madurai, Inde).

### 3.1 Les personnes qui comptent

On a demandé aux enfants travailleurs domestiques qui jouait le rôle le plus important dans leur vie et qui pouvait le mieux les aider.

Leurs réponses sont reprises ci-dessous sous la forme d'un diagramme : nous avons placé les enfants travailleurs domestiques au centre d'une série de cercles concentriques; les différents cercles représentent les différentes personnes par ordre décroissant d'importance pour la santé physique et affective des enfants. Le cercle le plus proche du centre représente donc les personnes que les enfants considèrent comme les plus importantes. Ce diagramme est une généralisation par rapport aux réponses reçues : la situation de chaque enfant domestique est différente et les contextes aussi varient considérablement. Cela dit, ce diagramme montre clairement qui compte le plus dans la vie des enfants et partant, qui sera le mieux à même de les contacter et de les aider.

### Niveau d'influence directe le niveau 1 étant celui où l'influence est la plus grande enfants travailleurs domestiques 1er cercle: les employeurs et leur famille, les parents et la famille proche (mère, grand-mère, tante, oncle, frères et soeurs) A noter: les participants ne citent pas souvent leur père. 2ème cercle : les autres travailleurs domestiques enfants et adultes (par exemple au Pérou); les amis (en Inde et au Népal); les voisins (en Inde) ; les chefs de quartier (chefs de rue en Tanzanie, représentants **Barangay aux Philippines)** 3ème cercle : les personnels d'ONG locales, travailleurs sociaux par exemple, dans le cas où un contact a déjà été pris avec l'enfant ou qu'ils sont connus dans le quartier; les enseignants/ les écoles (pour ceux qui vont à l'école) ; les institutions religieuses ; la police; les avocats 4ème cercle : les dirigeants politiques, les décideurs, notamment dans le domaine de l'éducation, du droit, de la politique sociale 5ème cercle : le grand public



De façon générale les personnes citées ci-dessus sont celles qui comptent le plus dans la vie des enfants - même si leurs réponses varient beaucoup en fonction de leur expérience personnelle : ainsi au Togo et au Bénin, les enfants déjà pris en charge par une ONG ne citent que l'ONG en question comme facteur de changement. En revanche, dans une consultation, les participants ont cité uniquement le Ministère des Affaires sociales car c'était le seul organisme prestataire de services auquel ils aient eu affaire. Souvent les enfants travailleurs domestiques sont isolés, se trouvant dans un endroit où ils sont coupés de leur famille ou de leurs amis, et aussi parce qu'ils ignorent l'existence d'ONG locales. Dans de tels cas les enfants travailleurs domestiques s'adressent parfois à des figures telles que les chefs locaux, les enseignants, la police ou les chefs religieux.

Le degré d'accessibilité des enfants travailleurs domestiques détermine le degré d'efficacité des interventions. Il est généralement difficile de prendre contact avec les enfants domestiques car ils sont dispersés et peu visibles du fait qu'ils travaillent dans des foyers. De plus, rares sont les organismes qui s'adressent essentiellement aux enfants travailleurs domestiques, ce qui a pour conséguence de les tenir à l'écart de services fondamentaux comme l'éducation, la protection et d'autres. Cette analyse nous montre qu'il nous faut rendre les enfants domestiques visibles pour les protagonistes de chacun de ces cercles pour les rendre visibles à tous.

Cette représentation en cercles nous permet de tirer un certain nombre de conclusions sur les personnes les mieux à même d'aider les enfants travailleurs domestiques.

### 3.2 Qui peut les aider?

Les enfants travailleurs domestiques eux-mêmes: Régulièrement au cours des consultations, les enfants travailleurs domestiques ont montré qu'ils pouvaient être le facteur essentiel de changement dans leur propre vie ainsi que dans la vie d'autres enfants se trouvant dans des situations analogues.

Les participants ont évoqué la nécessité que les prestataires de services et les décideurs adultes reconnaissent la compétence et le rôle des enfants travailleurs domestiques, et qu'ils définissent des interventions permettant de développer la capacité des enfants à changer eux-mêmes les choses. C'est d'autant plus important que même dans les cas où les enfants ont eu un contact avec des services locaux et peuvent les utiliser, ceux-ci restent bien trop peu nombreux par rapport au nombre estimé d'enfants concernés. Par ailleurs les services proposés ne sont pas toujours disponibles au moment où les enfants domestiques en ont besoin.

Les participants au Pérou estiment qu'il est positif que s'instaurent des relations entre enfants travailleurs domestiques : cela leur permet de se soutenir moralement ou de se donner des conseils, d'amener une amélioration de leur traitement et du respect de leurs droits, de parler de leurs problèmes et de se sentir moins isolés en s'amusant ensemble.

Il n'est donc pas étonnant de constater que les participants évoquent souvent dans leurs réponses le besoin qu'ils ont de développer leurs capacités et de se sentir plus forts pour être à même de négocier de meilleures conditions de travail, mieux se protéger et protéger les autres, et savoir où s'adresser et comment demander de l'aide.

"On s'aide mutuellement dans nos différentes activités, ménagères par exemple, et ceux qui vont à l'école s'aident à faire leurs devoirs." (Enfants travailleurs domestiques, Tanzanie).

"Maintenant, je comprends mieux les problèmes des domestiques. Je peux donner des conseils à d'autres enfants domestiques sans être affectée par ma propre expérience." (Fille domestique, Manille, Philippines).

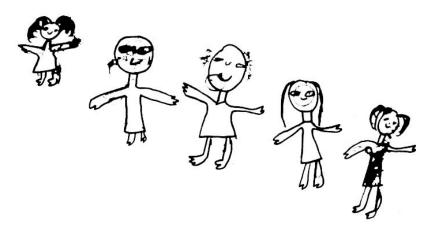
(Tu connais d'autres enfants domestiques ?) "Oui, je les aide en leur offrant mon amitié, mes conseils, en les encourageant. Ils m'aident aussi en me manifestant amitié et affection.. Pour moi, c'est plus important que les choses matérielles. Les amis, on en a besoin." (Ancien garcon domestique, 18 ans, Cajamarca, Pérou).

(Tu as un jour de congé?) "Oui, je suis arrivé à l'obtenir." (Tu n'en avais pas avant?) "Non, j'habitais chez mon employeuse avant. Je l'aidais aussi le dimanche, donc je travaillais tous les jours, mais mes copains m'ont dit 'tu n'as à être l'esclave de personne, tu n'as pas à rendre des comptes quand tu ne travailles pas. non? Défends-toi'. Alors maintenant je n'v vais pas le dimanche, j'étudie l'informatique le dimanche, et je ne vais jamais travailler. La dame était un peu fâchée, elle m'a dit : 'comme c'est toi qui as décidé de te mettre en vacances, tu n'as pas besoin de manger le dimanche'. Donc je ne peux pas dire pour l'instant, je suis encore un peu déprimé, je ne sais pas si je tiendrai..." (Garçon domestique, 17 ans,

Pucallpa, Pérou).



Ci-dessous : Lalita (tout à fait à gauche) et sa famille, par Lalita (Népal).



"Eh bien, quand j'ai eu de gros problèmes je suis allé voir mes employeurs; ils m'ont aidé quand j'ai eu des problèmes avec ma famille. Je me disputais avec mon frère et quelquefois on se battait, mes parents prenaient toujours son parti. Je parle à mes employeurs ; ils me comprennent et ils m'aident." (Ancien garçon domestique, 20 ans, Pucallpa, Pérou).

(Comment avez-vous amené les employeurs d'enfants domestiques à changer d'état d'esprit et à devenir ambassadeurs de votre cause ?) "Nous les avons encouragés à avoir de bonnes relations avec nos parents. Ceux-ci ont ensuite été invités à différentes manifestations culturelles **Jorganisées par l'ONG** prestataire de services] et les employeurs ont été encouragés à s'y rendre aussi. Petit à petit, comme ça, nos employeurs ont assisté à différentes manifestations culturelles et ont été informés sur les droits des enfants - c'est comme ça que le processus a commencé." (Fille domestique, Chennai, Inde).

"A chaque fois que j'ai besoin d'aide, je parle à papa et s'il ne m'écoute pas, je parle au chef de rue." (Garçon domestique, 17 ans, Mwanza, Tanzanie).

Les employeurs: Il existe une dichotomie dans la relation entre l'enfant travailleur domestique et la famille employeuse. D'un côté, ces familles sont largement responsables de l'exploitation et des sévices subis par les enfants domestiques ; d'un autre côté, elles peuvent jouer un rôle essentiel d'encouragement ou leur donner des chances.

Que les rapports de l'enfant domestique avec sa famille employeuse soient bons ou mauvais, l'attitude de la famille joue un rôle essentiel dans la vie de l'enfant qui dépend d'elle pour la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires. Dans tous les pays couverts par notre étude les participants estiment qu'engager un dialogue constructif avec leurs employeurs est le meilleur moyen d'aider les enfants travailleurs domestiques. Ainsi en Tanzanie, les participants ont évoqué la nécessité de donner aux employeurs un rôle positif à jouer pour aider les enfants travailleurs domestiques dans la mesure où ils considèrent que la majorité d'entre eux sont bien disposés à l'égard des enfants et prêts à coopérer.

Les résultats des consultations montrent d'ailleurs qu'en l'absence d'un dialogue constructif avec les employeurs, une grande partie des efforts pour contacter les enfants et les aider sont voués à l'échec. Certains participants racontent ainsi que diaboliser leurs employeurs a eu pour conséquence de les faire se buter, ce qui a rendu plus difficile le contact avec les enfants travailleurs domestiques, le suivi et les interventions.

Dans les consultations, certains enfants travailleurs domestiques disent qu'ils ont noué une bonne relation avec les enfants de leur employeur, surtout dans le cas d'enfants du même âge qui se montrent amicaux et compréhensifs. Il s'agit souvent d'adolescents qui traitent les enfants domestiques comme des copains et des confidents et leur racontent leurs problèmes. Ainsi une méthode utilisée avec succès pour prendre contact avec les enfants travailleurs domestiques est de se faire aider des enfants de l'employeur en organisant des actions de plaidoyer dans les écoles.

Tous les participants s'accordent à dire que la violence de la part de la famille employeuse est inacceptable ; en revanche ils ne sont pas toujours d'accord sur la façon de réagir à de telles situations et de punir les employeurs concernés.

De nombreux participants évoquent la nécessité de disposer d'un contrat de travail écrit fixant leurs heures de travail et leur salaire minimum. Ainsi au Togo les participants suggèrent que leurs employeurs concluent un accord avec les enfants domestiques et leurs parents concernant leurs heures de travail, leur congé hebdomadaire et prévoyant un congé annuel de deux semaines. Ils suggèrent aussi que cet accord contienne une clause exigeant de l'employeur qu'il traite l'enfant domestique comme un membre de sa famille.



### Dans toutes les consultations les attentes des enfants travailleurs domestiques vis-à-vis de leur employeur présentent des éléments communs. Ils attendent de leur employeur :-

- Qu'il respecte leurs droits d'enfant;
- Qu'il ne fasse pas preuve de discrimination dans la nourriture ou le traitement;
- Qu'il ne les maltraite pas et ne soit pas violent;
- Qu'il leur accorde suffisamment de pauses par jour (et que la journée de travail ait une heure convenue de début et de fin) et un jour fixe de congé par semaine;
- Qu'il leur permette de rester en contact avec leur famille et leur donne des congés annuels pour qu'ils puissent rentrer chez eux
- Qu'il leur donne le temps et les moyens nécessaires pour aller à l'école ou suivre une formation professionnelle;
- Qu'il leur permette de se faire des amis et d'utiliser tout service local prévu pour eux ;
- Qu'il les paie directement;
- Qu'il s'occupe d'eux quand ils sont malades et ne déduise pas le coût des médicaments et des soins médicaux de leur salaire;
- Qu'il leur permette de participer à des activités telles que le plaidoyer.

**Les parents et la famille proche:** Il est naturel que les parents et la famille proche comptent beaucoup dans la vie de l'enfant. D'ailleurs la plupart des participants déclarent que c'est par sens du devoir vis-à-vis de leur famille qu'ils travaillent comme domestiques. Mais pour ce qui est d'assurer la protection de l'enfant, les parents et la famille n'ont pas toujours les moyens de le faire du fait de l'éloignement géographique et de leur position de relative impuissance par rapport à la famille employeuse. Ainsi au Népal, du fait de l'écart de revenus et de statut social entre leur famille et la famille employeuse, les enfants travailleurs domestiques ne pensent pas que leurs parents puissent contribuer de façon significative à changer leur situation. Même si certains enfants ont quitté leur foyer parce que la situation y était problématique, le maintien du contact avec leurs parents et la famille proche est considéré comme prioritaire pour quasiment tous les enfants habitant chez l'employeur. La raison en est notamment qu'ils se rendent compte qu'un contact accru avec leur famille permet de réduire leur isolement, de les aider moralement et représente une petite protection.

Certains participants évoquent l'obligation dans laquelle ils sont de soutenir financièrement leur famille, et disent donc avoir besoin d'une aide financière. En même temps, les participants sont catégoriques : ils souhaitent que leurs parents leur permettent d'aller à l'école, et notamment de poursuivre leur scolarité au-delà des premières années. Au Togo, les participants estiment qu'un enfant ne devrait être employé comme domestique qu'après avoir obtenu son premier diplôme (de fin d'études primaires) au plus tôt.

Leur entourage: Chefs de quartier, chefs religieux, voisins, amis sont tous bien placés pour aider les enfants travailleurs domestiques à condition qu'ils soient au courant de la situation de l'enfant et disposés à l'aider. Ainsi à Mwanza, les chefs de rue élus jouent un rôle de premier plan dans l'aide aux enfants travailleurs domestiques dans la mesure où ils ont le droit de pénétrer dans les maisons et d'intervenir. Cela dit, leur aide peut être limitée et ponctuelle en l'absence d'intervention de la part d'un prestataire de service local spécialisé. Il faut sensibiliser les "notables" du quartier et de l'entourage de l'enfant et leur donner les moyens matériels pour intervenir de façon efficace. Aux Philippines

"C'est maman dont je suis le plus proche, on se fait des câlins. Elle se fait du souci pour mes frères et pour moi et elle travaille pour nous. C'est grâce à elle que je peux étudier." (Fille domestique, 15 ans, Cajamarca, Pérou).

"C'est ma soeur dont je me sens le plus proche. (Pourquoi?) Parce qu'elle me donne des conseils. Quand je me fais gronder elle me soutient toujours." (Fille domestique, 13 ans, Pucallpa, Pérou).

"Une aide financière, de l'argent par exemple. Quand je faisais ce travail j'aurais eu besoin qu'on m'aide financièrement. Je ne gagnais pas assez pour moi et ma famille. Et aussi une aide pour faire mes études, les manuels que l'école vous demande d'acheter, l'uniforme."

(Ancien garçon domestique, 22 ans, Pucallpa, Pérou).



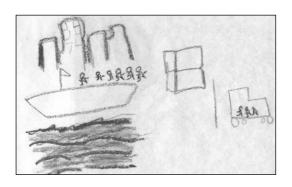
(A qui tu t'adresses quand tu as besoin d'aide?) "A un prêtre, le Père Gerardo. Je lui fais plus confiance qu'à ma mère. Je ne suis pas très proche de ma mère, je ne sais pas comment expliquer, je ne me sens pas très proche d'elle, ni de mon père. [...]. Mais lui, je lui fais confiance, peut-être que c'est parce qu'il est prêtre et quand on se confesse, le prêtre n'en parle à personne, il n'en parle qu'à Dieu [...] Il me donne aussi des conseils. Je lui parle des problèmes que j'ai à la maison : ma mère vit avec mon beau-père et ils se disputent toujours et disent des choses qu'on ne devrait pas entendre. Ca me fait peur, je me mets à pleurer, ils me font pleurer tout le temps." (Fille domestique, 13 ans, Pucallpa, Pérou).

"Mon employeur m'a accusée d'avoir volé. Je ne connaissais personne à Manille et ils ne me laissaient pas sortir de la maison. J'ai demandé de l'aide à Barangay (réseau de quartier) et à la police. Ils ont fait une descente dans la maison de mon employeur."

(Fille domestique, Manille, Philippines).

"Kivulini [ONG locale] nous a fait mieux connaître nos droits. Tout ce que nous faisons maintenant est important parce que nous réunissons avec nos employeurs et nous espérons qu'ils vont changer d'attitude et d'habitudes." (Garçon domestique, 15 ans, Mwanza, Tanzanie).

"Après nous être échappées de chez notre employeur, on est allé directement au port. On voulait rentrer à la maison. On a demandé à un chauffeur de taxi de nous aider ; Il nous a donné de l'argent pour aller sur la jetée (donc pour pouvoir prendre un bateau pour rentrer à la maison)." (Fille domestique, Manille, Philippines).



A gauche: Une fillette travailleuse domestique représente son voyage l'amenant à son emploi de domestique à Manille (Philippines).

des mécanismes de "surveillance" des enfants ont été mis en place dans les quartiers pour détecter les cas de maltraitance d'enfants et surveiller les activités de trafiquants actifs dans le recrutement d'enfants domestiques. Les membres de ces réseaux de surveillance signalent généralement toute activité suspecte de ces recruteurs.

D'autres personnes faisant partie de l'entourage de l'enfant, vendeurs, concierges, gardes, chauffeurs de taxi sont également bien placés pour aider les enfants travailleurs domestiques. Un certain nombre de participants disent d'ailleurs avoir été aidés par ces personnes. Dans un certain nombre de cas des représentants des forces de l'ordre ont aidé les enfants à échapper à une situation de maltraitance. Là encore, ces personnes doivent être formées pour pouvoir intervenir de façon efficace et opportune. De la même façon, les associations prestataires de services sont tributaires de la vigilance des habitants du quartier et de leur connaissance de la vie locale lorsque qu'il s'agit de prendre contact avec les enfants domestiques. Il est donc nécessaire que les prestataires de service travaillent en étroite coopération avec les habitants des quartiers concernés et y soient bien connus pour que leurs services soient également connus et accessibles - mais cela signifie qu'ils ont la responsabilité d'intervenir, notamment en cas de crise. Au Bénin et au Togo, les participants disent attendre des ONG qu'elles interviennent en cas d'exploitation et de maltraitance d'enfants travailleurs domestiques. Encore faut-il pour cela que les ONG existent, ce qui n'est souvent pas le cas.

ONG locales offrant des services: A Manille les participants insistent sur le rôle joué par les travailleurs sociaux et autres personnels des ONG pour les aider. Il s'agit fréquemment d'anciens enfants travailleurs domestiques eux-mêmes, chargés d'identifier les enfants travailleurs domestiques et de leur parler au parc ou lors des cours du soir. Ce travail de prise de contact est le premier pas permettant de réduire leur isolement. 'J'ai entendu parler de Visayan Forum (ONG locale) par une copine qui les a vus au parc de Luneta' (Fille, Manille, Philippines). Aux Philippines, les organismes prestataires de services ont noué des relations avec les médias qui les aident à dénoncer les cas de maltraitance.

En revanche, au Pérou, la plupart des participants ne peuvent citer aucun organisme travaillant avec les enfants travailleurs domestiques, même s'ils en attendraient beaucoup.

Tanzanie: "La plupart des enfants domestiques ne connaissaient aucune ONG, ou n'avaient pas de contact direct avec des ONG, avant ces discussions. Ils ne connaissent tout simplement pas l'existence de ces organismes; ils avaient aussi peur de parler à quiconque de leurs problèmes. Certains ont entendu parler de Kivulini dans des brochures ou ont lu des livres écrits pas Kuleana; d'autres ont vu des tee-shirts. A Dar es Salaam certains enfants se sont fait aider par KIWOHEDE qui leur a donné des cours de couture..."



L'administration publique: Les participants considèrent souvent qu'il est de la responsabilité de "l'état" et des fonctionnaires de les aider, mais peu nombreux sont ceux qui peuvent donner des exemples précis d'aide directe de la part d'un agent de l'état.

Pour certains participants, il est nécessaire que l'état fasse de plus grands efforts pour développer l'infrastructure jusque dans les zones rurales et les quartiers urbains en difficulté, particulièrement en termes d'éducation et de soins de santé, et que les familles défavorisées reçoivent une aide financière. Cela leur éviterait d'avoir à envoyer leurs enfants travailler loin de chez eux et faciliterait leur rapatriement éventuel.

## 3.3 De quels services ont-ils besoin?

Les participants disent des choses claires et précises sur le genre de services qui leur seraient le plus utiles et les protègeraient le mieux de l'exploitation et de la maltraitance. Ils s'expriment également abondamment sur les associations prestataires de services existantes et les pouvoirs locaux responsables de leur protection .

Dans un certain nombre de pays, les enfants travailleurs domestiques déplorent le nombre insuffisant de projets dont l'objectif explicite est d'améliorer leur protection. Dans le cas où il existe des associations prestataires de services celles-ci doivent avant tout interroger les enfants sur leurs besoins et les impliquer à toutes les étapes : préparation, conception, mise en oeuvre et évaluation des services. Cela garantirait qu'ils présentent l'utilité maximale pour les enfants. Il est également essentiel que ces associations soient à même d'aider les enfants travailleurs domestiques dès la première prise de contact - on ne peut en effet jamais être certain de pouvoir reprendre contact avec l'enfant par la suite.

Au Costa Rica les participants déplorent que de nombreux projets conçus pour aider les enfants travailleurs domestiques soient de trop brève durée et que certaines ONG quittent leur quartier trop vite. Aux Philippines les participants évoquent la nécessité que les prestataires fassent preuve de plus de souplesse, étant donné les horaires très irréguliers des enfants travailleurs domestiques.

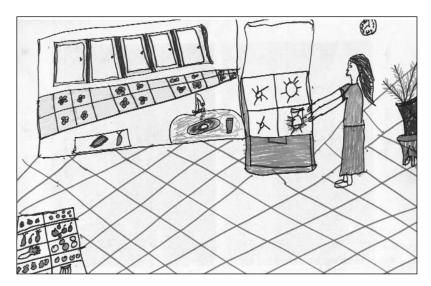
Comme nous l'indiquions auparavant, les participants soulignent également l'importance d'une relation constructive entre les prestataires de services et les employeurs. Certains participants au Pérou et ailleurs disent que les prestataires de services ont réussi à améliorer leurs conditions de travail en ayant une double approche : ils interviennent auprès des employeurs tout en apprenant aux enfants travailleurs domestiques à négocier de façon plus ferme.

"Quand j'ai un problème à l'école, avec ma famille ou mon employeur, j'en parle à l'assistante sociale. Elle m'encourage à aller à l'école. Elle me donne des conseils. Elle me donne de la force." (Fille domestique, Manille, Philippines).

(Tu as entendu parler d'organismes qui aident les enfants employés 'à la maison'?) "Juste de ceux qui aident les enfants travaillant dans les rues." (Et pour ceux qui travaillent 'à la maison'?) "Non, je n'en connais pas." (Garçon domestique, 15 ans, Pucallpa, Pérou).

"Les agents de l'état devraient être disposés à nous aiders." (Fille domestique, Inde).

(S'il y avait un organisme actif dans ce domaine, qu'est-ce que tu en attendrais?) "Je lui demanderais de traiter les garçons et les filles avec amour et de leur proposer de les aider par exemple dans leurs études. Ils pourraient aussi offrir des prêts que nous rembourserions plus tard. Ca serait bien. Je trouve qu'ils devraient aussi aider les femmes et les enfants pour qu'ils ne soient pas victimes d'exploitation par les hommes ou par leur employeuse. Car les employeuses aussi exploitent les enfants, elles disent 'oh il est jeune, c'est un garçon, il peut tout faire; nous sommes âgées, nous pouvons donc lui donner des ordres'. Je ne suis pas d'accord, je pense que ce n'est pas bien." (Fille domestique, 13 ans, Pucallpa, Pérou).



En haut: Patricia faisant la cuisine chez son employeuse (Pérou).



Enfant travailleuse domestique (Costa Rica)

"L'AMF [ONG locale] m'a donné du matériel scolaire et de l'argent pour couvrir une partie de mes frais d'inscription à l'école. On suit des ateliers où on nous parle de [...], de nos droits, on y apprend beaucoup de choses qui peuvent nous être utiles dans la vie." (Fille domestique, 11ans, Cajamarca, Pérou).

"Je veux de l'aide pour continuer mes études. L'éducation, ça veut dire continuer à apprendre ; cela nous donne d'autres choses aussi, un jour cela nous permettra de gagner notre vie." (Garçon domestique, 17 ans, Cajamarca, Pérou).

"Apprendre l'informatique, l'anglais, faire mes devoirs de maths, jouer, m'amuser [...] voir toutes les choses que je peux apprendre, l'informatique."

(Fille travailleuse domestique, 12 ans, Lima, Pérpu).

"Les insultes [de la part des enseignants] à l'école, ça doit arrêter. J'étais insultée par mon professeur. C'était décourageant mais je n'ai pas abandonné." (Fille domestique, Chennai, Inde).

Pour garantir que les services proposés aux enfants travailleurs domestiques soient aussi efficaces que possible, les participants estiment également qu'il est nécessaire que les différents acteurs de la même commune coordonnent leur action et aient un mécanisme qui permette d'orienter les enfants vers l'un ou l'autre acteur. Les participants insistent aussi sur le fait que les différents intervenants doivent être au courant de problèmes connexes les grossesses chez les très jeunes filles, le VIH/SIDA, la traite et le mariage des très jeunes pour pouvoir assurer un suivi auprès de services spécialisés pour les enfants domestiques le nécessitant.

#### Accès à l'éducation / aide dans les études :

Dans tous les pays concernés l'accès à l'éducation qu'il s'agisse de scolarité ou de formation professionnelle - représente une priorité absolue pour les enfants travailleurs domestiques. Ils souhaiteraient avoir des heures de repos leur permettant d'assister aux cours et disent également avoir besoin qu'on les aide dans leurs études - matériellement comme intellectuellement.

Matériellement, c'est essentiellement un soutien financier qui leur est nécessaire, ainsi que le matériel scolaire (manuels, uniforme, papeterie). Dans certains pays les enfants souhaiteraient que des bourses leur permettent de financer les frais d'inscription et autres dépenses.

Les enfants domestiques estiment que le soutien intellectuel ou scolaire est également essentiel pour qu'ils puissent profiter pleinement des possibilités d'éducation. Au Pérou et au Costa Rica beaucoup de participants voudraient un endroit où faire leurs devoirs et se faire aider. Aux Philippines de nombreux enfants travailleurs domestiques suivent des cours du soir ; ils sont également nombreux à réclamer l'accès aux bibliothèques habituellement réservé aux étudiants "ordinaires" pendant la journée.

### Une éducation accessible :

Pour les cours qui leur sont proposés, les enfants domestiques estiment que les écoles doivent leur devenir plus accessibles. Elles devraient ainsi faire preuve de plus de souplesse dans l'organisation des cours pour permettre la participation des étudiants travailleurs. Dans tous les pays étudiés les enfants travailleurs domestiques ne peuvent se permettre d'aller à l'école car ils ne peuvent acheter le matériel nécessaire : manuels, uniformes, fournitures scolaires. Au Costa Rica les participants demandent qu'on n'ait plus à payer pour passer des examens. A Tamil Nadu, ils souhaitent que l'infrastructure scolaire soit améliorée pour qu'ils y soient en sécurité. Ils souhaitent également y recevoir des repas gratuits et nourrissants et bénéficier d'abonnements de bus pour se rendre à l'école.

La qualité de l'enseignement laisse également à désirer. A Tamil Nadu les participants appellent les enseignants à ne pas les maltraiter, se montrer violents à leur égard, les humilier ou les insulter. En Tanzanie ils estiment que l'école primaire ne donne



pas aux enfants les compétences nécessaires pour mener une vie indépendante ; ils trouvent que l'école devrait être plus pratique dans les programmes scolaires et dans les méthodes pédagogiques.

Aux Philippines, s'il est vrai que certains cours du soir représentent des possibilités d'éducation pour les enfants domestiques dont ils ne bénéficieraient pas autrement, leur qualité laisse encore à désirer. Les enfants domestiques déclarent faire l'objet de discrimination par rapport aux étudiants ne travaillant pas, car on ne leur donne pas de note de contrôle continu. On n'attend guère des enfants travailleurs domestiques quant à leurs résultats scolaires, seulement qu'ils arrivent à "tenir le coup" et à concilier travail et études. Cette marginalisation perpétue les sentiments négatifs des enfants : isolement, manque d'ambition, piètre image qu'ils ont d'eux-mêmes.

La plupart des adolescents travailleurs domestiques qui s'estiment trop vieux pour reprendre des cours théoriques cherchent à acquérir des compétences par la formation professionnelle, espérant pouvoir ainsi quitter leur emploi de domestique et gagner leur vie de façon indépendante. Une telle formation doit leur donner des compétences utilisables sur le marché du travail et leur permettre d'exercer des professions suffisamment bien payées pour pouvoir en vivre. Elle doit également être conçue par rapport à leur travail et à ses impératifs ; ainsi la plupart des enfants domestiques n'ont que de brèves plages de temps libre.



Juan Carlos se représente ayant du mal à utiliser les appareils électro-ménagers de ses employeurs (Pérou).

"Les insultes [de la part des enseignants] à l'école, ça doit arrêter. J'étais insultée par mon professeur. C'était décourageant mais je n'ai pas abandonné." (Fille domestique, Chennai, Inde).

"Tous les enfants doivent être traités sur un pied d'égalité et non en fonction de leur caste." (Fille domestique, Chennai, Inde).

(Qui tu vas voir quand tu as un problème ?) "Je n'en parle pas. Quelquefois, j'aimerais pouvoir en parler à quelqu'un, mais je ne peux pas. Je ne sais pas comment m'y prendre." (Pourquoi ?) "Je ne sais pas, j'ai peur, je n'en parle pas. J'aimerais bien pouvoir vider mon sac mais..." (Pourquoi tu ne peux pas parler aux gens qui t'entourent ? tu ne leur fais pas confiance?) "Je ne sais pas, peut-être que je n'ai pas confiance, ou j'ai peur qu'ils me fassent la leçon. Je ne sais pas commente dire, peut-être que j'ai peur qu'ils me rejettent, je crois que c'est ça." (Fille domestique, 16 ans, Pucallpa, Pérou).

"Nous connaissons d'autres domestiques qui ont pu trouver du travail après avoir fait une formation professionnelle, par exemple de couturière." (Fille domestique, Manille, Philippines).



"Je veux pouvoir jouer comme les autres enfants. Quand je vois les autres enfants jouer, j'ai envie d'aller jouer avec eux." (Garçon domestique, Cotonou, Bénin). [Il a dessiné un ballon, expliquant qu'il représentait son envie de jouer]

"Je travaillais mais j'étudiais le soir. A un moment j'ai eu des problèmes avec mon employeur. J'ai aussi eu des employeurs qui me faisaient mal physiquement. SUMAPI a organisé une séance d'orientation dans notre école. J'ai participé aux activités proposées." (Fille domestique, Manille, Philippines)

"Le Sangam des enfants aborde des questions du quartier, on en discute et on suit les choses avec les autorités jusqu'à ce que le travail soit fait.. Même dans nos familles nous encourageons la participation des enfants. Par exemple les jours de fête nous demandons qu'on nous donne les robes que nous avons envie de porter, pas quelque chose qu'on nous force à porter. Après les réunions que nous avons eues avec nos parents ils commencent à nous respecter plus et à mieux nous comprendre. S'il y a un enfant ou une famille en crise ou en détresse nous en en parlons au sein du groupe et nous agissons. Le personnel d'Arunodhaya nous aide beaucoup et a fait un gros effort pour nous former."

(Fille domestique, Chennai, Inde)

"Quand vous êtes placé comme domestique chez quelqu'un d'autre, votre employeur ne va pas vous acheter de chaussures. Mais si l'employeur décide de vous acheter des chaussures, ça veut dire que vous faites partie de la famille." (Fille domestique, 13 ans, Cotonou, Bénin).

"Un travailleur social m'a aidée, ils m'ont sauvée de mon employeur précédent. On me donnait à manger des restes, on ne me payait pas, et on me faisait travailler dans l'exploitation agricole .Je voudrais remercier les travailleurs sociaux car ils nous ont enlevées à nos employeurs qui nous exploitaient." (Fille domestique, Manille, Philippines).

# Réduire leur isolement :

Les enfants travailleurs domestiques expriment fortement leur désir de réduire l'isolement qu'ils ressentent chez leur employeur. La plupart des participants expriment le souhait de rester en contact avec leur famille et d'avoir l'occasion d'être avec d'autres enfants du même âge - notamment travailleurs domestiques. Dans certains cas les participants disent que ces contacts sont importants pour comparer leur rémunération et leur traitement à ceux des autres. Mais il est difficile de maintenir ces contacts; cela est généralement particulièrement le cas dans la capitale. Ainsi à Lima où la plupart des enfants domestiques sont issus des campagnes, ils sont plus nombreux qu'ailleurs à ne pas avoir de réseaux leur permettant de se faire des amis et de se faire aider; c'est particulièrement vrai pour les enfants qui ne sont pas scolarisés. Un certain nombre de participants évoquent leur solitude quand ils ont besoin de se confier.

Aux Philippines et au Pérou les enfants travailleurs domestiques veulent s'aguerrir et qu'on leur apprenne à communiquer et à améliorer l'image qu'ils ont d'eux-mêmes. Il a y des raisons pratiques à cela : ils souhaitent apprendre à mieux négocier avec leurs employeurs pour obtenir une amélioration de leurs conditions de travail.

Les enfants considèrent qu'établir localement des groupes de soutien mutuel d'enfants travailleurs domestiques permet d'une part de réduire leur isolement et d'autre part de leur donner les moyens d'obtenir une amélioration de leurs conditions de travail et de leur traitement. Aux Philippines un réseau national de groupes de soutien mutuel a été créé (intitulé SUMAPI) ; dans ce pays les participants estiment qu'il est important de donner aux membres principaux de ce réseau des capacités d'encadrement, pour que les groupes soient solides et durables.

# Etre mieux traité chez leur employeur :

Les participants demandent de l'aide pour la satisfaction de certains besoins fondamentaux qui ne sont pas satisfaits par l'employeur. On peut ainsi citer la nécessité d'améliorer la quantité et la qualité de leur nourriture, de disposer d'un logement et de vêtements décents, de pouvoir respecter leur hygiène personnelle et d'avoir accès aux soins médicaux. Mais leur revendication essentielle est qu'on les soutienne, qu'on les aime, qu'on s'occupe d'eux.

L'appel que lancent haut et fort de nombreux participants est d'être traités de la même façon que les enfants de leurs employeurs. Cela signifie un certain nombre de choses : recevoir la même nourriture, en quantité et en qualité, et manger en



même temps que le reste de la famille; dormir dans les mêmes conditions; être habillé convenablement; être mieux soigné, pouvoir aller à l'école. Pour une participante togolaise le symbole le plus frappant de discrimination à son encontre est de devoir aller se coucher après ses employeurs; elle a suggéré qu'aucun employeur n'ait le droit d'aller se coucher avant l'enfant travailleur domestique employé chez lui.

# Sauvetages, réparation:

Les enfants considèrent que l'intervention d'urgence, notamment le sauvetage des enfants domestiques par leur retrait de chez les employeurs les plus violents, est un service essentiel - même si des divergences d'opinion apparaissent selon les enfants et les pays quant au type de réparation à exiger des employeurs et recruteurs coupables. La décision de demander réparation judiciaire après avoir été victime d'exploitation et de violence est prise en fonction d'une série de facteurs : l'argent, la longueur de la procédure et la chance qu'elle a d'aboutir, mais surtout la volonté de l'enfant victime de lancer les poursuites.

Au Costa Rica les participants disent que pour aider et protéger les enfants travailleurs domestiques, il faut faire appliquer la législation; aux Philippines ils réclament une aide juridique pour lancer des poursuites contre les employeurs violents. Au Bénin et au Togo, les participants estiment qu'il faut poursuivre en justice les employeurs coupables de violence; ils réclament l'instauration d'un mécanisme permettant aux enfants travailleurs domestiques de déposer des plaintes.

Les enfants travailleurs domestiques aux Philippines estiment que les ONG prestataires de service lançant des procédures judiciaires contre les employeurs ou les recruteurs devraient disposer d'avocats spécialisés dans ce genre d'affaires, et que les travailleurs sociaux devraient être mieux au fait des procédures judiciaires pour pouvoir mieux aider et conseiller les enfants. Il est essentiel que les procédures judiciaires aboutissent aussi rapidement que possible pour permettre aux enfants d' "avancer" dans leur tête, et en même temps de faire preuve du plus grand tact dans de telles affaires. Ainsi il est important de rapatrier rapidement dans leur famille d'origine les enfants travailleurs domestiques qui en expriment le désir, notamment pour éviter qu'ils ne se retrouvent en permanence dans des abris. Un autre élément sur lequel insistent les participants aux Philippines, rejoints en cela par d'autres, est qu'un enfant ayant subi un viol ne soit pas obligé d'assister au procès.

"Je connaissais une fille qui travaillait comme travailleuse domestique, elle a été violée et a eu un enfant. Des tests ont révélé qu'elle et son enfant étaient tous les deux séropositifs, et maintenant tout le monde dans le quartier les rejette. Ils sont tous les deux dans le centre d'une ONG et ils vont bien, mais le coupable n'a pas été puni. La police ne s'est décidée à agir que lorsque les habitants et les ONG ont fait pression."

(Fille domestique, Madurai, Inde).



Pete Williamson



"Avoir assez d'argent pour pouvoir m'occuper de mon bébé et l'envoyer à l'école. Peut-être me marier et ne pas me retrouver seule pour qu'on puisse être une famille, une vraie famille. Que mon enfant ne soit pas abandonné par son père, comme nous l'avons été par le nôtre."

(Ancienne fille domestique, 18 ans, Caiamarca, Pérou).

"A Padhai nous avons eu le cas d'une fille du village qui avait été violée par son père. Nous ne savions pas quoi faire. Nous ne connaissions pas l'existence de Childline [un numéro vert national] et le personnel de la cabine téléphonique voulait nous faire payer pour appeler la police. Le guichet information à la gare, qui affichait pourtant le panneau "A votre service" ne nous a servi à rien du tout. Les enfants domestiques ont besoin d'avoir les coordonnées postales et téléphoniques de personnes à contacter en cas d'urgence.

Les personnes accueillant l'enfant en situation de crise doivent avoir été dûment formées et se montrer amicales envers l'enfant qui a déjà été traumatisé et ne doit pas l'être encore plus." (Fille domestique, Chennai, Inde).

Les démarches administratives : Les participants relèvent qu'ils ont besoin d'aide pour prendre contact avec les différents services et administrations pouvant leur être utiles, par exemple pour se faire délivrer un certificat de naissance, s'inscrire à l'école, avoir accès aux soins de santé, retrouver sa famille d'origine et y être rapatrié. Au Costa Rica, les travailleurs domestiques adolescents de nationalité nicaraguayenne aimeraient se faire aider avec leurs papiers d'immigration pour pouvoir travailler légalement et jouir des mêmes droits que les Costa Ricains.

Dans tous les pays concernés les enfants travailleurs domestiques veulent également se faire entendre des décideurs. A Tamil Nadu ils réclament que les élus locaux les écoutent et respectent les engagements à l'action qu'ils avaient pris.

# Sensibiliser l'opinion publique :

Les participants au Bénin et au Togo insistent sur l'importance de sensibiliser le grand public à la question du travail des enfants domestiques. Ils estiment notamment qu'il est nécessaire de mener une campagne télévisée et radiophonique nationale pour sensibiliser les employeurs à ce qui représente un traitement acceptable des travailleurs domestiques, et leur faire comprendre qu'ils doivent traiter les enfants domestiques qu'on leur a confiés comme leurs propres enfants. Les organismes de défense des droits de l'enfant et les prestataires de service doivent agir au niveau local - faire du porte à porte pour parler individuellement aux employeurs. Une telle campagne doit également encourager le grand public à dénoncer les cas de violence ou d'exploitation des enfants travailleurs domestiques ; un numéro vert doit être créé à cette fin.

# Numéros verts :

Dans certains endroits, les participants sont favorables à la création de numéros verts, mais d'autres considèrent que cela ne doit être fait que si les ressources nécessaires - financières et en personnel - sont disponibles. Ils déplorent le fait que certains numéros verts n'arrivent pas à assurer le service promis par leur "publicité", à savoir fournir 24 heures sur 24 une aide immédiate. Le résultat peut en être qu'un enfant travailleur domestique ayant besoin d'aide ne la reçoit pas.

# Centres d'accueil et abris temporaires :

Les centres sont appréciés des participants dans la mesure où ils représentent un endroit différent de la maison de l'employeur, où les enfants peuvent se détendre, jouer, demander conseil, suivre des cours, se faire aider pour faire leurs devoirs, manger, se faire des copains et les retrouver, contacter leur famille et trouver un abri (même s'il va de soi que tous les centres ne proposent pas tous ces services).



Au Bénin et au Togo les enfants recommandent que l'état mette en place des "centres d'accueil" à partir desquels seraient assurés différents services destinés aux travailleurs domestiques enfants et adultes et qui encourageraient le regroupement des travailleurs domestiques en associations. Toute personne souhaitant employer un travailleur domestique devrait passer par un centre de ce genre, ce qui garantirait que le travailleur a l'âge minimum requis et qu'il recevrait une rémunération équitable et régulière et bénéficierait de conditions de travail décentes. Un tel centre aurait également la capacité juridique d'opérer le retrait des enfants n'ayant pas atteint l'âge légal requis.

Aux Philippines les enfants travailleurs domestiques disent avoir besoin d'abris pouvant assurer leur hébergement quand ils décident d'entamer des poursuites judiciaires à l'encontre de leur employeur. Celles-ci peuvent durer en effet des mois, voire des années. Les enfants domestiques sont mal préparés à témoigner devant un tribunal ou être longuement questionnés. En l'absence d'un endroit sûr où se réfugier, les enfants domestiques maltraités abandonnent souvent leur quête de justice s'ils ont fait l'objet de menaces ou d'intimidations de la part de l'employeur ou du recruteur.

# 3.4 Qu'est-ce qu'une "vie meilleure"?

L'éducation est un élément essentiel aux yeux des participants pour améliorer leur vie. "Avancer", "Faire des progrès", "Etre quelqu'un ", c'est-à-dire avoir une vie meilleure, est généralement associé au fait de pouvoir étudier, grâce à quoi ils pourraient ensuite exercer d'autres emplois suffisamment payés pour leur permettre de subvenir à leurs besoins et à ceux de leur famille. De nombreux participants expriment le souhait que le travail domestique soit respecté. D'autres souhaitent travailler à leur compte et ne pas avoir à obéir aux ordres d'autrui.

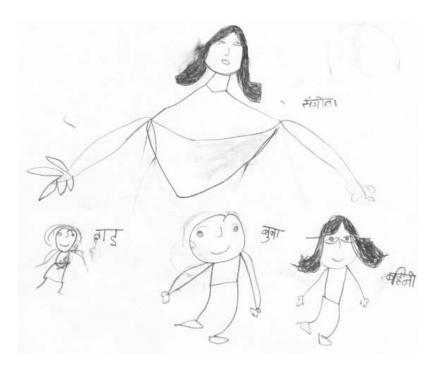
De façon générale, une vie meilleure est largement associée à la notion de sécurité : avoir une maison, un emploi stable, de l'argent. Ils insistent aussi beaucoup sur l'importance de leur famille - pouvoir passer plus de temps avec leur famille et créer leur propre famille. L'épanouissement personnel et affectif est également évoqué dans ce contexte. Les participants veulent être heureux, apprendre, avoir des amis, aider les autres.

"On me donnait à manger les restes, on ne me payait rien du tout et on me faisait travailler sur l'exploitation. Les travailleurs sociaux nous ont sauvées de ces employeurs violents. Ils m'ont aussi aidée à me remettre de ce traumatisme. Ils m'ont aidée à retrouver (mes parents) à la campagne." (Fille domestique, Manille, Philippines.).

"Je veux avancer dans la vie, je veux qu'on m'aide à choisir un métier et trouver du travail. Je suis étudiante, je veux étudier et trouver un bon métier... je veux aider maman et ma famille." (Fille domestique, 14 ans, Pucallpa, Pérou).

"Il n'est pas possible d'échapper aux mauvais traitements. La seule solution c'est de faire un autre travail." (Fille domestique, Tanzanie).

"[Ce dont j'ai besoin] Des conseils... sur la façon de dire ce que je veux dire à mon employeur." (Fille domestique, 16 ans, Pucallpa, Pérpu).



En haute: La famille de Sangita (Népal).





En haut: « je voudrais être coiffeuse » (Cotonou, Bénin).



En haut: « je voudrais être pilote » (Lomé, Togo).



En haut: « Je voudrais être garagiste » (Lomé, Togo).

"Si j'avais la possibilité d'aller à l'école et de devenir quelqu'un d'important - ministre par exemple - je serais assez riche pour donner quelque chose à mon employeuse, et elle serait forcée d'accepter." (Fille domestique, Togo: expliquant que si elle en avait la possibilité, elle pourrait réussir dans la vie comme tout le monde et devrait être traitée en égale).

# 3.5 Qu'attendent-ils de l'avenir?

# Je voudrais ...

### ...être coiffeur ou tailleur.

Au Bénin et au Togo la plupart des enfants travailleurs domestiques veulent être coiffeurs ou tailleurs, deux professions accessibles en l'absence d'éducation ou de qualifications formelles. Les participants citent aussi les professions suivantes : infirmier, médecin, sagefemme, enseignant, boulanger, cuisinier, garagiste, chanteur, tisseur, commerçant, informaticien, paysan, femme au foyer.

Une jeune fille domestique à Lomé voudrait être pilote de ligne. "Je vois les avions passer dans le ciel et je rêve d'être là-haut."

Si la mécanique est considérée comme un domaine essentiellement masculin, une participante n'en veut pas moins devenir garagiste car elle aime les voitures et n'aurait pas d'objection à travailler dans un milieu masculin.

La profession d'enseignant attire moins de participants qu'on ne pourrait s'y attendre ; cela s'explique sans doute par le fait qu'ils sont relativement peu nombreux à être allés à l'école. Cela dit, l'un des plus jeunes participants rêve de devenir Ministre de l'Education, "pour que je puisse permettre à tous les enfants d'aller à l'école."

# ... apprendre un métier.

En Tanzanie, la plupart des enfants travailleurs domestiques veulent apprendre un métier: ils veulent devenir tailleurs, menuisiers ou maçons, ou acquérir des compétences leur permettant de s'installer à leur compte. Certains voudraient disposer d'un capital ou d'un prêt modique pour s'installer à leur compte. Plusieurs participants veulent devenir infirmiers ou médecins. D'autres espèrent se marier.

# ... devenir travailleur social.

Au Népal, la majorité des participants expriment le désir de devenir travailleur social pour aider les personnes dans des situations analogues à la leur. D'autres souhaitent devenir policiers, enseignants, médecins; l'un désire être chanteur.



### ... fonder une famille.

Au Costa Rica les participants - dont la plupart étaient adolescents - sont très conscients de la nécessité d'aider leur famille. Les filles en particulier expriment le souhait d'avoir une famille à elles. Les participants rêvent de devenir médecins, enseignants, avocats, couturiers. D'autres veulent finir leurs études et obtenir de meilleures conditions de travail - pouvoir jouer, ne pas avoir à manger les restes ou être traité brutalement par leur employeur, qu'on leur fasse plus confiance. L'un voudrait être adulte, d'autres veulent faire quelque chose pour que d'autres enfants ne souffrent pas.

# ... enseigner.

Parmi les participants à Tamil Nadu, la moitié veulent devenir enseignants. Beaucoup d'autres veulent devenir médecins, policiers, fonctionnaires. Certains enfants travailleurs domestiques disent qu'ils veulent agir pour retirer d'autres enfants du travail domestique.

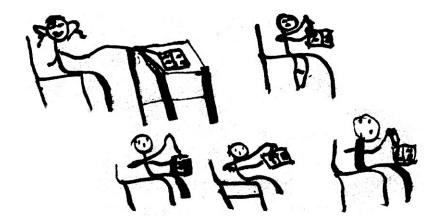
# ...travailler dans l'informatique.

Au Pérou quand on pose aux participants des questions sur leurs espoirs d'avenir, la plupart évoquent leur désir de faire des études et d'avoir une carrière ou une profession autre que celle de domestique. Beaucoup de métiers sont cités : informaticien, garagiste, infirmier, enseignant, secrétaire, comptable, gynécologue, médecin, ingénieur, juriste, soldat, pâtissier, menuisier, etc

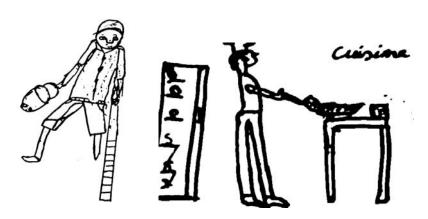
# ... obtenir un travail qualifié.

Aux Philippines la plupart des enfants travailleurs domestiques veulent se remettre aux études pour arriver à trouver un emploi décent comme infirmier, enseignant ou travailleur social. Ils désirent vivement aider les autres travailleurs domestiques en montrant que, contre toute attente et malgré la discrimination dont ils sont victimes, tout travailleur domestique peut réussir.

"J'aimerais être avocate.
Oui, pour défendre les droits des femmes et les droits des enfants, et il y a aussi les droits des hommes; Je voudrais rédiger une loi là-dessus. Parce que je vois beaucoup de problèmes, il y a beaucoup d'exploitation des enfants et des femmes." (Fille domestique, 13 ans Pucallpa, Pérou).



En haut: «Je voudrais retourner à l'école » (Atakpame, Togo).



En haut: «Son rêve est d'avoir de l'argent pour construire sa maison à lui et autres dessins...» (Mwanza, Tanzanie).

En haut: « Je voudrais gagner assez d'argent pour construire ma propre maison » (Mwanza, Tanzanie).

"Je voudrais être professeur d'anglais. (Pas domestique?) Non. (Pourquoi?) Parce que c'est épuisant. C'est fatiguant, de balayer, laver, secouer [...] et puis il faut aller au travail à pied le matin, et en plus de cela quand vous dites aux gens 'je travaille dans une maison' ils vous regardent d'un drôle d'air, si vous ne leur dites pas ils vous regardent normalement, mais dès que vous leur dites que vous êtes employé de maison, ils ne vous traitent pas comme les autres. Je ne disais jamais dit que j'étais employée de maison [...] je disais simplement 'je travaille'. (Comment se manifestait la discrimination?) On vous exclut. Une amie à moi disait: 'je suis travailleuse domestique', les gens la rejetaient, ils l'appelaient 'Natasha' (le nom d'un personnage d'enfant domestique dans une série télévisée), alors je lui dis: 'Pourquoi leur dis-tu ce que tu fais? Tu n'as qu'à dire 'je travaille' et c'est tout'".

(Ancienne fille domestique, 20 ans, Pucallpa, Peru.)



"Non. J'aimerais qu'ils fassent des études, qu'ils aient un bon travail plus tard, pas comme nous. Notre enfance, on l'a passée à travailler, à être maltraités, à laver, à repasser. Non, On était mal traité là où je travaillais. Je ne voudrais pas qu'ils soient traités comme cela." (Fille domestique, 12 ans, Pucallpa, Pérou).

"Nous ne voulons pas que nos enfants soient victimes de harcèlement sexuel et traités comme on l'est; tout ce qu'on reçoit, c'est de la torture."

(Tanzanie, travail en groupe).

"Je souffre beaucoup dans ce travail. Je ne peux pas laisser mes enfants faire la même expérience alors que je connais les pour et les contre de ce travail. Si je n'y arrive pas il vaut mieux qu'ils n'aillent pas à l'école; mais comme l'école primaire est maintenant gratuite en Tanzanie, je pourrai les envoyer à l'école; Et je cultiverai des légumes, ce que cela me rapportera je l'utiliserai pour envoyer mes enfants à l'école."

(Fille domestique, Tanzanie).

# 3.6 Laisseraient-ils leurs enfants devenir travailleurs domestiques?

Au Pérou, un certain nombre de participants déclarent qu'ils redeviendraient travailleurs domestiques si c'était à refaire, mais la plupart d'entre eux ne voudraient pas que leurs enfants fassent ce travail du fait des mauvais traitements et de l'exploitation. Mais quelques-uns disent qu'ils laisseraient leurs enfants choisir.

Les trois quarts des participants en Tanzanie disent que s'ils avaient le choix, ils ne seraient pas devenus enfants domestiques du fait des conditions d'oppression : ils travaillent comme des esclaves, sont insultés et leurs journées de travail sont longues. Pratiquement aucun des participants ne souhaiterait que ses enfants ne soient enfants travailleurs domestiques - mais une minorité l'envisagerait si les conditions de travail s'amélioraient et s'il y avait une législation pouvant servir de référence pour les employeurs.

En Inde aucun participant ne choisirait le travail domestique pour soi ou ses enfants, préférant avoir la possibilité de faire des études.

Aux Philippines les participants sont clairs et nets: ils tenteraient de dissuader leurs enfants de devenir travailleurs domestiques.

Au Népal la plupart des participants disent qu'ils ne souhaitent pas que leurs enfants deviennent travailleurs domestiques trop jeunes, en citant les raisons suivantes : la charge de travail, la violence, l'éloignement par rapport à la famille, l'absence de scolarisation et de loisirs, l'absence générale de protection dans ce genre d'emploi. Ils concluent également que les travailleurs domestiques adultes doivent faire l'objet de la protection nécessaire et que le statut de leur travail doit être rehaussé pour refléter le rôle important qu'il joue dans la société.

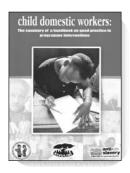


# 4. Le contexte

# 4.1 Introduction

Le travail domestique des enfants existe dans presque tous les pays. Si l'expérience des enfants travailleurs domestiques présente bien des éléments communs entre pays et régions différents, il n'en existe pas moins de nombreuses différences dues à la réalité locale et susceptibles de se retrouver dans les points de vue et témoignages des enfants domestiques faisant l'objet de ce rapport, et également susceptibles d'avoir un impact sur les perspectives et le travail de nos partenaires ONG qui ont entrepris les consultations.

Certes, l'on ne peut prétendre examiner dans le détail tous les éléments du contexte de ce phénomène; ce paragraphe a néanmoins pour objectif de replacer le travail domestique des enfants dans une perspective plus large. Nous nous proposons ainsi de présenter brièvement les facteurs "positifs" et "négatifs" qui incitent les enfants à devenir travailleurs domestiques et influencent le travail des acteurs intervenant auprès des enfants. Nous donnerons ensuite un aperçu du cadre actuel de programmes et de politiques, ainsi que du contexte législatif. Enfin aux paragraphes 4.4 et 4.5 nous étudierons les liens entre le travail domestique des enfants, l'esclavage et la traite - ce qui nous permettra de montrer en quoi le travail des enfants domestiques peut souvent être considéré légitimement comme une forme moderne d'esclavage.





# Terminologie

Il y a inévitablement des différences de définition du terme "enfant travailleur domestique" en fonction de l'endroit où l'on se trouve. Si le terme général d' "enfant travailleur domestique" désigne habituellement toute personne de moins de dix-huit ans travaillant chez autrui pour y accomplir des tâches ménagères, s'occuper des enfants, du jardin, faire des courses et aider son employeur dans son petit commerce ou sa petite entreprise, des termes plus précis ont été progressivement adoptés dans certains pays, qui correspondent au contexte et à l'environnement juridique, politique, social précis. Ainsi il peut être problématique d'utiliser le mot "enfant" pour désigner des adolescents ou des personnes ayant atteint l'âge minimum légal du travail. En Amérique latine on préfère le terme d' "enfant et adolescent travailleur domestique". D'autres termes peuvent être utilisés pour souligner la nature pénible du travail en question, "child domestic labour" en anglais, ou révélant les conditions dans lesquelles se déroule le travail - "enfants en servitude domestique", "enfants serviteurs", "enfants esclaves". Pour contrecarrer la piètre opinion qu'ont beaucoup du travail domestique, on encourage l'utilisation d'autres termes - "aide à la maison" ou "employé de maison", l'objectif étant de rendre à ce travail et à ceux qui l'accomplissent la dignité et le respect qu'ils méritent.

### En haute et dans toute la quatrième partie : publications de nos artenaires informant sur le travail domestique des enfants et les droits des enfants.

# 4.2 Facteurs négatifs et positifs

De nombreux facteurs sont susceptibles de s'associer pour inciter négativement ou positivement un enfant à devenir travailleur domestique. La pauvreté est immanquablement un facteur de vulnérabilité des enfants à cette forme d'exploitation; il existe d'autres facteurs négatifs: discrimination sur la base de l'origine ethnique ou du sexe, exclusion sociale, possibilités d'éducation inexistantes, violence familiale, exode rural, déplacement forcé, décès de membres de la famille immédiate à la suite de conflits ou de maladies. Il peut y avoir également différents facteurs positifs attirant les enfants vers ce travail. Citons la demande des employeurs en main-d'œuvre bon marché et flexible, les disparités sociales et économiques croissantes, l'idée que le foyer de l'employeur représente la sécurité, la nécessité pour les femmes travaillant à l'extérieur de trouver quelqu'un pour les "remplacer", enfin l'illusion qu'en devenant travailleur domestique on augmente ses chances de promotion sociale.

# 4.2.1 La pauvreté

La majorité des enfants travailleurs domestiques sont issus de familles pauvres qui les envoient travailler car cela représente un appoint au revenu familial ou en allège les difficultés financières. C'est un choix que font toujours fréquemment les familles pauvres dans la mesure où ce travail n'exige aucune qualification ou formation et pour une fille, on estime que cela la prépare bien à sa vie future.

La pauvreté chez les populations déplacées par les conflits ou les catastrophes naturelles, décimées par



le VIH ou le SIDA, ou en proie aux effets pervers de la mondialisation économique contraint un nombre croissant de jeunes femmes et d'enfants démunis à aller s'employer chez autrui loin de chez eux. Dans bien des sociétés le développement économique se fait de façon inégale, ce qui entretient la demande en jeunes travailleurs domestiques qui à son tour nourrit l'offre. L'essor économique dans les zones urbaines y entraîne une augmentation de l'emploi, et par conséquent une diminution de la main-d'œuvre locale disponible pour le travail domestique. Ce sont souvent les jeunes femmes et les enfants issus de familles marginalisées et appauvries par ce même processus de modernisation qui satisfont ces besoins.

# 4.2.2 Culture et traditions

Les enfants deviennent essentiellement travailleurs domestiques en raison de la pauvreté de leur famille, mais également parce que cette pratique est considérée comme normale, même avantageuse pour une fille appelée à être un jour épouse et mère. Des idées fausses mais bien ancrées persistent concernant les enfants domestiques et permettent que ce phénomène perdure : les parents pensent par exemple que travailler chez une famille plus aisée donnera à leurs filles des chances supplémentaires pour toute la famille. Les tabous sociaux font que le travail domestique est l'une des rares formes d'emploi acceptables pour une fille. On estime aussi généralement que le travail domestique est moins pénible que d'autres types de travail et que l'emploi chez des particuliers représente une protection pour les filles et les jeunes enfants. Quant aux employeurs d'enfants travailleurs domestiques, ils ne se considèrent nullement comme des exploiteurs ; au contraire, ils estiment aider l'enfant et sa famille en l'engageant chez eux. Dans bien des cas les employeurs pensent traiter l'enfant comme "si elle faisait partie de la famille".

En même temps, si les employeurs veulent souvent des enfants ou des adolescents de préférence à des adultes, c'est parce qu'ils sont moins payés, plus malléables et moins coûteux à entretenir. Quant aux enfants et adolescents eux-mêmes, du fait de leur âge et de leur position de dépendance vis-à-vis de leurs parents, ils ne peuvent généralement pas s'opposer à la décision de les envoyer travailler ailleurs. Les enfants se sentent également moralement obligés de partir vis-à-vis de leurs parents. Mais il arrive également qu'ils décident eux-mêmes de devenir domestiques, pour échapper à une situation difficile chez eux ou dans l'espoir de poursuivre leur scolarité. Or, s'il est vrai que pour certains l'expérience de travailleur domestique est positive, la plupart d'entre eux estiment que leur travail est pire que celui d'autres enfants travailleurs. Cette impression est généralement liée à leur sentiment d'infériorité, d'isolement, d'impuissance face au comportement de leur employeur.

# 4.2.3 Garçons et filles

Le travail des enfants domestiques ne peut être envisagé seulement à travers le prisme du droit des enfants : cela en constituerait une vision réductrice. Le phénomène des enfants travailleurs domestiques s'inscrit dans le contexte plus large de l'exploitation et de la maltraitance, d'une part parce que ce sont des enfants, mais aussi parce que ce sont des filles. Nous savons que les enfants travailleurs domestiques sont à une majorité écrasante des filles, du fait de l'idée bien ancrée dans la société que le travail domestique est essentiellement un domaine réservé aux femmes et aux filles. Dans le monde entier, le travail domestique représente un bassin d'emploi important pour les adultes comme pour les enfants. Ainsi en Asie on estime que le travail chez des particuliers représente environ un tiers des emplois féminins. Dans le même temps le travail à la maison, y compris la garde des enfants, est considéré comme improductif en termes économiques et se voit donc attribuer une valeur infime, voire inexistante. Souvent, comme le travail domestique est considéré comme relevant du domaine des femmes, il n'est pas reconnu comme travail et n'est par conséquent pas couvert par la législation du travail ; c'est le cas dans de nombreux pays. En dépit de l'importance du travail domestique pour le bon fonctionnement de l'économie et de la société, il demeure invisible du fait même qu'il est extrêmement courant et banal.

Les enfants travailleurs domestiques deviennent souvent domestiques adultes : on considère que cela constitue une bonne préparation à l'avenir pour les filles. Dans bien des cas elles n'ont pas d'instruction et n'ont pas la possibilité d'acquérir d'autres compétences, ce qui fait qu'elles n'ont guère le choix et restent travailleuses domestiques ; mais si elles ne changent pas de métier, c'est également du fait de leur expérience d'enfants domestiques qui les a marquées, et qui renforce leur sentiment d'infériorité et leur passivité : elles ne se sentent pas capables de faire autre chose.

De façon générale le peu de prestige du travail domestique et les circonstances dans lesquelles il est exercé font que les travailleurs domestiques sont par définition vulnérables à l'exploitation et à la maltraitance. Cette vulnérabilité est particulièrement prononcée chez ceux qui ont été déplacés ou victimes de la traite et se trouvent loin de chez eux. Le recrutement de travailleurs domestiques est devenu un secteur d'activités important aux plans national et international. Le recrutement et le déplacement des personnes concernées se fait souvent sans aucun contrôle ; il est lié au phénomène des bandes organisées de contrebande et de traite. Comme le travail de domestique est considéré comme acceptable il sert souvent à appâter les femmes et les fillettes qui seront en fait recrutées et exploitées dans le commerce du sexe.







# 4.3 Programmes et politiques relatifs au travail des enfants domestiques : Aperçu général

Au cours des quinze dernières années, on est arrivé à faire bien mieux connaître la situation des enfants travailleurs domestiques aux plans national et international. Ce phénomène est désormais mieux compris dans toute sa complexité qu'auparavant. La conséquence en est qu'un nombre croissant d'acteurs sont sensibilisés à la question et agissent, adoptant des perspectives diverses par rapport au travail domestique des enfants. Les enfants travailleurs domestiques eux-mêmes sont désormais de plus en plus visibles grâce aux efforts visant à mobiliser les travailleurs domestiques de tous âges.

# Enfants travalleurs domestiques: et Bonnes l'ratiques dans les interventions CENTRE DE FORMATION

# Résultats d'une enquête internationale de base<sup>5</sup>

Une enquête de base réalisée en 2004 par Anti-Slavery International sur 67 programmes relatifs aux enfants travailleurs domestiques dans vingt-huit pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine a révélé que les interventions aident généralement un nombre relativement modeste d'enfants travailleurs domestiques et qu'elles s'adressent surtout aux enfants et autres acteurs des capitales et des grandes agglomérations ; en revanche, le travail accompli dans les milieux d'origine des enfants est beaucoup plus rare. L'aide porte donc essentiellement sur la protection des enfants travaillant déjà, plutôt que sur des actions en amont pour empêcher que les enfants ne deviennent travailleurs domestiques. Les résultats montrent également qu'à quelques notables exceptions près, les enfants travailleurs domestiques sont peu impliqués dans la conception et la mise en oeuvre des interventions visant à les aider.



Certes cet exercice a ses limites, mais il révèle également que dans l'ensemble les ONG prestataires de services destinés aux enfants travailleurs domestiques coopèrent entre elles de manière informelle, mais qu'il n'existe que peu de réseaux de coopération formelle ; cela peut avoir un impact négatif sur la qualité et la pérennité des services. Il semble également indiquer que la collaboration entre ONG prestataires de services et organismes publics officiellement responsables des enfants est très peu développée, ce qui pose la question de la pérennité des services destinés aux enfants.

Les interventions conduites auprès des enfants travailleurs domestiques varient certes d'un endroit à l'autre; on peut néanmoins regrouper les différentes approches et stratégies pratiquées actuellement en cinq catégories principales<sup>6</sup>:

Retirer les enfants travailleurs domestiques n'ayant pas atteint l'âge minimum de leur lieu de travail. Cela suppose fréquemment le recours aux numéros verts, à la médiation, aux abris temporaires pour les enfants ; cela suppose également de coopérer avec les autorités répressives et judiciaires, et de faire un travail permettant la réintégration des enfants travailleurs domestiques dans leur famille d'origine (si les enfants concernés le souhaitent et que cela ne représente pas de risque pour eux).

Protéger les enfants travailleurs domestiques de la maltraitance et de l'exploitation. Il faut pour cela familiariser les enfants travailleurs domestiques et leurs employeurs avec les droits des enfants, ce qui passe souvent par des services d'éducation et de santé. A long terme le travail doit porter sur le plaidoyer, l'enregistrement officiel des enfants, la promotion du respect des codes déontologiques auprès des employeurs.

Améliorer le bien-être et développer les capacités des enfants travailleurs domestiques. Cela suppose notamment des interventions de formation, de soutien psychologique, de constituer des groupes d'enfants de soutien mutuel. Autres éléments importants : faciliter la réintégration des enfants dans le système scolaire formel, dispenser une éducation non-formelle, des cours de formation professionnelle et de soutien scolaire, apporter une aide en matière de santé, de conseils et une aide juridique.

Elever le statut professionnel des travailleurs domestiques. Cela suppose généralement d'élaborer des codes déontologiques et des contrats-types entre les employeurs et les travailleurs domestiques. Cela nécessite également des changements législatifs et un effort de plaidoyer permettant de faire évoluer les mentalités et les comportements à l'égard des travailleurs domestiques.

**Empêcher que les enfants ne deviennent domestiques.** Cela suppose d'intervenir dans les régions d'origine des enfants partis ou victimes de traite. Les parents et les pouvoirs locaux doivent être mis au courant de la réalité de la vie des enfants travailleurs domestiques ; des campagnes de sensibilisation sont nécessaires, par exemple à la radio.

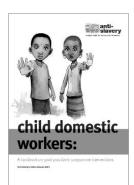
<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Cette enquête de base a été réalisée sous la forme de questionnaire s'adressant essentiellement aux ONG. En Afrique, seize interventions ont été identifiées dans dix pays ; en Asie trente-trois interventions dans neuf pays ; en Amérique latine-Caraïbes dix-huit interventions dans neuf pays. Il s'agissait d'un questionnaire libre. Les contraintes linguistiques ont fait que certaines organisations n'ont pas pu remplir le questionnaire ou fournir autant de détails qu'elles l'auraient souhaité.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> A partir de Enfants travailleurs domestiques : *Manuel sur la bonne pratique dans les interventions*, par Maggie Black, Anti-Slavery International, 2005. Ce manuel reprend les expériences de nombreux intervenants de terrain en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi que de nombreux organismes et réseaux internationaux actifs dans ce domaine. Disponible à l'adresse suivante : **www.antislavery.org**.









Si d'aucuns estiment que les enfants travailleurs domestiques bénéficient indirectement d'interventions destinées à l'ensemble des enfants travailleurs, il existe peu d'éléments indiquant que ces stratégies générales et souvent uniformes - et qui ne sont pas conçues spécifiquement pour les enfants travailleurs domestiques - ont vraiment un impact sur leur situation. Des interventions adaptées à leurs besoins précis et aux contextes dans lesquels ils vivent et travaillent sont indispensables si l'on veut que l'aide qui leur est apportée soit efficace et durable.

Au cours des dernières années le programme **IPEC de l'OIT**, par le truchement de ses partenaires, a beaucoup fait sur la question des enfants travailleurs domestiques dans le monde entier en matière de recherche, de politique des pouvoirs publics, de sensibilisation, d'éducation et de formation professionnelle, et en fournissant des services pour répondre aux besoins essentiels des enfants et de leurs familles. La grande réussite d'IPEC a été de définir des cadres stratégiques nationaux (comme les programmes nationaux d'action sur le travail des enfants adoptés par les états) et de renforcer les capacités des organismes publics et d'autres acteurs à développer durablement les efforts de protection des enfants travailleurs domestiques visant à empêcher que les enfants ne deviennent domestiques. Dans un certain nombre de pays le travail domestique des enfants est qualifié officiellement de priorité nationale d'action dans le cadre des programmes assortis d'un calendrier de l'OIT.

Si d'aucuns estiment que les enfants travailleurs domestiques bénéficient indirectement d'interventions destinées à l'ensemble des enfants travailleurs, il existe peu d'éléments indiquant que ces stratégies générales et souvent uniformes - et qui ne sont pas conçues spécifiquement pour les enfants travailleurs domestiques - ont vraiment un impact sur leur situation. Des interventions adaptées à leurs besoins précis et aux contextes dans lesquels ils vivent et travaillent sont indispensables si l'on veut que l'aide qui leur est apportée soit efficace et durable.

Si les interventions face au travail des enfants domestiques en **Afrique** sont disparates, il n'en est pas moins vrai que dans de nombreux pays africains les ONG, les associations de quartier, les syndicats et d'autres acteurs jouent un rôle de premier plan dans la lutte contre l'exploitation et la maltraitance des enfants travailleurs domestiques. L'accent est mis en particulier sur le dialogue avec les populations locales - par exemple avec les chefs de rue choisis par les habitants des quartiers en Tanzanie. En Afrique occidentale une grande partie des interventions relatives au travail des enfants domestiques se concentre sur les efforts destinés à supprimer la traite ; en effet beaucoup d'enfants victimes de traite entre différents pays sont destinés au travail domestique. Des réseaux de lutte contre le travail des enfants domestiques et la traite des enfants commencent à voir le jour en Afrique occidentale ainsi qu'au niveau national dans un certain nombre de pays.

En **Asie** les ONG sont au premier plan dans la lutte contre le travail des enfants domestiques. Certains états - les Philippines par exemple - se montrent volontaristes en la matière. Certaines ONG de l'Asie du Sud et du Sud-Est ont élaboré des programmes d'aide spécifiques et efficaces, fondés sur une connaissance réelle de la situation des enfants travailleurs domestiques et du contexte local. Un certain nombre d'ONG pionnières en la matière ont constitué un réseau régional (le groupe de travail en Asie sur le travail des enfants domestiques, coordonné par Enfants travailleurs en Asie, une ONG locale) ayant pour mission d'échanger des informations et d'entreprendre des activités communes dans l'ensemble de la région.

En Amérique latine et aux Caraïbes, les ONG sont devenues de plus en plus actives en matière de travail domestique des enfants dans l'ensemble de la région, particulièrement dans les activités de plaidoyer et les services visant à améliorer l'accès à l'éducation. Le travail de l'OIT-IPEC se concentre sur le soutien au travail accompli par les pouvoirs publics et la société civile par l'intermédiaire de projets destinés à "prévenir et à éliminer l'exploitation des enfants par le travail domestique grâce à l'éducation et à la formation". Cela comprend l'éducation non formelle, l'intégration des enfants dans l'enseignement formel ordinaire, des initiatives de formation professionnelle. Des réseaux d'action existent dans de nombreux pays de la région ; certains commencent à apparaître également au niveau sous-régional.



# 4.4 Le cadre législatif

Il existe des textes internationaux comme la Convention de l'OIT sur les pires formes de travail des enfants de 1999 (C.182) attirant l'attention sur le travail des enfants domestiques (la Convention 182 a contribué à placer le travail domestique des enfants parmi les priorités nationales de nombreux pays); en revanche il est rare qu'il y ait une législation locale précise et l'application des textes en vigueur laisse également beaucoup à désirer. Les raisons en sont diverses : le sentiment qu'il y a conflit d'intérêt par rapport à la législation sur la vie privée, les difficultés inhérentes à réglementer des activités se déroulant dans le secteur informel de l'économie, ainsi que l'opinion encore très répandue dans la société que les enfants employés chez des particuliers sont en sécurité. En dépit de ces difficultés on peut relever des progrès dans un certain nombre de pays en matière de législation. Ainsi l'Inde déclara illégal l'emploi d'enfants de moins de quatorze ans - l'âge minimum légal du travail - comme travailleurs domestiques en 2006, lorsque cette activité professionnelle fut ajoutée à la liste des activités interdites par la loi de 1986 sur [l'interdiction et la réglementation du] le travail des enfants.

Il est certain que la législation nationale ou internationale ne permettra pas à elle seule de mettre fin à l'exploitation et à la maltraitance des enfants travailleurs domestiques ; il n'en est pas moins important qu'elle existe car elle représente un critère et peut être utilisée pour faire connaître ce phénomène. En effet, souvent, le secteur du travail domestique n'est pas couvert par le code national du travail dont il peut même être quelquefois expressément exclu. Les travailleurs domestiques sont ainsi privés de la protection dont bénéficient d'autres travailleurs et ne peuvent faire respecter leurs droits. Une étude réalisée par l'OIT sur la législation en vigueur dans 65 pays différents a révélé que dix-neuf d'entre eux seulement s'étaient dotés de lois ou de réglementations spécifiques au travail domestique ; même quand elles existent elles ne représentent pas le même degré de protection pour les travailleurs domestiques que pour les autres catégories de travailleurs. Ainsi au Pérou la loi sur les travailleurs domestiques fut adoptée en 2003. Si elle représente une certaine protection pour les travailleurs domestiques adultes et adolescents (en conjonction avec la législation existante de protection des enfants), elle ne leur donne pas les mêmes droits qu'aux autres catégories de travailleurs. Cette loi n'oblige par exemple pas à payer aux travailleurs domestiques le salaire minimum légal ; or ceux-ci ne peuvent bénéficier de la sécurité sociale que s'ils touchent le salaire minimum légal. Cette même étude de l'OIT a également révélé qu'il était très rare que les employeurs exploiteurs ou les intermédiaires participant à la traite de travailleurs domestiques soient condamnés.<sup>7</sup>

Dans un certain nombre de pays africains, du fait de la protection insuffisante contre la maltraitance et l'exploitation que représente la législation, on a assisté à l'adoption de codes déontologiques stipulant l'âge minimum des enfants travailleurs domestiques, leurs conditions de travail, leur traitement. Certes ces codes déontologiques ne sont pas opposables juridiquement comme le sont les lois, mais leur importance est morale et incite à leur respect; c'est particulièrement vrai quand les parents, les employeurs et les populations locales ont participé à élaborer ces codes et souhaitent qu'ils soient respectés. Ainsi en Tanzanie un code déontologique relatif au traitement d'enfants travailleurs domestiques reprenant des éléments de la législation en vigueur fut élaboré il y a quelques années par une ONG basée à Mwanza et approuvé par le Ministère du Travail et de la Jeunesse. Dans certains quartiers de Dar es-Salaam ce code de conduite a été adopté par une "Association d'employeurs responsables" locale qui veille à son respect.

En Afrique occidentale où des milliers d'enfants - dont beaucoup sont destinés à devenir domestiques - font l'objet de traite entre différents pays, des accords bilatéraux ont été conclus entre états (souvent avec l'aide d'organisations internationales comme l'OIT, l'OIM ou l'UNICEF) pour tenter d'endiguer ce phénomène. Au Togo, WAO Afrique a élaboré en 2004 un code déontologique volontaire relatif à l'emploi des enfants travailleurs domestiques. Il englobe les aspects suivants : l'âge minimum autorisé pour l'entrée en service, les conditions de travail, les méthodes de recrutement, l'éducation ou la formation professionnelle des enfants. Parallèlement au Togo, six autres pays de la région se servent du code comme outil de référence dans leurs programmes et leurs stratégies.

Des codes déontologiques ont également été élaborés dans certains pays d'Asie (au Sri Lanka par exemple) parallèlement à un effort de plaidoyer pour faire reconnaître officiellement le travail domestique, soit par des amendements à la législation en vigueur - c'est le cas en Inde - soit en élaborant de nouvelles lois adaptées aux besoins spécifiques de ce secteur, comme aux Philippines.

J.M. Ramirez-Machado: Domestic work, conditions of work and employment: A legal perspective, Conditions of Work and Employment Series No. 7 (Geneva, ILO, 2003).



Aux Philippines, les efforts législatifs au niveau national ont consisté à élaborer et à faire connaître le Batas Kasambahay, ou la Magna Carta pour les employés de maison. Ce projet de législation nationale a pour objectif de protéger les travailleurs domestiques de l'exploitation et de la maltraitance et d'améliorer leurs conditions de travail en proposant des mesures visant à formaliser les relations entre employé et employeur. Il a également été rédigé pour attirer l'attention sur ce secteur et vise à combler les lacunes dans le code de travail en vigueur.

Les dispositions de Batas Kasambahay relatives aux enfants travailleurs domestiques sont les suivantes : (ces dispositions sont paraphrasées) :

- Aucun enfant de moins de quinze ans ne peut être employé comme travailleur domestique. Les jeunes de quinze à dix-sept ans peuvent travailler (conformément aux lois relatives à l'âge minimum légal du travail) mais seulement dans certaines circonstances bien précises (voir ci-dessous);
- Les enfants de travailleurs domestiques ne doivent pas être considérés eux-mêmes comme des travailleurs domestiques;
- Les heures normales de travail ne peuvent dépasser dix heures par jour ;
- Le travail de nuit est interdit :
- Employer des enfants dans un travail dangereux ou dans des conditions de travail dangereuses est un acte criminel, de même que la traite des enfants aux fins de travail domestique;
- Les enfants travailleurs domestiques ont le droit de recevoir en mains propres leur salaire ;
- Ils doivent bénéficier de jours de congé et de congés annuels réguliers;
- Leur accès aux services d'urgence doit être amélioré;
- Il faut améliorer et augmenter les ressources pour le rapatriement des enfants ;
- Il faut donner aux enfants les moyens pratiques et financiers de bénéficier d'éducation ou de formation;
- Il est nécessaire de donner un agrément à un plus grand nombre d'organismes pouvant prendre en charge les enfants travailleurs domestiques.

Parallèlement aux efforts visant à élaborer une législation nationale, un certain nombre d'arrêtés municipaux existent qui rendent obligatoire l'inscription de tous les travailleurs domestiques pour tenter de rendre les travailleurs domestiques enfants et adultes plus visibles et moins isolés. A ce stade initial de l'expérience il semble que ces arrêtés aient permis d'identifier des travailleurs exploités, de contrôler les conditions de travail, de sensibiliser les travailleurs domestiques à leurs droits et de les aider à créer des associations de travailleurs domestiques dans de nombreuses communes

A partir de *Child Domestic Labour in South East and East Asia: Emerging Good Practices to Combat It,* OIT, 2005.

De nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté récemment des lois visant à protéger les travailleurs domestiques, notamment les enfants, mais leur application laisse à désirer. Dans cette région les initiatives récentes ont porté essentiellement sur les aspects suivants : les contrats écrits, les pleins droits liés à l'emploi, les obligations découlant de la législation du travail.

# 4.5 Le travail des enfants domestiques constitue-t-il une forme d'esclavage ?

"C'est de l'esclavage parce que c'est complètement différent de chez soi. On n'est pas libre de refuser ce qu'on ne veut pas." (Fille, 18 ans, Mwanza, Tanzanie).

Pour comprendre toutes les implications du travail des enfants domestiques il nous faut analyser comment beaucoup d'enfants deviennent travailleurs domestiques et dans quelles conditions ils travaillent par la suite.

Les spécialistes en matière d'esclavage se préoccupent du phénomène du travail des enfants domestiques sous ses différentes formes depuis une centaine d'années. Ainsi en 1925, la Commission temporaire de



l'esclavage établie par la Société des Nations condamna le transfert des enfants destinés à être domestiques sous le couvert d'adoption, estimant qu'il relevait d'une pratique esclavagiste.8

Les conclusions de la Commission furent reprises dans la Convention relative à l'esclavage de la Société des Nations de 1926 qui considère que l'esclavage englobe "les attributs du droit de propriété ou certains d'entre eux" (Article 1.1) et appelle à la "suppression de l'esclavage sous toutes ses formes" (Article 2(b)). Ainsi ce texte international élargit la définition de l'esclavage au-delà de son acception étroite, englobant toutes les pratiques présentant des caractéristiques ou des effets analogues - on considère désormais qu'une telle définition inclut les phénomènes du travail forcé, de la servitude et de la traite. Les textes et les concepts internationaux de droits de l'homme adoptés depuis lors se sont appuyés sur cette analyse et considèrent dans leurs définitions comme dans leur interprétation le travail domestique des enfants comme une forme contemporaine d'esclavage.

# Le travail des enfants domestiques, forme de travail forcé

L'Organisation internationale du Travail (OIT) fut la première organisation internationale à examiner de façon approfondie la question du travail forcé. Ce travail aboutit à l'adoption en 1930 de la Convention No. 29 que de nombreux pays ont ratifiée depuis lors.

La Convention No. 29 définit le travail forcé comme "tout travail ou service exigé d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de son plein gré".

En 1993 la Commission d'experts de l'OIT pour l'application des conventions et recommandations (80ème session) a débattu de la situation des jeunes enfants employés comme travailleurs domestiques sur la base d'informations reçues concernant les enfants *restavèk* en Haïti. Il s'agit d'enfants, généralement des fillettes de milieux ruraux pauvres, qui sont données ou vendues par leurs parents à d'autres familles pour qui elles sont censées travailler comme domestiques. Le placement de ces enfants est fréquemment organisé par un intermédiaire.

Ce placement se fait généralement de façon informelle et il n'existe pas de méthode permettant de savoir avec certitude ce qu'il advient de l'enfant *restavèk* ou de connaître l'endroit où elle se trouve. Le contact entre la jeune *restavèk* et sa famille est rompu, ce qui rend l'enfant devient complètement dépendante de sa famille employeuse. Cette dépendance accroît sa vulnérabilité à d'autres formes d'exploitation.

L'enfant *restavèk* n'est pas considérée comme une personne mais comme une ressource transférable. Si les membres de la famille qui l'emploient décident à un moment quelconque qu'elle ne fait pas l'affaire, ils peuvent la chasser ou la donner à une autre famille qui l'emploiera également comme *restavèk*. En revanche, si c'est l'enfant qui n'est pas satisfaite de sa situation ou si elle est maltraitée et tente de s'enfuir, elle risque d'être capturée, battue et renvoyée à la famille qui l'emploie. Cela montre qu'il s'agit bien de travail forcé.

Dans son rapport de 1993, la Commission d'experts de l'OIT examina la situation des enfants *restavèk* au regard de la Convention de l'OIT No. 29. La Commission releva le fait que ces enfants étaient séparées de leur famille et loin de chez elles, qu'elles étaient menacées de maltraitance physique et sexuelle, devaient accomplir de longues journées de travail dans des conditions d'exploitation et faisaient l'objet d'humiliations. La Commission nota par ailleurs que l'enfant *restavèk* dépendait complètement de la famille employeuse et ne disposait d'aucune liberté de mouvement. Elle releva également le fait que l'enfant n'avait pas son mot à dire quant à son emploi de domestique ; qu'elle était fréquemment si jeune en quittant sa famille qu'elle ne saurait rentrer chez elle si elle en avait un jour la possibilité. La Commission estima que les enfants *restavèk* "... travaillent dans des conditions proches de la servitude. Ces enfants sont forcées d'accomplir de longues journées de travail avec peu de perspectives d'amélioration de leur condition ; beaucoup ont fait l'objet de maltraitance physique ou sexuelle".

Pour de nombreux enfants *restavèk*, la Commission indiqua que la seule possibilité était la fuite et que fréquemment elles "préfèrent une vie sans nourriture ni logement à une vie de servitude et de maltraitance." La pratique des *restavèk* est explicitement comparée à l'esclavage en Haïti.

Ainsi la Commission d'experts de l'OIT fait le rapprochement entre la situation des enfants *restavèk* et le travail forcé du fait des éléments suivants :

- L'enfant n'a pas voix au chapitre concernant le travail qu'on exige d'elle. On ne lui demande pas si elle souhaite travailler comme domestique et l'on ne se préoccupe pas de son bien-être. Les intérêts de la famille employeuse ont priorité sur les intérêts de l'enfant;
- l'enfant est complètement à la merci de l'employeur, de ses humeurs et de ses mauvais traitements. Elle

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Pour plus d'informations, se reporter à l'ouvrage suivant : *Slavery in the Twentieth Century: The Evolution of a Global Problem*, par S.Miers, AltaMira Press: Walnut Creek (USA), 2003.



devient dépendante de lui pour son bien-être et pour la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires. Elle est complètement impuissante si l'un des membres de sa famille est violent ou la maltraite ;

• l'enfant se voit refuser toute liberté de mouvement. Toute tentative de fuite risque de se solder par un châtiment physique comme les coups. L'employeur peut décider de la chasser de chez lui ; en revanche l'enfant n'a pas le droit de partir.

# Le travail des enfants domestiques, forme de servitude

La Convention supplémentaire relative à l'abolition de l'esclavage, de la traite des esclaves et des institutions et pratiques analogues à l'esclavage des Nations unies (1956) est l'instrument des droits de l'homme des Nations unies le plus détaillé dans l'énumération de ce qui doit être interdit comme relevant de la "servitude des enfants", et les pratiques visées sont citées à l'article 1 (d) de la Convention comme étant :

"toute institution ou pratique en vertu de laquelle un enfant ou un adolescent de moins de dix-huit ans est remis, soit par ses parents un par l'un d'eux, soit par son tuteur, à un tiers, contre paiement ou non, en vue de l'exploitation de la personne, ou du travail dudit enfant ou adolescent."

Cet article a des implications très larges puisqu'il vise la situation d'enfants travaillant et vivant loin de chez eux, qu'ils soient rémunérés ou non. La dépendance totale de l'enfant à l'égard de son employeur pour sa santé et son bien-être représente un sujet majeur de préoccupation. Les débats dans le cadre de la rédaction de la Convention supplémentaire indiquent que les pratiques que la Convention était censée interdire existent fort probablement. Cela couvre notamment différentes versions du Mui Tsai en Chine (littéralement "petite soeur") comprenant le "transfert" de jeunes enfants (essentiellement des filles) par leurs parents ou leurs tuteurs à des familles qui, sous couvert d'adoption, les font en fait travailler comme travailleurs domestiques.

Si la pratique du Mui Tsai inquiéta au départ surtout parce qu'elle se présentait faussement comme une forme d'adoption, elle comporte dans la pratique bien des ressemblances avec la situation de nombreux enfants travailleurs domestiques aujourd'hui.

Ainsi dans une soumission au Groupe de travail sur les formes contemporaines d'esclavage de la Sous-Commission de l'ONU sur la prévention de la discrimination et de la protection des minorités, Anti-Slavery International cita la pratique existant dans toute l'Afrique de l'Ouest, et selon laquelle des familles en ville emploient comme domestiques des fillettes originaires de régions rurales ; celles-ci y restent plusieurs années. Les parents peuvent proposer directement ou par le truchement d'intermédiaires, gratuitement ou contre rémunération, le travail de leurs enfants. Dans certains cas les fillettes ont à peine cinq ou six ans et peuvent rester chez leur employeur jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge adulte ou se marient.

Il existe de nombreuses ressemblances entre la pratique du Mui Tsai au début du vingtième siècle et la situation actuelle de nombreux enfants travailleurs domestiques. En voici les éléments essentiels :

- Le parent ou le tuteur de l'enfant a "cédé" l'autorité parentale sur l'enfant à quelqu'un d'autre (cela se produit dans tous les cas, que l'enfant ait été vendu, remis à quelqu'un pour qu'on "s'en occupe", ou utilisé comme gage contre une dette). L'enfant se trouve ainsi sous l'autorité d'adultes dont la motivation première n'est pas son intérêt;
- L'enfant vit et travaille loin de sa famille et de son foyer, ce qui fait qu'il est difficile pour ses parents de s'assurer qu'il va bien et que cela accroît la dépendance de l'enfant vis-à-vis de son employeur. L'enfant ne peut aller et venir comme il l'entend. Il dépend de son employeur pour son bien-être et la satisfaction de ses besoins les plus élémentaires. [Il va de soi que tous les enfants domestiques ne se trouvent pas dans cette situation; certains continuent à vivre avec leurs parents et d'autres avec d'autres enfants, non avec leur employeur].
- Fréquemment l'enfant n'est pas payé personnellement. Son salaire peut être payé directement à ses parents ou déduit "à la source" d'une dette à l'égard de l'employeur ou du trafiquant. Il arrive également que le travail de l'enfant ne fasse l'objet d'aucune rémunération autre que le couvert et le logis. Parfois les employeurs ne versent pas le salaire de l'enfant, trouvant différents prétextes pour en reporter le paiement (objets cassés par exemple). L'enfant ne peut ainsi utiliser l'argent qu'il a gagné et voit sa dépendance accrue vis-à-vis de son employeur.



# 4.6 Le travail des enfants travailleurs domestiques et la traite des enfants

Pour simplifier on peut décrire la traite des enfants comme le fait de déplacer un enfant à des fins d'exploitation.<sup>9</sup> Elle peut se produire au sein d'un même pays, entre différents pays ou différentes régions, et peut faire l'objet d'une collaboration entre plusieurs personnes. Les flux géographiques de la traite varient, mais on constate que les enfants de régions rurales en sont fréquemment victimes, destinés à travailler comme travailleurs domestiques dans des villes ; les pays d'origine sont également fréquemment des pays pauvres et les pays de destination les pays plus riches voisins ou plus éloignés. Il arrive que les enfants eux-mêmes ou leurs familles prennent l'initiative d'émigrer et prennent contact avec des recruteurs. Quelquefois ces enfants ont une meilleure idée que les autres du travail qu'ils seront appelés à faire, mais ils ne se rendent pas compte généralement des épreuves qui risquent de les attendre. (OIT-IPEC, 2002). Immanquablement, l'enfant victime de traite dépend complètement de son employeur pour son bien-être, en particulier pendant son déplacement. La vulnérabilité de l'enfant s'accroît lorsqu'il est appelé à franchir des frontières dans l'illégalité, dans la mesure où l'enfant n'a pas de papiers d'identité et risque de se trouver dans un endroit dont il ne parle pas la langue.

Il arrive que les futurs employeurs prennent directement contact avec l'enfant ou sa famille, mais dans la plupart des pays les accords entre les parents et l'employeur font intervenir des intermédiaires qui s'occupent également d'emmener les enfants chez la famille employeuse. Ces intermédiaires sont généralement bien connus dans les quartiers où ils recrutent les enfants destinés à l'emploi de domestiques. Ce sont fréquemment des commerçants ou hommes d'affaires du quartier qui connaissent des gens dans les deux endroits, le lieu d'origine et le lieu de destination, mais il peut également s'agir de recruteurs travaillant pour des agences de placement, d'amis, voire de membres de la famille. Ainsi en Afrique occidentale les "tatas" (qui ne font pas forcément partie de la famille) participent souvent au recrutement d'enfants employés comme domestiques dans des agglomérations urbaines du même pays ou de pays voisins. Fréquemment les recruteurs recourent à la coercition ou à la tromperie vis-à-vis de l'enfant ou de ses parents ou tuteurs, leur mentant sur ce que seront les conditions de travail, les possibilités d'éducation, et la vie future de l'enfant.

S'il est vrai qu'on peut considérer que de nombreux enfants travailleurs domestiques ont fait l'objet de traite, le terme est simplificateur; la réalité de ce qui amène les enfants à se retrouver domestiques est bien plus complexe, et le rôle joué par les parents, la famille et les employeurs, et leurs motivations, varient grandement. De plus il règne souvent une certaine confusion entre les termes "migration" et "traite", et l'intervention des pouvoirs publics envisageant le travail des enfants domestiques dans le contexte de la traite peut avoir des effets pervers.



Paul Williamson

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> 'Le déplacement d'un enfant pour son exploitation' signifie plus précisément "le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil [d'un enfant] pour son exploitation, qui comprend l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail forcé, l'esclavage ou d'autres pratiques analogues à l'esclavage, et le prélèvement d'organes" (Adapté du Protocole additionnel à la Convention des Nations unies de 2000 contre la criminalité transnationale organisée visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants (entrée en vigueur le 25 décembre 2003).



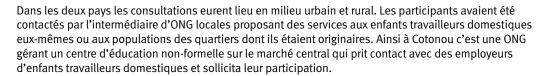
La traite des enfants est interdite par la législation internationale contre l'esclavage et par les autres instruments de protection des droits de l'homme depuis un certain temps. Elle est également de plus en plus souvent interdite au plan national. Si l'on peut discuter du bien-fondé d'utiliser les instruments de lutte contre la traite pour endiguer le phénomène du travail des enfants domestiques, il ne fait en revanche aucun doute qu'expliciter le lien entre le travail des enfants domestiques et la traite a permis de faire mieux connaître la situation des enfants travailleurs domestiques de par le monde.

# 5.5 Méthode de collecte des données; enseignements tirés

# 5.1 Bénin et Togo

Des discussions en petits groupes et collectivement furent organisées pendant deux journées consécutives au Bénin et au Togo, auxquelles participèrent des enfants travailleurs domestiques et anciens travailleurs domestiques. Les discussions se déroulèrent toutes à peu près selon le même schéma, avec de petits ajustements en fonction de la dynamique de groupe et de l'ambiance des discussions. On commença par dresser un profil des participants et des conditions dans lesquelles ils travaillaient. Cela les amena à s'interroger sur les changements nécessaires pour améliorer leur vie, les personnes et interventions à même de les aider dans cette entreprise. On eut recours à des dessins et à des anecdotes personnelles lors des discussions.

Les participants avaient été répartis par âge pour commencer, mais se mélangèrent spontanément à mesure que les discussions se poursuivaient. Les animateurs modifièrent plusieurs fois la composition des groupes en fonction des parcours des enfants - en les divisant par exemple entre ceux qui allaient à l'école et les autres. Au moment où on aborda les différentes interventions on répartit les enfants en fonction des suggestions qu'ils faisaient. C'est dans le groupe des plus jeunes (7 à 9 ans) que la participation fut la plus active quand ils étaient avec des enfants de leur âge une fois qu'ils avaient fait connaissance.





Au Bénin et au Togo on eut largement recours aux dessins pour mettre les participants à l'aise. Les dessins étaient utilisés comme supports par les enfants pour leur permettre de s'exprimer plus facilement. La plupart des participants n'avaient jamais eu l'occasion de dessiner, mais leurs dessins n'en étaient pas moins souvent éloquents pour illustrer leur situation actuelle et leurs rêves d'avenir. La conséquence en est que les ONG actives dans ces deux pays ont désormais recours à cette technique dans leurs centres.

Le choix du lieu de la consultation doit être mûrement réfléchi. Un des critères de choix était d'éloigner autant que possible l'enfant de son environnement quotidien afin d'éviter les interruptions. Ainsi à Atakpame où les discussions se déroulèrent à proximité des maisons où travaillaient les enfants, les discussions en furent perturbées. Certes la facilité d'accès représentait un avantage pour les participants, mais l'inconvénient était le risque d'interruptions - comme lorsqu'un chef local, poussé par la curiosité, décida de venir voir ce qui se passait.

A Dogbo (Bénin) on eut recours à une étude de cas fictive pour faire démarrer la discussion sur les interventions. L'histoire de Cica et Tété (voir ci-dessous) reprend des éléments empruntés à des situations réelles d'enfants travailleurs domestiques ; cette technique fut efficace pour permettre aux participants de réfléchir concrètement aux façons d'aider les personnages de l'histoire et fut le point de départ d'échanges animés.

Les consultations comportèrent également de nombreux jeux, chansons, danses permettant de rompre la glace et de soutenir l'intérêt et la concentration des participants. Les activités visant à faire participer tout le monde se sont révélées plus positives pour la dynamique de groupe que les présentations exécutées par une partie seulement des participants. Selon les organisateurs, cela a eu à son tour un retentissement positif sur la qualité des consultations et de leurs résultats.



Une participante explique certains dessins réalisés pendant les consultations.



# Les faire s'exprimer: L'histoire de Cica et Tété

A Dogbo on se servit d'un scénario imaginaire pour étudier les solutions possibles aux problèmes rencontrés fréquemment par les enfants travailleurs domestiques.

Cica est une fille de douze ans ; ses parents sont paysans pauvres. Son père travaillait dans l'exploitation familiale pour faire vivre Cica. Malheureusement il est mort et Cica a été envoyée chez l'une de ses tantes qui habite à Parakou. Elle y aide sa tante dans les tâches ménagères et pour vendre les produits sur le marché. Elle doit se lever très tôt le matin pour les tâches ménagères ; quand elle a fini elle passe le reste de la journée à vendre les produits dans la rue. Cica a une cousine, Tété, qui a trois ans et dont les parents sont séparés ; elle habite aussi chez la tante de Cica. Elle aussi doit accomplir des tâches ménagères en dépit de son jeune âge ; elle va aussi vendre des produits dans la rue avec sa tante. Cica voudrait jouer avec d'autres enfants mais sa tante ne veut pas. Quand Cica fait une bêtise sa tante crie ou la bat. Cica est malheureuse et s'inquiète pour son avenir. Elle voudrait revoir sa maman.

On posa aux participants la question suivante : "Que ferais-tu pour aider Cica et Tété si tu les rencontrais ?". Les participants discutèrent en groupes des différentes façons d'aider les deux fillettes en s'inspirant de leurs propres situations et expériences.

Voici les recommandations faites par les enfants travailleurs domestiques dans leurs groupes respectifs quant à la façon d'aider Cica et Tété :

Groupe A: Les participants de ce groupe ont dit que s'ils avaient eu connaissance de la situation de Cica et Tété avant de connaître l'existence d'ESAM (association locale) ils n'auraient pas su comment les aider; mais maintenant qu'ils connaissaient le centre ils mettraient Cica en contact avec le personnel d'ESAM qui l'aiderait à apprendre un métier. Pour Tété, comme elle est très jeune, les associations ou des habitants du quartier pourraient intervenir pour lui permettre d'aller à l'école.

Groupe B: Dans ce groupe, les participants ont dit qu'il faudrait d'abord s'assurer que la tante de Cica et de Tété avait les moyens de prendre vraiment en charge ses deux nièces. Si elle n'avait pas assez d'argent, ils se mettraient en contact avec l'administration ou les associations locales qui pourraient l'aider à envoyer les enfants à l'école. Si en revanche elle ne s'occupait pas bien des enfants alors qu'elle en avait les moyens financièrement, il faudrait lui rappeler sa responsabilité à l'égard des enfants dont elle avait la garde. Si elle refusait de les écouter ils déposeraient une plainte auprès des autorités compétentes et des associations de défense des droits des enfants.

Groupe C: Dans ce groupe, on estima que Cica devait apprendre un métier et Tété aller à l'école. Pour ce faire ils conseilleraient à Cica de prendre contact avec les personnes, les organismes ou même les pouvoirs publics en mesure de les aider à trouver une solution.

Groupe D: Ce groupe fut aussi d'avis que du fait de son très jeune âge, il fallait faire en sorte que Tété puisse aller à l'école. Quant à Cica, elle devrait apprendre un métier et recevoir de l'aide pour s'installer et pratiquer son métier.

# 5.2 Costa Rica

Au Costa Rica les consultations furent organisées en deux étapes. Dans un premier temps des discussions de groupes de personnes représentatives ("focus groups" en anglais) et un atelier eurent lieu, qui permirent à des enfants travailleurs domestiques (des adolescents pour la plupart) et à des adultes concernés, venant tous de différents quartiers de San José ainsi que de Turrialba et de Monteverde, d'avoir des échanges et de réfléchir ensemble. L'objectif de groupes composés de la sorte était de faciliter et d'encourager la participation des enfants travailleurs domestiques aux discussions ainsi qu'aux futures actions en la matière.



Les discussions furent organisées en plusieurs séances où les thèmes suivants furent abordés : les droits, l'importance de l'éducation, les personnes importantes, les interventions propres à améliorer leur situation en tenant compte de leur avis. Les consultations firent ressortir l'importance centrale du droit à l'éducation et quand ils examinèrent diverses recommandations, les participants placèrent en premier celles relatives au droit à l'éducation.

Participants au processus de consultation (Costa Rica).



Dans un deuxième temps les animateurs passèrent trois journées consécutives avec des enfants travailleurs domestiques vivant à Cartago et à La Carpio pour approfondir les questions liées à l'éducation. Les participants y évoquèrent leur expérience de l'école et réfléchirent au type d'interventions dans ce domaine qui pourraient les aider à aller à l'école et à achever leur scolarité.

# Les enseignements tirés

Il fallut déployer de grands efforts et des trésors d'imagination pour trouver le temps nécessaire à l'interaction et à la discussion par deux, étant donné que la plupart des jeunes de ce groupe devaient concilier travail et études.

# **EXAMPLE:** Seconde phase, 1ère journée, séance de travail - programme de l'animateur [Cartago et La Carpio, San José (Costa Rica)]

# Objectifs de la séance :

- Mettre le doigt sur des aspects importants de leur expérience à l'école ;
- Les amener à exprimer leurs sentiments, leurs espoirs, leurs intérêts concernant leur situation actuelle et future.

Activités	Technique	Description	Temps	Support matériel	
Faire connais- sance	Présentation par deux	L'animateur demande aux participants de se mettre par deux et de se présenter en indiquant leur nom, leur âge, leurs goûts, depuis combien de temps ils travaillent. Quand ils se retrouvent en plénière chacun présente son partenaire.	10 min		
Objectif de notre rencontre et règles du jeu	Informations	L'animateur expose aux participants la raison d'être de cette rencontre et leur explique l'importance de leur avis. Le groupe définit en commun les règles de participation à respecter pendant les séances de travail des trois journées.	10 min	Papier Journal Stylo feutre Ruban adhésif	
Notre situation actuelle	Conversation	L'animateur anime une conversation qu'il a suscitée par une série de questions permettant aux participants d'exprimer leurs sentiments.	30 min		
Une journée dans ma vie	Arts plastiques utilisés librement	L'animateur encourage les participants à utiliser les moyens disponibles pour décrire "une journée de la vie de chacun d'entre vous".	35 min	Pâte à modeler; crayons gras; ciseaux; carton; papier; journaux et magazines; jeux de construction;	
Exposition	Groupe complet	Chaque participant montre aux autres ce qu'il a fait.	20 min	crayons feutres ; colles ; vieux journaux	



# 5.3 Inde (Chennai)

A Chennai les consultations furent organisées sur deux journées auxquelles participèrent des enfants travailleurs domestiques de tout l'état de Tamil Nadu.

La première séance de travail permit d'établir les profils des enfants travailleurs domestiques et de définir leur situation grâce à des discussions de groupe et à l'aide de questionnaires pré-établis.

Lors de la deuxième séance, les animateurs ont encouragé les groupes à se concentrer sur "ma journée de travailleur domestique", et à raconter leurs occupations quotidiennes en faisant des dessins qu'ils ont montrés ensuite à l'ensemble du groupe. A la suite des discussions en petits groupes les participants ont fait des dessins à plusieurs décrivant la vie d'un travailleur domestique. Ces dessins ont ensuite été affichés pour que chaque groupe puisse voir le dessin des autres.

La troisième séance de travail a porté sur les relations entre l'enfant travailleur domestique et les autres. On a réalisé une enquête sociométrique pour aider les participants à nommer les personnes qui comptent pour eux et à décrire le genre de rapports qu'ils ont avec elles. Cette enquête fut répétée par la suite, mais cette fois en leur demandant quel type de rapports ils aimeraient avoir avec les personnes qui comptent le plus pour eux.

Une pièce de théâtre en "playback" fut jouée pour l'ensemble des participants, où les acteurs interprétaient les sentiments exprimés par les spectateurs. Ceux-ci furent ensuite encouragés à faire part aux autres de dilemmes auxquels ils s'étaient trouvés confrontés et qu'interprétèrent les acteurs. Enfin les acteurs demandèrent aux spectateurs de raconter des incidents qui les avaient frappés. Les participants concernés racontèrent ces anecdotes à l'ensemble de l'auditoire en indiquant aux acteurs comment jouer tel ou tel personnage. Ils furent ensuite divisés en petits groupes où ils racontèrent leur vie aux comédiens.

On réfléchit ensuite aux interventions possibles en ayant recours à "l'arbre aux multiples fruits, fleurs, épines et plantes" qu'avaient dessiné les enfants. Les fleurs représentaient tous les services que pouvaient utiliser les enfants travailleurs domestiques ; les fruits, l'amélioration que ces services avaient représentée pour les enfants ; les épines, les obstacles et difficultés que les enfants rencontraient pour pouvoir utiliser pleinement ces services. Quant aux plantes, elles représentaient les idées et les méthodes possibles pour améliorer l'efficacité des services destinés aux enfants travailleurs domestiques.



Les discussions en groupes se sont révélées particulièrement utiles pour aider les enfants plus réservés à faire part de leur expérience dans la mesure où ils étaient aidés et encouragés par les autres.

# 5.4 Népal

Deux consultations d'un jour chacune furent entreprises par CWISH avec des enfants travailleurs domestiques dans le quartier de Lalitpur à Katmandou. Tous les participants participaient aux programmes de CWISH. La première consultation concerna des enfants travailleurs domestiques scolarisés et participant aux clubs de jeunes de CWISH; la deuxième fit intervenir des enfants suivant les cours d'éducation nonformelle organisés par CWISH. L'origine ethnique des enfants, leur âge, leur sexe, leur religion, étaient variés.

Les principaux outils et méthodes utilisés furent testés avant les consultations et une préparation fut organisée à l'intention des animateurs et des rapporteurs. Les informations personnelles concernant les participants furent saisies individuellement sur un formulaire confidentiel. Des outils et méthodes analogues furent utilisés dans les deux consultations, même si l'on constata que les enfants non scolarisés avaient plus besoin de jeux et d'activités pour se concentrer et le rester.

Les discussions se déroulèrent essentiellement en groupe en demandant aux participants de dessiner pour les encourager à s'exprimer : on leur demandait par exemple de dessiner leurs familles pour introduire la question de savoir comment ils étaient devenus travailleurs domestiques.

# Les enseignements tirés

Il semble qu'une seule journée de consultations ne soit pas suffisante pour approfondir les différents thèmes. Deux jours, voire trois, auraient permis des échanges plus approfondis.

Il est important d'insister sur la nature confidentielle des consultations pour que les participants se sentent libres d'exprimer leurs idées et leurs sentiments sans crainte de représailles quelconques. Les enfants hésitaient par exemple à critiquer leur employeur et craignaient les conséquences s'ils critiquaient CWISH ou d'autres programmes d'ONG. Il s'est avéré que les enfants qui étaient nouveaux venus dans les programmes de CWISH s'exprimaient avec plus de franchise.



Participants à un travail de groupe (Inde).



Des participants au processus de consultation (Népal).



# 5.5 Peru



Des participants au processus de consultation (Pérou).

Des entretiens individuels fondés sur des questionnaires pré-établis furent conduits auprès d'enfants travailleurs domestiques et anciens travailleurs domestiques dans différents endroits - chez eux, à l'école, dans des centres d'activités. Le choix des lieux des entretiens fut essentiellement dicté par le souci de préserver la confidentialité des entretiens et par le temps pendant lequel l'enfant était disponible.

Les discussions en groupe furent difficiles à organiser car de nombreux enfants travailleurs domestiques ne purent obtenir de pauses pour y participer.

Les entretiens avec les enfants plus jeunes qui n'étaient jamais allés à l'école montrent que ceux-ci sont plus timides et ont plus de mal à s'exprimer par les mots ou les dessins. Néanmoins, de façon générale, le recours aux dessins fut utile et permit d'améliorer l'interaction avec les enfants et la qualité des informations qu'ils donnèrent. On encouragea également les participants à raconter des anecdotes relatives à leur vie, ce qui permit de faire préciser et d'illustrer leurs réponses.

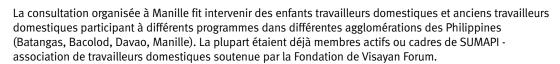
# Les enseignements tirés

Dans les trois agglomérations où se déroulèrent les entretiens, le contact avec les enfants travailleurs domestiques ou anciens travailleurs domestiques fut facilité par le fait que la personne posant les questions disposait d'une expérience avec cette population. A Lima et Cajamarca il s'agissait de membres d'ONG fournissant déjà des services à des enfants travailleurs domestiques ; à Pucallpa l'une d'entre elles avait une longue expérience professionnelle dans les écoles et les associations de terrain de la région. Le contact avec les enfants travailleurs domestiques et anciens travailleurs domestiques fut également facilité par la coopération avec les écoles, les chefs de quartier et les agences de recrutement - grâce aux contacts noués par les ONG proposant des services.

Il est important de tester les outils de collecte d'information. Pour les jeunes de 14 ans il eût été préférable d'avoir recours à des supports plus dynamiques comme des fiches de couleur où ils pourraient dessiner ou illustrer autrement leurs expériences de façon plus concrète. Le questionnaire pré-établi était trop long pour les enfants plus jeunes ; ils ont eu du mal à se concentrer et à rester motivés jusqu'au bout.

On a également constaté qu'il fallait prévoir plus de temps pour les consultations qu'on ne l'avait pensé, d'abord parce qu'il peut être difficile de trouver des enfants travailleurs domestiques d'âges différents et dans des années scolaires différentes, ensuite du fait de la taille et de la diversité de l'échantillon, de la quantité d'informations demandées et de la nécessité de faire des comparaisons entre différents types de données (sexe, scolarité, régions).

# 5.6 Philippines



On utilisa essentiellement deux méthodes: d'abord, des entretiens individuels pour obtenir des informations précises sur les circonstances de leur recrutement et des sévices subis. Des travailleurs sociaux participèrent à la collecte de ces informations destinées à constituer des profils individuels. En revanche ils furent délibérément exclus des discussions ultérieures en groupe où n'étaient présents qu'un animateur et un procès-verbaliste. Aucune consultation ne fut entreprise auprès des employeurs.

Les discussions en groupe portèrent sur des thèmes tels que les rapports entre garçons et filles, la discrimination, l'efficacité des services, le rôle des différentes personnes importantes dans leur vie. Les participants réfléchirent également aux difficultés rencontrées par les enfants travailleurs domestiques dans l'accès aux services - en particulier par rapport à l'hébergement temporaire, aux poursuites judiciaires et au rapatriement.

Les animateurs utilisèrent diverses techniques dans la discussion des différents thèmes résumées ci-après :

**Thème 1:** Rapports entre garçons et filles. Dessiner à grands traits le corps d'un garçon et d'une fille. Demander à deux groupes de donner des exemples de différences entre les rôles traditionnels et les attentes vis-à-vis des garçons et des filles. Quand ils ont fini leur demander de résumer les idées principales. Encourager un débat entre les deux groupes.

**Thème 2.** Accès aux services et qualités des services : Qu'est-ce qui marche ? Qu'est-ce qui ne marche pas? Demander aux enfants de constituer un cercle et demander à chaque enfant d'imaginer une information parue dans un journal concernant un autre enfant travailleur domestique et de rédiger le titre de l'article.





Leur demander à chacun de lire leur titre comme si c'était une nouvelle, le cas échéant en faisant les gestes correspondants. Reconstituer le cercle et poser à chacun les questions essentielles : qui a aidé l'enfant domestique, comment, quelles difficultés a-t-on rencontrées ?

Pour approfondir la discussion, leur montrer des photos ou des dessins de personnes importantes dans leur vie (leurs parents, leur recruteur, l'employeur, leur enseignant, leur travailleur social, un prêtre...). Chaque participant choisit une image et répond aux questions suivantes : pourquoi cette personne comptet-elle pour toi ? Comment t'a-t-elle aidé ? Pour approfondir, faire le jeu du "voyage". Les faire disposer à la queue leu leu pour imiter un train. Parcourir les différentes pièces en s'arrêtant devant les objets symboliques de chaque pièce. A chaque arrêt leur demander comment on les a aidés dans le passé. Ecrire les réponses concernant les services sur une feuille de papier verte en forme de feuille. Ecrire en même temps les réponses concernant le résultat, l'impact ou le tort causé sur une feuille de papier en forme de fruit. Disposer les réponses du "voyage" sur un grand dessin représentant un tronc d'arbre nu. Susciter une discussion à partir de leurs réponses, c'est-à-dire sur ce qu'ils disent de l'efficacité des interventions.

**Thème 3.** Recommandations des enfants travailleurs domestiques. Jouer à "la boîte à magie". Placer des objets quelconques dans une boîte multicolore. Demander à chaque enfant de choisir un objet qu'il utilisera dans un sketch montrant comment on peut aider d'autres enfants travailleurs domestiques. Dresser la liste de toutes les recommandations émanant des différents sketches. Par la suite, susciter une discussion pour expliquer et compléter cette liste de recommandations à l'égard de personnes importantes bien précises. Poser la question précise de savoir en quoi les enfants travailleurs domestiques peuvent aider d'autres enfants travailleurs domestiques - ou leur nuire.

# Les enseignements tirés

La plupart des participants avaient travaillé pour des employeurs multiples avant les consultations. Certains avaient fait l'expérience de bons et de mauvais employeurs. Cela rend difficile le travail de vérification et de classement des impressions et des expériences des enfants. Il faut faire preuve du plus grand tact et de la plus grande délicatesse quand on replace les différentes réponses données individuellement dans un contexte plus large. Il est également important de vérifier auprès de la personne ayant mené l'entretien que les réponses correspondent.

Il faut également veiller à ne pas déformer les propos des enfants dans ces consultations. Il est important que les animateurs vérifient en posant des questions supplémentaires : "c'est bien ce que tu as dit ?" ou bien "Qu'est-ce que tu voulais dire en disant ... ?"

Des citations d'enfant peuvent être difficiles à comprendre hors contexte. Il n'est pas toujours facile de les replacer dans le bon contexte au moment de l'analyse. Il est donc important de se livrer à un exercice de validation avec les personnes consultées.

Il est nécessaire d'envisager des interventions de suivi sur les questions sensibles abordées directement et indirectement par les enfants travailleurs domestiques. Au moment des consultations les animateurs doivent savoir reconnaître les signes de sévices éventuels subis par les enfants travailleurs domestiques. Lorsqu'une recommandation précise est faite concernant une ONG (par exemple pour remédier à la lenteur des procédures judiciaires ou du processus de rapatriement), il faut que l'enfant ou les enfants sachent que ce problème sera évoqué avec le personnel concerné mais que leur anonymat sera respecté.

# 5.7 Tanzania

Diverses méthodes furent utilisées pendant les consultations à Mwanza et à Dar es-Salaam : les entretiens structurés et semi-structurés, les discussions de groupe, les dessins, les conversations avec les employeurs et les chefs de quartier.

On a sélectionné les cantons de Nyakato et d'Ilemela à Mwanza du fait du gros travail qu'y fait déjà Kivulini. On a également choisi le canton de Sinza à Dar es-Salaam du fait de la présence d'un centre d'accueil destiné aux enfants travailleurs domestiques et géré par l'ONG locale KIWOHEDE.

Kivulini a commencé par discuter des objectifs des consultations avec les chefs de rue de Mwanza et à obtenir leur soutien. Ceux-ci ont également aidé l'association à prendre contact avec des employeurs d'enfants travailleurs domestiques. En revanche à Dar es-Salaam on a identifié les employeurs de façon informelle, en passant par des femmes d'influence dans le quartier, ce qui a été plus rapide que la prise de contact plus "officielle" avec les chefs de rue.

Les employeurs ont facilement accepté de participer à l'exercice du fait que les chefs locaux y étaient favorables. Ils ont également exprimé le souhait que leurs employés domestiques y participent quand les animateurs ont accepté d'organiser des séances relatives à la prévention des grossesses chez les très jeunes filles et du VIH/SIDA.



Participants aux consultations (Tanzanie).



Les enfants travailleurs domestiques reçurent une invitation personnelle de la main des chefs de rue pour participer aux entretiens et aux discussions en groupe, ce qui faisait qu'il leur était difficile de la refuser. Ils furent ainsi nombreux à participer. De la même façon, à Dar es-Salaam, une femme d'influence dans le quartier distribua personnellement les invitations. Tous les enfants firent l'objet d'entretiens individuels avant de participer à des discussions en groupe.

Les discussions furent organisées en groupes de quinze enfants en moyenne. Ces groupes furent constitués en fonction de critères géographiques ; leur composition était donc variée par l'âge et le sexe. Par conséquent les participants se connaissaient déjà, ce qui eut un effet positif sur la dynamique de groupe. L'expérience des animateurs leur permit d'éviter que les participants de sexe masculin ou plus âgés accaparent la parole. Les chefs de rue participèrent aux consultations mais devaient sortir au moment des discussions en groupes.

### Les enseignements tirés

La participation de chefs de quartier (chefs de rue) fut importante pour identifier les enfants travailleurs domestiques et prendre contact avec eux. Elle permit également de dissiper les craintes des employeurs : ceux-ci étaient disposés à autoriser la participation des enfants du fait de la présence des chefs de rue.

Les employeurs apprécièrent la transparence de ces consultations, notamment le fait qu'ils étaient informés de ce qui se passait et qu'on leur demandait d'y participer. Cela permit de créer un climat de confiance et d'éviter les malentendus sur l'objectif des consultations.

Le moment des entretiens et des discussions en groupe faisant intervenir les enfants a dû être choisi avec soin puisque beaucoup d'entre eux ne pouvaient y participer que quand leur employeur était à la maison. On a constaté que le meilleur moment pour les enfants travailleurs domestiques était le week-end, en particulier le dimanche après l'église.



# Annexe I

# Coordonnées des associations ayant coordonné les consultations

# Bénin

Enfants Solidaires d'Afrique et du Monde (ESAM) 08 BP 0049 Cotonou, BENIN

Tél: +229 2130 5237 Email: esam\_benin@yahoo.fr www.esamsolidarity.org

### Costa Rica

Defensa de Niñas y Niños Internacional (DNI -Costa Rica) Apartado postal 1760-2100 Guadalupe, San José, COSTA RICA

Tél: +506 236 9134 / 297 2880

Fax: +506 236 52 07 Email: info@dnicostarica.org www.dnicostarica.org

# Inde (Tamil Nadu)

Arunodhaya Centre for Street and Working Children 15 Bazaar St, Royapuram, Chennai 600 013 Tamil Nadu, INDE

**Tél: +91 44 42632264** Fax: +91 44 42173383

Email: arunodhaya2000@yahoo.com

# Népal

Children-Women In Social Service and Human Rights (CWISH - Nepal) (P.O. Box: 21433) Gangahiti, Chabahil, KMC-7 Kathmandu, NEPAL

Tél/fax: +977 1 447 4645 / 206 1213

E-mail: cwish@wlink.com.np

www.cwish.org.np

# Pérou

Asociación Grupo de Trabajo Redes (AGTR) Las Dalias 251 dpto 403 Miraflores Lima 18 PEROU

**Tél: +51 1 445 1469**Fax: +51 1 424 8665
Email : figueroa@terra.com.pe

www.gruporedes.org

# **Philippines**

Visayan Forum Foundation, Inc. 18 12th Avenue Brgy. Socorro, Cubao, Quezon City Metro Manila 1109 PHILIPPINES

Tél: +63 2 709 0573 / 709 0711

Fax: +63 2 421 9423

Email: visayanforum@pldtdsl.net

www.visayanforum.org

# **Tanzanie**

Kivulini Women's Rights Organization PO Box 11348 Mwanza, TANZANIE

Tél: +255 28 250 0961 Email: admin@kivulini.org www.kivulini.org

### Togo

WAO-Afrique Rue des Frères Franciscains (BP 80242), Lomé, TOGO

Tél: +228 225 8990 Fax: +228 225 7345 Email: waoafrique@cafe.tg www.waoafrique.org



# Annex II: Bibliographie

# **Anti-Slavery International**

- Les enfants travailleurs domestiques:
   Manuel sur la bonne pratique dans les interventions (Maggie Black, Anti-Slavery International, 2005)
- Les enfants domestiques : Trouver une voix. Manuel de sensibilisation (Maggie Black, Anti-Slavery International, 2002)
- Les enfants domestiques: Manuel pour la recherche et l'action (Maggie Black, Anti-Slavery International, 1997)

Vous pouvez télécharger ces publications ainsi que d'autres à partir du site Internet d'Anti-Slavery International en anglais, en français ou en espagnol: www.antislavery.org

# **Human Rights Watch**

- Swept Under the Rug: Abuses against Domestic Workers Around the World (HRW, 2006)
- Inside the Home, Outside the Law: Abuse of Child Domestic Workers in Morocco (HRW, 2005)
- Always on Call: Abuse and Exploitation of Child Domestic Workers in Indonesia (HRW, 2005)
- No Rest: Abuses against Child Domestic Workers in El Salvador (HRW, 2004)

Vous pouvez télécharger ces publications ainsi que d'autres à partir du site de Human Rights Watch: **www.hrw.org** 

# **OIT-IPEC**

- Coup de main ou vie brisée ? Comprendre le travail des enfants domestiques pour mieux intervenir (OIT, 2004)
- Child Domestic Labour in South East and East Asia: Emerging Good Practices to Combat It (OIT, 2005)

Vous pouvez télécharger ces publications ainsi que d'autres à partir du site de l'Organisation Internationale du Travail: www.ilo.org/childlabour

# UNICEF

Les enfants domestiques, Innocenti Digest No. 5 (UNICEF-ICDC, 1999)

Vous pouvez télécharger ce document à l'adresse suivante : www.unicef-icdc.org

# Anti-Slavery International Thomas Clarkson House The Stableyard Broomgrove Road London SW9 9TL United Kingdom

Tel: +44 (0)20 7501 8920 Fax: +44(0)20 7738 4110 Email: info@antislavery.org www.antislavery.org



Le travail domestique des enfants est l'une des formes de travail des enfants les plus répandues et représentant la plus grande exploitation dans le monde aujourd'hui. C'est également l'une de celles contre lesquelles il est le plus difficile de lutter. En effet, il est difficile d'intervenir auprès des enfants domestiques, d'une part parce qu'ils travaillent derrière les portes closes du domicile de leur employeur, d'autre part parce que la société trouve cette pratique normale et, dans le cas des filles, estime qu'elle les forme et les prépare à leur avenir.

Depuis le début des années 90, Anti-Slavery International et ses partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine-Caraïbes jouent un rôle de premier plan dans les efforts visant à rendre les enfants travailleurs domestiques plus visibles, à défendre leur cause et à alléger leurs souffrances. Il y a bien des raisons d'engager une telle action; pour Anti-Slavery International, la situation de ces jeunes employés, notamment leur fréquente privation de liberté, les méthodes de recrutement utilisées, la rémunération dérisoire, voire totalement absente, la dépendance à l'égard de leur employeur, font que ce travail représente une catégorie de violation des droits de l'homme plus proche de l'esclavage que beaucoup d'autres enfants travailleurs.

Ce rapport représente un instantané des conditions actuelles d'un échantillon d'enfants travailleurs domestiques de par le monde, de leurs préoccupations et de leurs revendications. Il permet de se faire une idée des principaux problèmes et difficultés de l'ensemble des enfants travailleurs domestiques de par le monde. Il complète le manuel publié par Anti-Slavery International en 2005 sous le titre : "Enfants travailleurs domestiques : Manuel de bonne pratique dans les interventions".

Cet ouvrage est le fruit de discussions en groupes et d'entretiens individuels menés auprès de plus de 400 enfants travailleurs domestiques et anciens travailleurs domestiques en milieu urbain et rural dans les pays suivants : Bénin, Costa Rica, Inde, Népal, Pérou, Philippines, Tanzanie, Togo. Il a pour but d'informer les décideurs politiques et les responsables de l'élaboration de programmes locaux ou internationaux sur la situation et les besoins des enfants travailleurs domestiques pour que les programmes et les politiques destinés à ces enfants soient mieux adaptés. Il a aussi pour but d'encourager à ne pas considérer les enfants travailleurs domestiques comme de simples objets d'étude mais comme des acteurs sociaux à part entière, à même d'exprimer leurs besoins et de transformer leur vie et celle des autres.

# Les publications suivantes sont également disponibles en format PDF à télécharger auprès d'Anti-**Slavery International:**

Les enfants domestiques : Manuel pour la recherche et l'action (1997)

L'action internationale contre le travail des enfants : Guide des procédures de contrôle et de plaintes (2002)

Les enfants domestiques : Trouver une voix. Manuel de sensibilisation (2002)

Les enfants domestiques : Manuel sur la bonne pratique dans les interventions (2005)

# www.antislavery.org

ISBN 978 0 900918 68 3

Numéro 18 dans la série consacrée au travail des enfants d'Anti-Slavery International

Anti-Slavery International registered charity no 1049160

# Ce manuel a été réalisé en partenariat avec :



Asociación Grupo de

Tel: +51-1 445 1469

Trabajo Redes

Peru



Defensa de Niñas y Niños Internacional

Costa Rica Tel: +506 236 9134/ +506 297 2880 Fax: +51-1 266 0944 Fax: +506 236 5207 Email: figueroa@terra.com.pe

www.dnicostarica.org



# Kivulini Women's Rights Organisation

Tanzania Tel: +255-28 367 484/ +255-28 250 0961 Fax: +255-28 250 0961 Email:info@dnicostarica.org Email: admin@kivulini.org www.kivulini.org



# Visayan Forum **Foundation Inc**

Philippines Tel: +63-2 709 0573 Fax: +63-2 421 9423 Email: visayanforum@pldtdsl.net Email: waoafrique@cafe.tg

www.visayanforum.org



# **WAO Afrique**

Togo Tel: +228 225 8990 Fax: +228 225 7345/ +228 250 7436 www.waoafrique.org

www.gruporedes.org